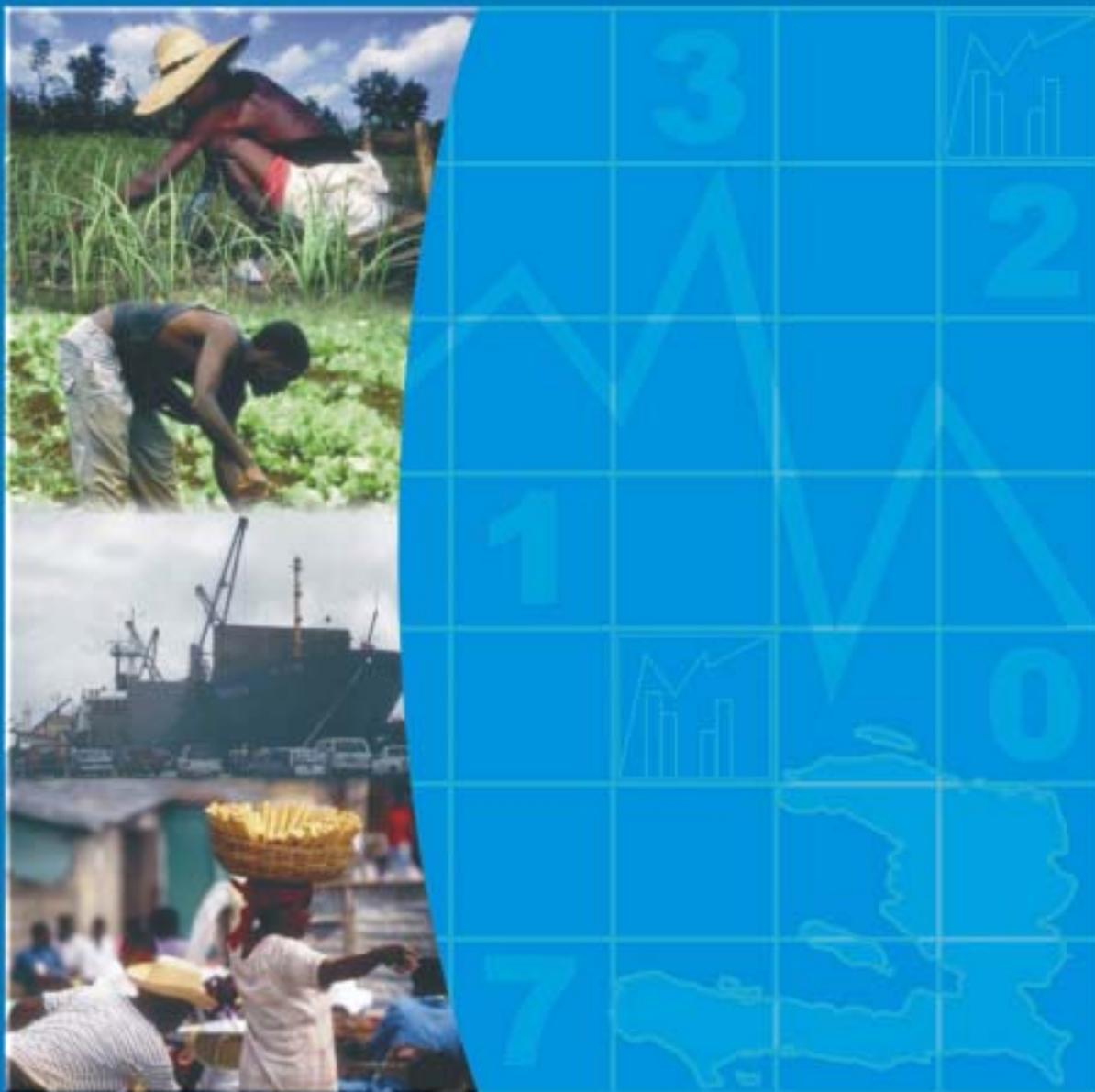


HAITI :

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

2001-2002



C N S A

Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire

Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural

République d'Haïti
Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire
FAO / SICIIV

Haïti
Insécurité
alimentaire
2001-2002

Décembre 2002

La réalisation de cette publication a été rendue possible grâce au soutien financier de l'Union Européenne et à l'appui technique de la FAO dans le cadre de l'Initiative SICIIV. Cette dernière vise à promouvoir les Systèmes d'Information et de Cartographie sur l'Insécurité Alimentaire et la Vulnérabilité au niveau des pays et au niveau international. C'est une initiative inter-institutions soutenue par une trentaine d'institutions comprenant des organismes d'aide bilatérale et d'assistance technique, des organisations des Nations Unies et de Bretton-Woods, des organisations non gouvernementales internationales et des organisations régionales.

Dépôt légal 03-04-135
Bibliothèque Nationale d'Haïti.
Achevé d'imprimer en mai 2003
sous les presses de l'imprimerie H. Deschamps,
Port-au-Prince, Haïti.

ISBN: 99935-2-273-2

AVANT PROPOS

En novembre 1996, lors du Sommet Mondial de l'Alimentation, Haïti, parmi plus de 150 nations du monde, prit l'engagement solennel d'**améliorer l'accès des populations à une nourriture saine et adéquate par la mise en place d'une politique globale de sécurité alimentaire**. Éliminer la faim et l'insécurité alimentaire implique une mise en commun des efforts et des actions de la société dans son ensemble (Etat, secteur privé, organisations coopératives et populaires, bailleurs de fonds, ONGs) chacun à sa mesure, dans l'ordre et l'harmonisation nécessaires pour créer une synergie appropriée entre les multiples interventions.

Pour répondre à cette nécessité cruciale d'union et d'intégration des interventions en vue de l'atteinte de cet objectif commun, l'Office de la Coordination Nationale pour la Sécurité Alimentaire a été mis en place en 1996. Celui-ci, qui bénéficie pour son fonctionnement d'une subvention du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural n'a malheureusement pas encore été légalisé par le Parlement, mais des dispositions sont maintenant en œuvre pour corriger cette lacune. Cette institution est constituée de deux (2) instances actuellement fonctionnelles :

- Une instance décisionnelle, le Conseil Interministériel de la Sécurité Alimentaire, formé en novembre 1996 par suite d'une décision prise en Conseil des Ministres. Il est composé de cinq ministres, Agriculture, Santé, Plan, Finances, Commerce et est actuellement présidé par le Ministre de l'Agriculture
- Une instance exécutive, le Bureau Technique de la Coordination Nationale pour la sécurité alimentaire, dont le Coordonnateur National a été commissionné en décembre 1995 par le Premier Ministre.

L'institution une fois légalisée, une troisième instance consultative, le Conseil de Consultation, sera mise en place. Ce Conseil sera constitué de représentants des différentes entités de la société civile et du secteur privé impliqués dans la sécurité alimentaire.

Une telle structure, qui permet une association étroite entre les entités gouvernementales et la société civile, le secteur privé, la coopération internationale, offre un cadre de concertation approprié pouvant être utilisé avec profit par les différents acteurs du développement.

Il n'existe pas de décisions pertinentes sans informations fiables, sans compréhension de la réalité dans ses déterminantes, ses manifestations et ses conséquences. C'est pourquoi la CNSA nous présente aujourd'hui cet état de la situation alimentaire afin de mettre à la disposition du public en général et des décideurs en particulier des informations et des analyses basées sur des sources nationales relativement fiables. Ce qui fait toute la valeur de cette exploration, c'est qu'elle est l'aboutissement d'un « tèt ansanm » qui a permis d'atteindre un niveau satisfaisant de concertation tant dans les constats que dans les recommandations.

Je remercie donc et je félicite sincèrement tous ceux, fonctionnaires de l'État, représentants de la société civile, de la coopération internationale, consultants nationaux et internationaux qui ont généreusement participé à cet effort et ont contribué à la qualité du travail effectué. Je profite de l'occasion pour adresser mes chaleureuses félicitations à la CNSA pour la tâche importante réalisée jusqu'ici avec des moyens combien limités. J'espère que ce document, qui n'est que le premier d'une longue série, constituera un texte de référence que tous les acteurs intervenant dans la lutte pour le renforcement de la sécurité alimentaire ne manqueront pas de consulter.



Sébastien HILAIRE
Ministre de l'Agriculture

REMERCIEMENTS

« **Haïti : Insécurité Alimentaire 2001-2002** » est l'aboutissement d'un projet conjoint de la Coordination Nationale pour la Sécurité Alimentaire (CNSA) et de la FAO, cette dernière, dans le cadre de l'Initiative SICIIV.

La démarche essentiellement participative qui a donné naissance à ce document a débuté dès octobre 2001 par un séminaire de lancement ayant réuni une quarantaine de participants issus tant d'Institutions publiques et Organismes autonomes de l'Etat : Bureau du Premier Ministre, MARNDR, MAS, CIPDSA, MPCE, DPC, IHSI, MSP, MCI, Bureau De Gestion De l'Aide Alimentaire, MDE, PNCS, que d'Institutions internationales – UE, FAO, PAM, Ambassade de France, UNICEF, USAID, FANTA, ACDI et de la Société civile : CARE, World Vision, BND, BATIR, CPDEP, CICDA, OXFAM GB, AFVP, ASPHA, PAPDA, IRAM, ASSODLO Plate Forme Sécurité Alimentaire, Group Croissance, ainsi que les Universités : UNIQ, UEH, FAMV.

Faisant suite à ce séminaire et aux débats intéressants et animés qui ont duré 2 jours, des groupes de travail multi-institutions ont continué, durant plusieurs mois, avec l'animation de la CNSA et de consultants engagés à cet effet, d'approfondir certains thèmes d'importance.

Lors de la rencontre à mi-parcours organisée le 9 avril pour recueillir les réactions sur les données recueillies et analysées, les institutions invitées ont encore une fois répondu présent.

Nous remercions toutes ces institutions, ainsi que leurs représentants de leurs contributions.

En dehors des réflexions des groupes de travail et des informations recueillies de différents organismes, nous tenons à rappeler que l'élaboration de ce premier bilan a bénéficié de la publication de l'EBCM II et de l'EMMUS III dont les données ont été largement utilisées ainsi que celles de la Carte de la Pauvreté du Ministère de la Planification et de la Coopération Externe. Nous les en remercions. Merci également au PNUD qui nous a permis d'utiliser les résultats de l'étude FAFO, à OXFAM-GB qui a mis à notre disposition les résultats de la version provisoire de ses « Cartes et Étude de Risques, de la Vulnérabilité et des Capacités locales de Réponses en Haïti » et à l'UNICEF et au CRS qui nous ont permis d'utiliser quelques unes de leurs photos.

Cet ouvrage, fruit de la participation d'un si grand nombre de personnes, a été réalisé sous la direction générale de Danielle Avin, Coordinatrice de la CNSA avec l'aide compétente et dévouée de Françoise Trine, Officier d'Appui aux initiatives nationales (SICIIV), membre du Secrétariat du Groupe de travail Inter institutions, FAO/ESD.

Le long processus de concertation et une grande partie de la rédaction ont été réalisés avec le précieux concours des consultants Gilles Damais de l'IRAM et Gary Paul de la FAMV; les consultants Rémy Montas et Roosevelt Saint Dic ont participé à la rédaction finale ; nous leur adressons nos sincères remerciements, ainsi qu'à l'équipe technique de la CNSA qui n'a pas marchandé son concours très actif, particulièrement Gary Mathieu, Myrtho Joseph, Douby Exantus. Nous ne saurions oublier dans nos remerciements les membres de l'équipe administrative et de l'équipe de soutien de la CNSA, pour leur aide efficace à la logistique des réunions, des séminaires et ateliers.

Le graphisme, la mise en page et les corrections finales ont été réalisés par Wilmino Jules et son équipe. Qu'ils soient également remerciés.

Nous adressons un remerciement tout spécial à la Représentation de la FAO en Haïti, particulièrement à Volny Paultre qui a assuré inlassablement la liaison entre l'Office en Haïti, le SICIIV à Rome et la CNSA et a accompagné l'entier processus de ses conseils pertinents et de son appui administratif.

Aux membres du Comité de Lecture, Simon Millien et Frank Hyppolite du cabinet du Ministre de l'Agriculture, Marc Josué de l'ACDI, Lucia Echecopar, Représentante Résidente du PAM, Michel Chantry de l'UE nous adressons un merci chaleureux.

Enfin, nous tenons à remercier très sincèrement l'Union Européenne de son appui financier sans lequel l'ensemble du processus n'aurait pu avoir lieu ainsi que pour sa participation aux différents échanges techniques.

RESUME

La problématique de l'insécurité alimentaire est étudiée dans ses principaux aspects, sous forme de réponses à des questions concrètes : combien sont victimes de l'IA? Qui sont-elles? Comment l'IA a évolué? Quelles ont été les réponses à l'IA? Etc.

L'insécurité alimentaire fait combien de victimes aujourd'hui?

Toutes les données disponibles montrent que l'insécurité alimentaire est massive et largement diffuse en Haïti :

- près de la moitié de la population totale, soit environ 4 millions de personnes, sont concernées par l'insécurité alimentaire et la pauvreté ;
- 2.4 millions, vivant avec moins d'un dollar américain par jour, seraient en état de pauvreté extrême, incapables de satisfaire leurs besoins alimentaires et leurs besoins de base non alimentaires (habillement, santé, éducation, logement) ;
- d'une manière générale, ces pauvres consacrent une partie importante de leurs revenus à l'achat d'aliments : 55% dans l'ensemble du pays, 43% dans l'Aire Métropolitaine, 50% dans les villes secondaires, 64% en milieu rural ;
- l'insécurité alimentaire se traduit par des taux de malnutrition élevés, notamment chez les enfants de moins de cinq (5) ans : 23% de ces enfants souffrent de malnutrition chronique, 5% de malnutrition aiguë et 17% d'insuffisance pondérale ; l'insécurité alimentaire contribue également à une forte mortalité infantile (12%) ;
- ces limitations dramatiques dans l'accès aux aliments ont leur correspondance dans la disponibilité globale au niveau du pays : près de 10% des besoins alimentaires de la population, exprimés en calories, ne sont couverts, ni par la production nationale, ni par les importations

commerciales qui ont fortement progressé ces dernières années et représentent aujourd'hui, avec l'aide alimentaire, plus du tiers des besoins de consommation.

Qui sont les ménages victimes de l'IA et où vivent-ils ?

Les victimes de l'IA se trouvent partout à travers le pays et particulièrement en milieu rural : 74% des pauvres y vivent.

Des zones diverses et de multiples groupes socio-économiques sont affectés :

- les zones rurales sensibles à la sécheresse, où l'on trouve 400 000 ménages à la merci des aléas climatiques ; dans ces zones, les paysans pauvres détruisent l'environnement pour survivre, ce qui à terme les plonge davantage dans la pauvreté,
- les zones urbaines, où 200 000 ménages survivent dans des quartiers à risques naturels élevés (glissements de terrain, inondations, effondrements,...) ; dans ces zones ainsi que dans les grandes poches urbaines de pauvreté (Cité Soleil, Cité Carton...), l'IA est chronique,
- les groupes en situation d'emploi précaire sont constitués de près de 440 000 ménages,
- les zones rurales difficiles d'accès où 300 000 ménages

ont besoin de plus d'une heure pour se rendre au dispensaire le plus proche,

- les 9 000 ménages ruraux ayant un faible accès au foncier,
- les foyers monoparentaux dont 570 000 sont dirigés par des femmes,
- les enfants évoluant dans des milieux socialement hostiles ou difficiles, tels ceux vivant dans les rues et ceux en domesticité ; le nombre de plus en plus élevé d'enfants concernés par ces phénomènes fait craindre une «juvénalisation» de la pauvreté,
- les foyers pauvres et les chômeurs ne recevant pas de transferts de l'étranger,
- les personnes âgées à revenus très bas ou inexistant ainsi que les foyers pauvres comportant des victimes de maladies endémiques.

Comment l'IA a-t-elle progressé au cours des dernières années ?

L'analyse de l'évolution de la situation de l'insécurité alimentaire a permis de dégager plusieurs tendances au cours des derniers 15 ans.

Globalement on a observé :

- Une augmentation en nombre des victimes de l'IA, mais une baisse dans le pourcentage : 60% en 1986 contre 48% en 2000,
- Une part plus importante du budget des ménages consacrant

crée à l'alimentation (48% en 1986/87 pour l'ensemble du pays contre 55% en 2000) et des changements dans les habitudes alimentaires (une forte progression de l'achat des repas cuits hors domicile, une forte baisse dans la consommation des légumes, du lait et des huiles),

—Un bilan alimentaire en progrès (2055 calories/jour/personne en 2000 contre 2026 en 1980), mais représentant seulement 87% de la quantité recommandée, soit 2450 calories/jour,

—Un déséquilibre flagrant entre l'offre alimentaire nationale croissant à un rythme annuel moyen de 0.40% et la demande nationale évoluant à un taux annuel de 2%,

—Des sorties de devises de plus en plus élevées pour couvrir les importations alimentaires : 80% de la valeur des exportations en 1999, 76% en 2001,

—Une légère amélioration de la situation de la sécurité alimentaire de 1986 à 1991 suivie d'une forte dégradation durant la période de l'embargo entre 1992 et 1994 puis d'une amélioration entre 1995 et 1999 pour se détériorer de nouveau depuis l'année 2000.

Par ailleurs, la dégradation générale du contexte socio-politique se caractérisant par une faible croissance économique, la rareté croissante de l'offre en services de base, l'augmentation de la délinquance, l'accélération de l'exode rural et l'accroissement des migrations vers l'étranger, a été la toile de fond de ces différentes constatations.

Quels sont les facteurs déterminants de l'IA ?

La progression de l'insécurité alimentaire s'explique par un nombre important de facteurs : politiques, économiques et sociaux.

Les facteurs politiques

- **L'instabilité politique** : Le manque de continuité dans les actions entreprises par l'Etat, les changements trop fréquents dans l'adoption de stratégies ou d'approches, l'incertitude créée pour les opérateurs économiques et pour les partenaires aussi bien nationaux qu'internationaux par cette instabilité, les crises politiques répétitives sont autant d'éléments qui nuisent à la recherche de solutions viables et durables à la problématique de l'insécurité alimentaire ;
- **Les défaillances de la gouvernance et la faible structuration de la Société Civile** : l'imprécision du rôle des différentes institutions publiques et des relations que celles-ci doivent entretenir entre elles et avec le secteur privé et la société civile, la méfiance réciproque entre ces diverses composantes de la nation, l'état embryonnaire des structures organisationnelles de la société civile, sont les signes les plus évidents de ces défaillances ;

Les facteurs économiques

- **la faiblesse des investissements, l'insuffisance des infrastructures et des services** limitent la production de richesses et la création d'emplois : l'indice du PIB est passé de 100 à moins de 70 au cours de la période, le rapport investissement sur PIB est passé de 16.7% à 9%;

- **la libéralisation accélérée de l'économie**, loin de combattre la pauvreté, l'a exacerbée pour certains groupes sociaux. En effet, elle s'est faite au détriment des petits producteurs agricoles haïtiens, incapables de résister à une concurrence déloyale (les produits importés étant originellement subventionnés), et dont les revenus vont se détériorer en termes relatifs : ceux-ci constituent aujourd'hui la majeure partie des pauvres en situation d'insécurité alimentaire. Cette libéralisation aura aussi contribué à modifier considérablement la structure de l'offre alimentaire et les habitudes de consommation, accroissant ainsi la dépendance et les risques d'insécurité alimentaire liés à un approvisionnement externe dans un contexte macro-économique fragile (érosion des réserves en devises) ;
- **les très fortes inégalités de revenus** qui réduisent les capacités d'investissements des ménages pauvres incapables de participer même modestement à la création de richesses ; Elles réduisent également la taille du marché local,
- **la baisse de la production réelle**, dans un contexte de croissance démographique : puisque le niveau global de production baisse en termes réels, tandis que la population augmente (2 à 2.2% l'an), il va sans dire que la pauvreté ne saurait diminuer ;
- **l'exposition aux fluctuations de la conjoncture économique et les incertitudes des sources de revenu** : lorsque le dollar connaît de fortes appréciations par rapport à la gourde sur de très courtes périodes, il y a décapitalisation pour les petits (tes) marchands (des), et baisse du pou-

voir d'achat des consommateurs, ce qui de part et d'autre accentue les problèmes d'alimentation de ces ménages ;

- **la surexploitation et la dégradation du milieu** : aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain, le déséquilibre entre besoins et ressources entraîne surexploitation et dégradation de l'environnement, qui induisent une baisse de la productivité du travail et du sol;

Autres facteurs

- **les risques naturels (inondations, glissements de terrain, sécheresses)**, aggravant les effets des facteurs de l'insécurité alimentaire : les personnes vivant dans ces zones sont sous la menace constante de tout perdre : récoltes, maisons, vêtements, et même leur vie ;
- **les difficultés d'accès aux services de base** : Les conditions difficiles d'accès à l'eau potable et aux soins de santé, la faiblesse du système de prévention (vaccination) et les conditions d'insalubrité ambiantes sont autant de facteurs rendant les pauvres encore plus pauvres, puisqu'ils contribuent à augmenter la prévalence des maladies infectieuses qui exigent des dépenses de plus en plus importantes et réduisent la productivité du travail.

Quelles réponses ont été apportées à l'IA ?

Ces réponses peuvent se grouper en deux (2) grandes catégories : celles à caractère institutionnel et celles à caractère individuel.

Sur le *plan structurel ou organisationnel* l'analyse des actions dénote :

- une grande diversification des acteurs et des activités : plusieurs Ministères et organismes autonomes, près de 2000 ONG, une multitude d'organisations de base, des associations paysannes, des organisations socio-professionnelles sont impliqués dans la lutte contre la pauvreté et travaillent au renforcement de la sécurité alimentaire ;
- un fonctionnement erratique sans cadre global défini : la persistance de la crise politique au cours de ces deux (2) dernières années a mobilisé les énergies au détriment de la mise en oeuvre d'un cadre global de lutte contre l'insécurité alimentaire et de politiques sectorielles harmonisées;
- avec cependant un certain progrès réalisé au niveau de la concertation ;

Selon leurs objectifs, leur durée, leur nature et les types de bénéficiaires, les interventions institutionnelles peuvent être catégorisées en :

- **interventions d'urgence** : conçues pour résoudre très rapidement des problèmes qui surviennent suite à des catastrophes naturelles (inondations, glissements de terrain, destruction de maisons, sécheresses, etc),
- **interventions de réhabilitation** : ce sont des actions très éphémères qui, sans agir sur les causes de l'insécurité alimentaire, tentent d'apporter un remède aux manifestations immédiates des problèmes tels les programmes de réhabilitation nutritionnelle des enfants et des mères ;
Faisant la transition entre les interventions précédentes et les

programmes de développement, nous avons :

- **Les programmes à haute intensité de main d'œuvre** : ils visent à distribuer des revenus aux populations en situation d'insécurité alimentaire chronique, et réaliser des infrastructures qui contribuent à l'augmentation ultérieure des revenus (pistes, petite irrigation, ...),
- **Les cantines scolaires qui permettent de renforcer la sécurité alimentaire à la fois à court et à long terme.**
- **Les projets de développement** : ce sont des projets mis en oeuvre par les ministères et les ONG qui sont des réponses partielles ou intégrées à l'insécurité alimentaire, notamment en milieu rural,

- **interventions structurelles** : une mise en place de structures organisationnelles devant prendre en charge la problématique de l'IA ; au cours des six (6) dernières années, plusieurs structures étatiques et de la société civile sont créées et/ou rendues fonctionnelles : la *Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire (CNSA)*, le *Programme National des Cantines Scolaires (PNCS)*, le *Bureau de Gestion de l'Aide Alimentaire*, la *Direction de la Protection Civile (DPC)*, la *Table Ronde de Concertation (TRC)* du Nord-Ouest, le *Comité de Concertation Cantines Scolaires*, des *Plate-formes d'ONG*, etc.

Sur le plan individuel on peut constater que :

- les ménages ont recours à des solutions de court terme hypothéquant l'avenir ;

- en milieu rural : la surexploitation du milieu et l'augmentation des prélèvements miniers sur les écosystèmes constituent la première réponse des agriculteurs à l'insécurité alimentaire ; lorsque ces systèmes atteignent ou sont sur le point d'atteindre leurs limites, ils migrent ou émigrent,
- en milieu urbain : l'adoption de nouveaux modes de consommation, le surendettement, l'intégration dans des réseaux de solidarité et le développement du petit commerce des trottoirs sont les signes que la frange pauvre de la population cherche à subvenir désespérément à ses besoins alimentaires; et à la première opportunité, elle émigre.

Les réponses à l'insécurité alimentaire méritent d'être structurées, élargies et approfondies :

- l'adoption d'un cadre global de référence et la légalisation de la structure de coordination sont des nécessités qui doivent permettre l'inscription dans la durée des interventions, et d'assurer leur pleine efficacité ;
- la négociation avec les bailleurs de fonds d'engagements sur le long terme afin d'assurer la continuité dans le temps de l'ensemble des activités entreprises; et leur prise en charge graduelle au niveau national ;
- le renforcement des structures spécialisées dans la gestion des urgences doit être poursuivi ;
- la démarche qui consiste à lier activités de réhabilitation et actions de développement doit être approfondie ;
- le suivi ininterrompu et l'évaluation périodique des interventions en cours doivent faire partie in-

tégrante de celles-ci en vue d'apporter en temps opportun les actions correctives; ou encourager celles qui sont positives, l'optimisation de l'utilisation des ressources disponibles supposant la consolidation de toutes les initiatives porteuses d'avenir.

Quelles sont les perspectives ?

A court terme

Il est peu probable que les tendances mises en évidence dans ce bilan s'infléchissent significativement, et ceci indépendamment de la résolution ou non de la crise politique actuelle.

Le faible volume des réserves nettes internationales, le prix des hydrocarbures sur le marché international, le déficit budgétaire provoqueront des tensions sur le marché des changes. Il pourrait en résulter des ruptures de stocks de certains produits importés (riz, blé, huile,...) ce qui aurait des conséquences catastrophiques sur la sécurité alimentaire des ménages pauvres.

La situation peut même encore s'aggraver si, à cause de la conjoncture économique internationale actuelle, on enregistre une baisse dans le volume des transferts de la diaspora.

A long terme

Trop de facteurs sont actuellement en jeu dont l'évolution est inconnue, tout particulièrement le contexte socio-politique. Cependant, à l'horizon de 2, 3 ou 4 ans, la crise politique devra être résolue, sinon le pays ne résistera pas davantage. Cette normalisation de la situation devrait permettre un retour progressif de l'aide publique au développement, qui, bien utilisée, contribuera à sortir le pays de l'ornière. Des in-

terrogations majeures subsisteront malgré tout :

- L'impact du virus du SIDA sur les forces productives du pays peut augmenter le nombre de pauvres et élargir l'insécurité alimentaire.
- Si la tendance au vieillissement de la première génération de migrants n'est pas compensée par une forte immigration récente et à venir, il est possible qu'à long terme le flux de devises transférées annuellement vers Haïti par la diaspora se réduise.

En fait, si ces dernières tendances se confirment et si des actions énergiques au point de vue politique, économique, environnemental, ... ne sont pas entreprises, l'insécurité alimentaire s'aggravera au cours des années à venir.

De nombreux défis doivent être rapidement relevés :

- Etablir et mettre en œuvre un cadre de lutte contre la pauvreté,
- se fixer des objectifs réalistes en matière de lutte contre l'insécurité alimentaire,
- légaliser la CNSA pour accroître sa capacité de coordination et de suivi des interventions,
- poursuivre l'amélioration du dispositif de prévention et de gestion des urgences,
- renforcer et améliorer les programmes de type « filet social », en particulier le Programme National de Cantines Scolaires (PNCS).

Quel dispositif de suivi mettre en place ?

La situation de la sécurité alimentaire de la population doit être à tout moment connue, connaissance qui ne peut être effective sans un dispositif de suivi efficace. La CNSA compte :

- Réaliser le suivi et l'analyse des indicateurs macro-économiques régulièrement collectés par les organismes publics (IHSI, BRH, MEF, AGD,...) et effectuer :
 - un suivi à *court terme* de certains groupes socio-économiques considérés comme particulièrement vulnérables à l'insécurité alimentaire : ménages vivant dans les zones sensibles à la sécheresse, dans celles à risques naturels élevés (glissements de terrain, inondations, effondrements,...), groupes en situation d'emploi précaire, ménages monoparentaux, etc ; les données recueillies de façon régulière par les ONG et certains organismes internationaux seront systématiquement traitées ; les évaluations d'impact des interventions d'urgence seront effectuées.
 - Un suivi de certaines variables jugées déterminantes de l'évolution à *long terme* de la sécurité alimentaire nationale telles que les migrations (suivi

des flux, suivi et analyse des modifications de la composition sociologique des émigrés) ou la prévalence du SIDA et son impact sur la production nationale ;

Parallèlement au suivi des indicateurs macro et micro, des études complémentaires seront également entreprises, ainsi que les analyses des données issues de toutes les enquêtes pertinentes concernant le domaine de la Sécurité Alimentaire.

La diffusion des informations traitées sera assurée par deux (2) publications régulières : un *Bulletin* trimestriel de conjoncture et un *Bilan* annuel sur l'état de la sécurité alimentaire. Par ailleurs, des études ponctuelles sur des thèmes spécifiques seront également publiées selon les besoins.

L'ensemble du dispositif décrit devra permettre de faire le point sur le degré d'avancement par rapport aux objectifs fixés et sur l'effectivité des dispositions prises, rendant ainsi possible l'application des mesures correctives appropriées.

INTRODUCTION

En novembre 1996, et pour la première fois, le problème de la faim et de la malnutrition a été traité mondialement au plus haut niveau par les dirigeants des Etats Membres qui se sont engagés à mettre en œuvre les moyens appropriés pour relever ce terrible défi. L'objectif du Sommet Mondial de l'Alimentation (SMA) organisé en 1996 par la FAO était de sensibiliser l'opinion publique et de susciter cet engagement politique au plus haut niveau afin de garantir à tous la sécurité alimentaire. Cinq (5) ans après, le Sommet d'août 2002 a réaffirmé l'engagement de réduire la faim dans le monde et a appelé toutes les parties concernées à intensifier leurs efforts pour atteindre cet objectif.

Un an avant le SMA de 1996 et dans le cadre des préparatifs devant amener à la concrétisation des engagements en cours d'élaboration et de discussion aux niveaux sous-régional et régional, le gouvernement haïtien a créé une entité multisectorielle, la *Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire (CNSA)* avec pour objectif de *contribuer à l'harmonisation et à l'intégration des politiques sectorielles visant la sécurité alimentaire, et de coordonner l'ensemble des interventions dans ce domaine en vue d'une plus grande efficacité des actions.*

Dans le cadre de l'**Engagement 7** du Plan d'Action du SMA, il était d'ailleurs prévu que les gouvernements «*établiront des mécanismes pour recueillir des informations sur la situation nutritionnelle de tous les membres des communautés, particulièrement des pauvres, des femmes, des enfants et des membres des groupes vulnérables et défavorisés, afin de suivre et d'améliorer la sécurité alimentaire des ménages concernés*». Haïti de son côté exprimait cette position : «*qu'un méca-*

nisme de suivi et d'évaluation du Plan d'action soit mis en place».

De 1996 à date, d'importants dossiers ont été traités par la CNSA seule ou en collaboration avec d'autres institutions : proposition d'un *Plan National de Sécurité Alimentaire*, élaboration de plusieurs *documents sur la sécurité et l'aide alimentaire*, constitution d'une *base de données* et d'un *système d'informations* sur la sécurité alimentaire, *publication* de plusieurs études, conception d'un nouveau modèle de *gestion de l'aide alimentaire*.

Toutefois, force est de constater qu'il existe encore de multiples difficultés et goulots d'étranglement en ce qui a trait à la précision et à la fiabilité des informations disponibles.

- difficultés d'accès : l'information n'est pas disponible systématiquement ou ne l'est que de façon partielle et sectorielle,
- difficultés d'interprétation des données disponibles : inexistence d'indicateurs minimum composites pour le suivi de l'IA, les rares indicateurs sectoriels qui seront régulièrement collectés ne permettent pas de cerner la nature multidimensionnelle et complexe du phénomène, ce qui débouche souvent sur une interprétation approximative des données,
- absence d'une situation de référence pour le suivi, et d'une communication officielle des objectifs à atteindre, sans lesquels il est difficile d'évaluer les progrès réalisés,
- absence d'un mécanisme de diffusion systématique des informations sur l'IA : jusqu'à présent, celles-ci sont mises de façon ponctuelle à la disposition des utilisateurs sous forme d'études thématiques et de rapports de mission.

La production de ce *Bilan* prétend systématiser les efforts de la CNSA en vue de fournir aux décideurs nationaux et internationaux les meilleures informations disponibles sur l'insécurité alimentaire, et vise à

- présenter une analyse fine de la situation de l'IA dans le pays en utilisant les meilleures données actuellement disponibles, informer sur la situation présente, apprécier sa progression sur une période relativement longue, tenter d'en comprendre les déterminantes et évaluer de manière succincte les efforts accomplis pour résoudre les problèmes,
- faire des propositions concrètes en vue d'améliorer le dispositif de suivi à mettre en place, ce qui suppose de multiples défis à relever :
 - valoriser les données existantes,
 - contribuer à développer les outils pour le suivi des actions,
 - contribuer à progresser vers un « système d'information et de cartographie sur l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité » intégré basé sur les systèmes existants.

Ce *Bilan* constitue l'une des deux (2) productions régulières de la CNSA, l'autre étant un *Bulletin* trimestriel de suivi de la conjoncture alimentaire dont le premier numéro est sorti en décembre 2002.

Ce premier « *Haïti : Insécurité Alimentaire* », s'articule autour des questions classiques de type : *Combien de victimes? Qui sont-elles? Pourquoi sont-elles si nombreuses? Comment corriger et Quand? De manière plus spécifique, il tente d'apporter des réponses aux interrogations suivantes :*

- *Quelle est l'ampleur de l'insécurité alimentaire aujourd'hui?*

Quel est le bilan alimentaire national en termes quantitatif et structurel?

- Qui sont les victimes de l'IA? Où vivent ces dernières?
- Comment l'IA a évolué au cours des 15 dernières années?
- Quels sont les facteurs explicatifs (politiques, économiques, naturels, institutionnels, démographiques, sociologiques,...) de l'insécurité alimentaire?
- Quelles sont les réponses (institutionnelles et individuelles) à l'IA? Ces réponses sont-elles toujours appropriées?
- Quelles leçons à tirer de cette analyse? Quelles sont les initiatives à renforcer et à consolider? Quels manquements à corriger?
- Quelles sont les perspectives à moyen et court terme en ce qui concerne la sécurité alimentaire?
- Que faire à très court terme en vue d'améliorer le dispositif de coordination et de suivi? Quelles informations prioritaires non encore disponibles devraient être collectées dans cette quête d'amélioration?

Pour éviter que ce premier numéro, forcément assez long, ne soit rebutant à lire, nous avons opté pour une présentation en articles plutôt qu'un document compact organisé en chapitres. Les réponses aux questions listées sont organisées en six (6) articles :

- La prévalence de l'insécurité alimentaire : Combien de person-

nes sont aujourd'hui victimes de l'insécurité alimentaire?

- La prévalence de l'insécurité alimentaire : Qui sont les victimes de l'insécurité alimentaire?
- Evolution de l'insécurité alimentaire durant les 15 dernières années,
- Les facteurs de l'insécurité alimentaire : Pourquoi la moitié de la population est-elle aujourd'hui victime de l'insécurité alimentaire?
- Quelles réponses ont été apportées à l'insécurité alimentaire?
- Quelles sont les perspectives? Que faire pour améliorer le suivi de la sécurité alimentaire?

Chaque article a sa propre logique interne et est relativement autonome par rapport aux autres. Aussi des répétitions inévitables apparaissent dans certains articles. Lorsqu'on parle d'évolution, les chiffres concernant la situation actuelle réapparaissent ; de même, en parlant de réponses, il est logique de faire référence aux facteurs. L'essentiel étant de répondre, dans le cadre de l'article, à la question posée de manière aussi complète que possible.

Bien que ce travail ne soit pas exhaustif, la CNSA a la ferme conviction qu'il constitue déjà un outil de référence précieux sur l'insécurité alimentaire ; que les informations véhiculées favoriseront la concertation entre les partenaires ainsi que la collaboration des multiples intervenants dans le domaine combien complexe de la sécurité alimentaire.

3
6
0
5
4
9
2

L'insécurité alimentaire en chiffres



L'insécurité alimentaire en chiffres

Combien de personnes sont aujourd'hui victimes de l'insécurité alimentaire ?

Points saillants : Toutes les données disponibles montrent que l'insécurité alimentaire est massive et largement diffuse en Haïti:

- l'insécurité alimentaire et la pauvreté concernent aujourd'hui près de la moitié de la population totale, soit 3 800 000 d'habitants
- l'insécurité alimentaire se traduit par des taux de malnutrition

élevés, notamment chez les enfants de moins de cinq ans (insuffisance pondérale de 17%); elle contribue également à une forte mortalité infantile (12%)

- près de 10% des besoins alimentaires de la population, exprimés en calories, ne sont couverts, ni par la production nationale, ni par les importations commerciales qui ont

fortement progressé ces dernières années et représentent aujourd'hui, avec l'aide alimentaire, plus du tiers des besoins de consommation

- sur la base du bilan alimentaire établi pour les années 1997-99 en Haïti, la FAO estimait que 56% de la population était sous-alimentée

Insécurité alimentaire et pauvreté

De l'avis unanime, la cause première de l'IA est aujourd'hui la pauvreté. Selon les résultats de l'Enquête Budget Consommation des Ménages (EBCM) réalisée en 1999-2000, la moitié de la population haïtienne (48%), soit 3,8 millions de personnes, vit en dessous du seuil

de pauvreté et n'a donc pas suffisamment de moyens pour acheter la nourriture nécessaire pour couvrir les besoins alimentaires de base.

L'estimation de la prévalence de la pauvreté en Haïti aujourd'hui se base sur les travaux d'une équipe de chercheurs de l'institut norvégien FAFO des Etudes Internationales Appliquées¹ à partir des résultats de l'EBCM 1999-2000 réalisée par

Selon une enquête réalisée en 1999/2000, la pauvreté et l'insécurité alimentaire concerneraient un Haïtien sur deux, soit 3,8 millions de personnes

¹ Fafo Institute of Applied International Studies

Encadré 1 : La méthode d'estimation de la pauvreté de l'Institut FAFO

L'Institut FAFO définit deux seuils de pauvreté en comparant le niveau de consommation effective du ménage, qui inclut les dépenses monétaires et l'autoconsommation convertie en valeur monétaire, au coût d'un panier alimentaire qui est représentatif de la consommation des catégories les plus pauvres et couvre les besoins énergétiques estimés à 2 240 Kcal. Lorsque la consommation effective est inférieure au montant requis pour acquérir le panier, le ménage est considéré en situation de pauvreté absolue. Lorsque la consommation effective est inférieure au coût du panier auquel on ajoute un montant minimum pour couvrir des dépenses non-alimentaires essentielles (habillement, logement, santé, éducation, etc.), le ménage est considéré en situation de pauvreté générale. Ainsi définie, la pauvreté se réfère directement au concept de sécurité alimentaire.

l'Institut Haïtien de Statistiques et d'Informatique (IHSI). La pauvreté est définie (voir encadré n° 1) par rapport à la capacité du ménage à ac-

quérir suffisamment de nourriture pour satisfaire ses besoins alimentaires exprimés en calories et les besoins non-alimentaires jugés in-

compressibles (logement, habillement, santé, éducation, etc.). Ainsi définie, la pauvreté apparaît comme un excellent indicateur de l'insécurité alimentaire puisqu'elle mesure directement l'accès à l'alimentation.

Parmi les 3,8 millions de pauvres, près de 2,4 millions seraient en état de pauvreté extrême: ils n'auraient pas de quoi satisfaire leurs besoins alimentaires, sans parler des besoins non-alimentaires essentiels (habillement, logement, santé, éducation)

Tableau 1 : prévalence de la pauvreté

	TOTAL
Pauvreté générale	3 820 00
%	48 %
Pauvreté Extrême	2 365 000
%	30%

Source : PNUD/FAFO, d'après IHSI / EBCM 1999-2000

Tableau 2 : seuils de pauvreté définis sur la base des besoins alimentaires et non-alimentaires

SEUIL DE PAUVRETE	Gourdes par an par habitant	US \$ courants par an par habitant
Dépenses alimentaires	4 243	212
Autres dépenses	1 395	70
Dépenses totales	5 638	282

Source : PNUD/FAFO, d'après IHSI / EBCM 1999-2000

Les seuils de pauvreté utilisés correspondent pourtant à des niveaux de consommation¹ extrêmement bas: environ 5 600 gourdes par an et par personne, dont 4 200 gourdes au titre des dépenses alimentaires et 1 400 gourdes au titre des autres dépenses incompressibles; ce qui correspond à des dépenses journalières de moins de 20 gourdes ou 1 dollar US par personne (un dollar US équivalait à 20 gourdes au moment de l'enquête).

Le seuil de pauvreté utilisé pour estimer la prévalence de la pauvreté en Haïti est très bas, inférieur à 20 gourdes ou un dollar US par jour.

1 / La consommation des ménages, qui inclut les dépenses monétaires et l'autoconsommation (voir glossaire), est préférée au revenu pour analyser le niveau de vie des ménages parce qu'elle est plus fiable. Dans ce document, nous avons utilisé l'un et l'autre, dépendant des données à notre disposition.

Derrière ce chiffre moyen se cachent des disparités énormes. D'après l'EBCM, les 10 % des ménages les plus pauvres ont un revenu inférieur à 1 170 gourdes par unité de consommation (u.c.) par an. Ce revenu est dix fois inférieur au revenu moyen annuel par u.c. (12 600 gourdes) et 24 fois inférieur au revenu minimum des 10% des ménages les plus riches par u.c. par an (28 560 gourdes).

Le concept de l'unité de consommation (u.c.) est utilisé par l'IHSI dans le traitement des données pour tenir compte: a) des économies d'échelle qui sont réalisées dans les ménages plus grands par rapport aux ménages plus petits et b) du fait que la consommation diffère en qualité et quantité selon les âges, les enfants consommant en principe moins que les adultes et différemment. Selon l'échelle d'équivalence utilisée pour traiter les résultats de l'EBCM, une personne seule compte pour une u.c., les autres adultes appartenant au ménage pour 0.7 u.c. et les enfants de 0 à 14 ans pour 0.5 u.c.

*Les 10 %
des ménages
les plus pauvres
ont un revenu inférieur
à 1 170 gourdes par
unité de consommation
par an. Ce revenu
est dix fois inférieur
au revenu moyen
et 24 fois inférieur
au revenu minimum
des 10%
des ménages
les plus riches*

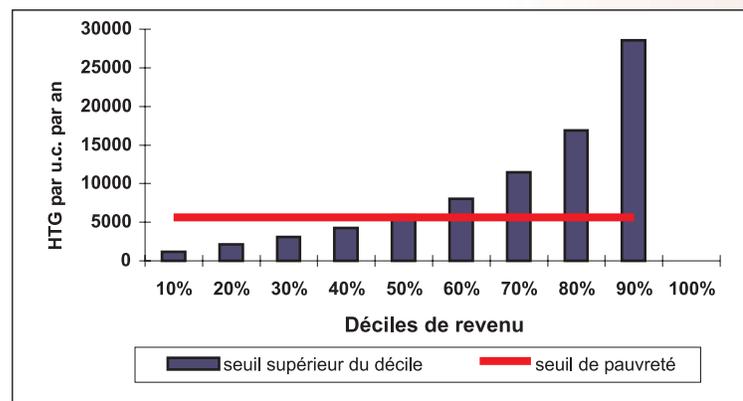
Tableau 3 : revenus annuels par u.c.

REVENUS ANNUELS	Revenu moyen par u.c.		Revenu maximum par u.c. du premier décile (les 10% les plus pauvres)		Revenu minimum par u.c. du dernier décile (les 10% les plus riches)	
	Gourdes	US\$	Gourdes	US \$	Gourdes	US \$
Ensemble du pays	12 600	630	1 170	58	28 560	1 428

Source : IHSI / EBCM 1999-2000

Graphique 1 : Répartition des revenus par u.c. et seuil de pauvreté

(Note : les colonnes indiquent le seuil supérieur des déciles calculés sur le revenu)

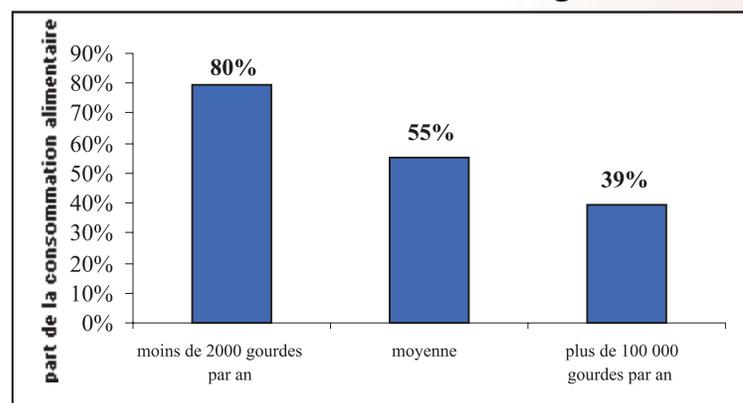


Source : IHSI / EBCM 1999-2000 et PNUD/FAO pour le seuil de pauvreté

Globalement, plus de la moitié (55%) de la consommation des ménages est consacrée à des achats d'aliments. L'importance de cette part reflète la faiblesse des revenus de la population, qui dépense en premier lieu pour se nourrir. La part de la consumma-

tion alimentaire est d'autant plus grande que les dépenses du ménage sont faibles: plus de 80% chez les ménages consommant moins de 2 000 gourdes par an, moins de 40% chez les ménages consommant plus de 100 000 gourdes par an.

Graphique 2 : Part de la consommation alimentaire dans la consommation des ménages

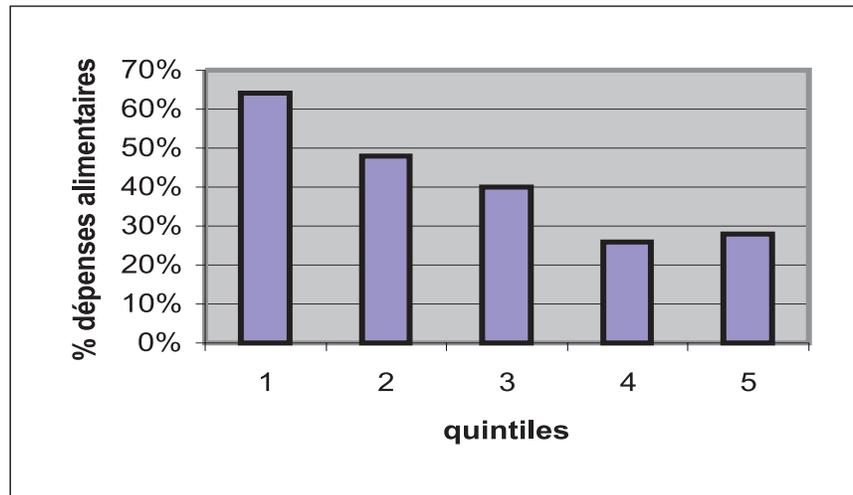


Source : IHSI / EBCM 1999-2000

La part de la consommation alimentaire représente 64% pour les 20% de la population les plus pauvres et seulement 28% pour les 20% les plus riches.

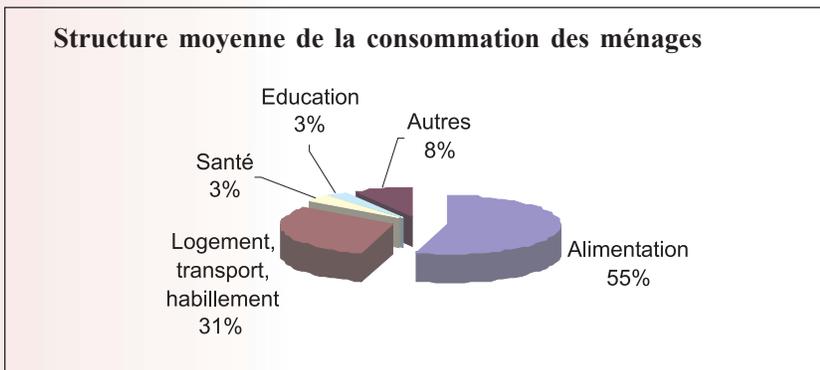
Le budget des ménages se répartit entre l'alimentation (55%), le logement, le transport et l'habillement (30%) et la santé et l'éducation (3% respectivement). Les postes santé et éducation représentent une très faible part du budget, traduisant non seulement le peu de ressources disponibles, dans le cas des ménages les plus pauvres, mais aussi le manque de services (démontré par le fait que la proportion du budget consacrée à la santé et l'éducation est pratiquement constante pour les quintiles).

Graphique 3 : Part de l'alimentation par quintile (voir EBCM p. 70)



Source : IHSI / EBCM 1999-2000

Graphique 4 : structure moyenne de la consommation des ménages



Source : IHSI / EBCM 1999-2000

Tableau 4 : comparaison de la structure de la consommation des ménages

	Ensemble du pays
Alimentation	55%
Logement, transport, habillement	30%
Santé	3%
Education	3%
Autres	8%
Total	100%

Source : IHSI / EBCM 1999-2000

Insécurité alimentaire et malnutrition

La malnutrition est l'une des conséquences les plus graves de l'insécurité alimentaire. Selon l'enquête mortalité, morbidité et utilisation des services réalisée au cours de l'année 2000 (EMMUS III), 23 % des enfants en dessous de cinq ans accusent un retard de croissance (révélateur d'une malnutrition chronique), 5 % sont émaciés (malnutrition aiguë) et 17% enregistrent une insuffisance pondérale par rapport à leur âge.

Selon une enquête réalisée en 2000, 23% des enfants en dessous de cinq ans souffraient alors de malnutrition chronique et 5% de malnutrition aiguë, tandis que 17% enregistraient une insuffisance pondérale

Tableau 5 : prévalence de la malnutrition chez les enfants de moins de cinq ans

	Malnutrition chronique = retard de croissance	Malnutrition aiguë = émaciation	<u>Insuffisance pondérale</u>
Taux de prévalence en 2000	22,7 %	4,5 %	17,3 %

Source : EMMUS III - 2000

Tableau 6 : taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans

	Mortalité infantile (0 à 1 an)	Mortalité infanto-juvénile (0 à 5 ans)	<u>Prévalence des diarrhées</u>
Taux de prévalence en 2000	80 pour mille	119 pour mille	26 %

Source : EMMUS III - 2000

Près d'un enfant haïtien sur quatre a ainsi connu des périodes répétées d'une alimentation inadéquate ou de maladies relativement longues pendant ses cinq premières années de vie. Ce taux de malnutrition chronique est deux fois plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain. Il atteint la valeur de 45% dans le département du Centre, soit près d'un enfant sur deux, contre 15% seulement à Port-au-Prince. L'insuffisance pondérale concerne plus de 17% des enfants de moins de cinq ans ; elle est d'ordinaire de l'ordre de 2 % dans le cas d'une population en bonne santé et bien nourrie.

Cette malnutrition contribue à des taux de mortalité infantile (avant un an) et infanto-juvénile (avant 5 ans) élevés.

*Près d'un enfant
sur huit ne survit
pas au-delà de 5 ans.
Un sur douze meurt
avant l'âge d'un an.*

L'état nutritionnel des femmes entre 15 à 49 ans est déterminant pour leur propre santé mais aussi pour la mortalité et morbidité des jeunes enfants. Près de 12% des femmes présentent une déficience énergétique chronique (mesurée par l'Indice de Masse Corporelle), notamment les femmes âgées de 15 à 19 ans (21 % de cas déficience). Cette proportion est de 13% en milieu rural contre 9% en milieu urbain.

Les carences en micronutriments sont responsables de maladies et de troubles importants. Toujours selon l'enquête EMMUS III, près des deux tiers des enfants de moins de 5 ans sont anémiques par carence en fer et 2% souffrent d'anémie sévère. Dans le département du Centre, se sont les trois-quarts des enfants qui souffrent d'anémie. L'anémie concerne également près de la moitié des femmes (60% dans le département du Centre), dont 3% pour l'anémie sévère.

Enfin, cette insécurité alimentaire se traduit tout simplement par la faim : toujours selon l'enquête EMMUS III, près d'une personne sur deux (40%) de sexe féminin s'est endormie au moins une fois avec une sensation de faim au cours de la semaine précédant l'enquête.

*40% des femmes
interrogées au cours de
l'enquête déclarent
s'être endormie avec
une sensation de faim
au moins une fois
au cours de la semaine
précédant l'enquête.*

Insécurité alimentaire et disponibilités alimentaires globales

L'insuffisance des disponibilités alimentaires pour la consommation est un facteur d'insécurité alimentaire important en Haïti.

Sur la base d'une population totale estimée à environ 8 millions d'habitants en 2000-2001, on peut estimer les besoins totaux à 1 830 000 tonnes-équivalent-céréales (cf. glossaire) en supposant que chaque individu requiert en moyenne 225 kg de céréales par an pour satisfaire ses besoins nutritionnels de base. On

estime aujourd'hui que 55 % de ces besoins sont couverts par la production nationale, 28,5% par les importations commerciales et 7,5% par de l'aide alimentaire, ce qui laisserait un déficit global d'environ 9 %.

Les disponibilités alimentaires sont un facteur déterminant de l'accès à l'alimentation. On estime aujourd'hui que 9% des besoins de consommation du pays ne sont pas satisfaits

En 1996, pour des besoins totaux de 1 710 000 tonnes-équivalent-céréales, le déficit était estimé à environ 17 %, la production nationale couvrant 57 % de ces besoins, les importations commerciales 18% et l'aide alimentaire 8%. Il y aurait donc eu réduction du déficit alimentaire global entre 1996 et 2000-2001.

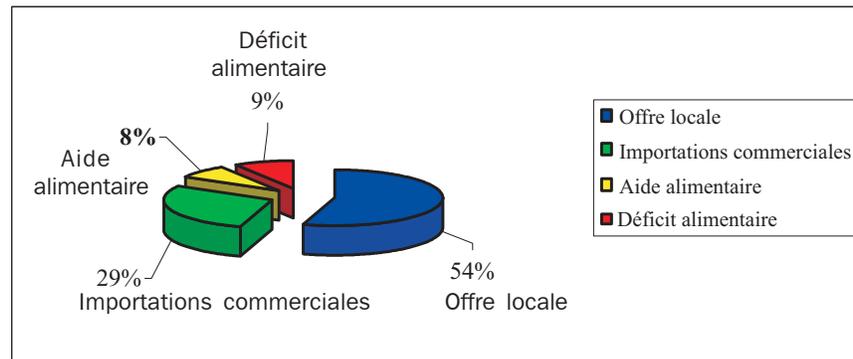
Des estimations plus récentes (SAINT DIC et al, 2002) laisseraient

Tableau 7 : estimation du déficit alimentaire global

BALANCE ALIMENTAIRE	1995-1996		2000-2001	
	TEC	%	TEC	%
Besoins	1 710 000	100%	1 830 000	100%
Production nationale			1 056 500	
Exportations			56 500	
Offre locale nette	980 000	57%	1 000 000	55%
Importations commerciales			550 000	
Réexportations			25 000	
Importations commerciales nettes	300 000	18%	525 000	29%
Aide alimentaire	140 000	8%	140 615	8%
Déficit alimentaire	290 000	17%	164 385	9%

Source : CNSA

Graphique 5 : Balance alimentaire globale (2000-2001)



Source : CNSA

croire à un déficit plus important pour l'année 2002¹.

Sur la base des bilans alimentaires annuels, la FAO a défini un in-

Encadré 2 : Estimation de la prévalence de la faim par la FAO

La méthode employée par la FAO pour estimer la prévalence de la sous-alimentation peut être résumée comme suit:

- Calculer le nombre total de calories qu'il est possible d'obtenir à partir de la production alimentaire locale, des échanges commerciaux et des stocks.
- Calculer le nombre minimum moyen de calories requis pour la population, en tenant compte du nombre de calories dont ont besoin les différents groupes de population selon leur âge et leur sexe et de la composition de la population.
- Diviser le nombre total de calories disponibles par le nombre d'habitants du pays.

- Déterminer un coefficient de répartition qui tienne compte de l'inégalité de l'accès à l'alimentation.
- Combiner ces informations pour déterminer la répartition de l'approvisionnement alimentaire au sein du pays et déterminer le pourcentage de la population dont la ration alimentaire est inférieure au minimum requis. Ce chiffre est le taux de prévalence de la sous-alimentation.
- Multiplier ce pourcentage par la population afin d'obtenir le nombre d'individus sous-alimentés.

Chaque année, l'estimation est mise à jour pour tous les pays de plus d'un million d'habitants, dans le cadre du suivi de l'évolution de la sous-alimentation depuis le SMA

1 / Selon ces estimations, en tenant compte principalement de la sécheresse ayant affecté la production locale et dans une moindre mesure de l'augmentation de la population ainsi que de la baisse de l'aide alimentaire, le déficit serait de 20% des besoins totaux, soit environ 400.000 TEC.

Sur la base du bilan alimentaire établi pour les années 1997-99 en Haïti, la FAO estimait que 56% de la population était sous-alimentée.

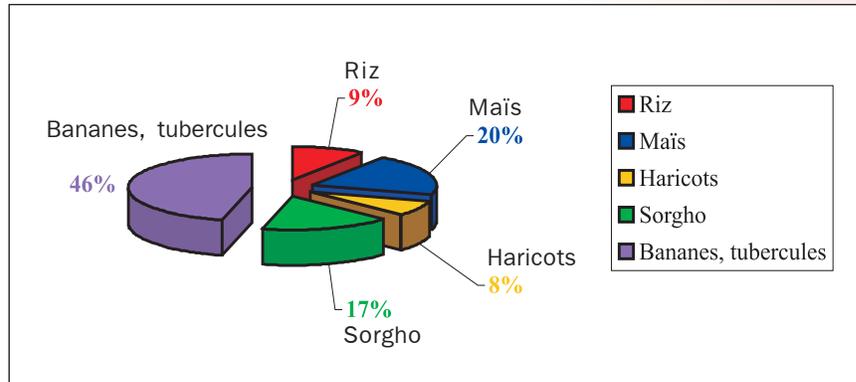
dicateur de la sous-alimentation pour suivre l'évolution de la sous-alimentation dans tous les pays (voir encadré 3 pour la description de la méthodologie). Sur la base du bilan alimentaire établi pour les années 1997-99 en Haïti, donnée la plus récente disponible, la FAO estimait que 56% de la population était sous-alimentée.

Près de la moitié de la production nationale exprimée en calories est constituée de racines et de tubercules.

Ces chiffres sont à prendre avec précaution compte tenu de la grande incertitude qui pèse sur les données concernant la production agricole nationale, en l'absence de statistiques systématiques. Ils révèlent néanmoins une réduction du déficit, donc une amélioration des disponibilités alimentaires.

L'amélioration des disponibilités alimentaires est due principalement à l'augmentation des importations commerciales, en particulier du riz, dont la proportion, par rapport aux besoins alimentaires est passée de 18% à 29% entre 1995-96 et 2000-2001.

Graphique 6 : Estimation de la répartition par culture de la contribution de la production nationale aux besoins caloriques (2000-2001)



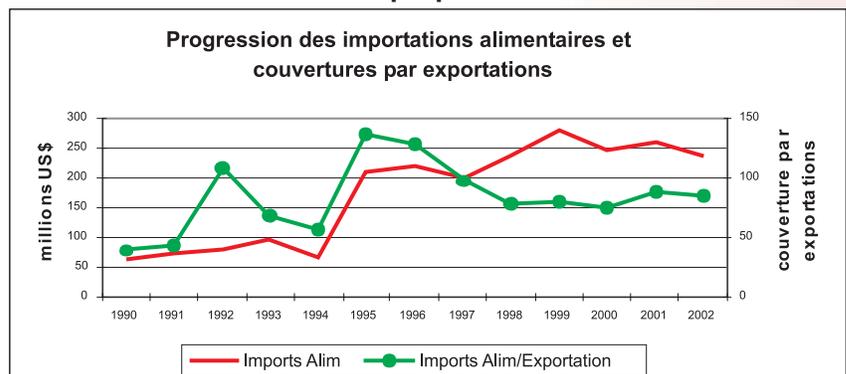
Source : CNSA

Tableau 8 : évolution des importations alimentaires
(en millions de dollars US)

	Imports	Imports alim.	%	Imports Alim. / Exportations
1990	332	63	19%	39%
1991	400	73	18%	44%
1992	278	79	28%	108%
1993	355	96	27%	69%
1994	252	67	27%	58%
1995	700	211	30%	138%
1996	688	220	32%	129%
1997	756	200	26%	98%
1998	884	236	27%	79%
1999	1011	279	28%	80%
2000	1078	248	23%	76%

Source : CNSA, d'après BRH

Graphique 7



Source : CNSA, d'après BRH

Cette amélioration des disponibilités est due à une augmentation considérable (presqu'un doublement) du volume des importations commerciales, en particulier de riz. Leur part est passée de 18% à 29% des besoins alimentaires entre 1995-96 et 2000-2001. Elles ont triplé en l'espace de dix ans, et représentaient environ 250 millions de dollars par an entre 1999 et 2001, soit 25% du total des importations haïtiennes.

Ces dernières années, environ 80% du total des ressources générées par les exportations nationales ont été consacrées aux importations de produits alimentaires, contre moins de 60% au début des années 90 (à la sortie de l'embargo, en 1995 et 1996, les exportations ne suffisaient pas à couvrir le total des importations alimentaires requises).

En 2000, on a importé plus de 220 000 tonnes de riz, probablement près de 250 000 tonnes en 2001 (estimation CNSA, d'après USDA), soit plus des deux tiers de la consommation totale estimée.

Les importations de haricot, principale source de protéines d'une bonne partie de la population haïtienne, ont également fortement progressé en six ans, alors que celles de maïs restent pour l'instant à un niveau insignifiant par rapport à la production nationale.

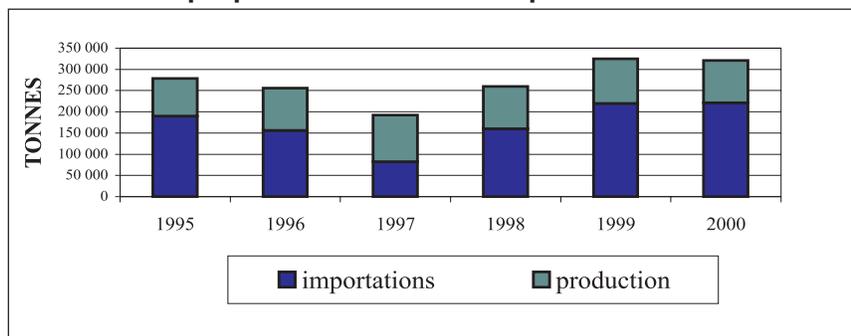
Le volume de l'aide alimentaire reçue, exprimé en tonnes-équivalent-céréales reste globalement constant sur les six dernières années (140 000 TEC par an), même si on enregistre une pointe en 2000 aux alentours de 170 000 TEC. Cette progression s'explique en grande partie par le fait que contrairement à l'aide financière, l'aide alimentaire n'est en général pas soumise au blocage imposé par la Communauté Internationale dans le contexte de crise actuel.

Tableau 9 : évolution des importations alimentaires (en milliers de tonnes métriques)

	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Riz	190 000	156 000	82 440	160 000	220 000	221 000
Farine + blé	108 000	80 000	52 000	136 000	214 000	208 000
Maïs	7 000	6 400	1 600	1 500	300	6 000
Haricots	17 000	11 900	5 200	20 000	25 000	23 000

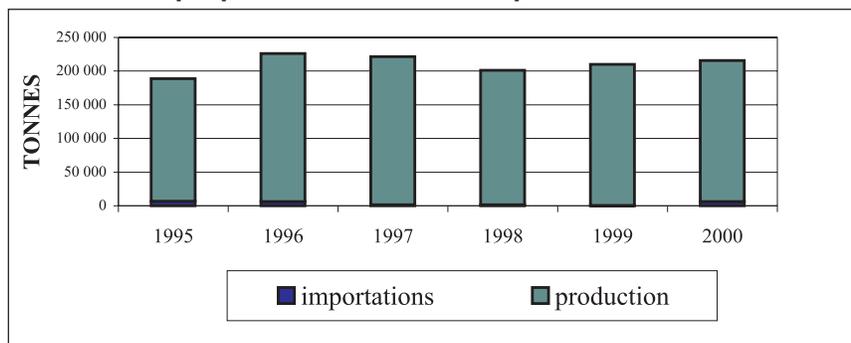
Source : CNSA, d'après USDA, MEF et AGD

Graphique 8 : Production et importation de riz



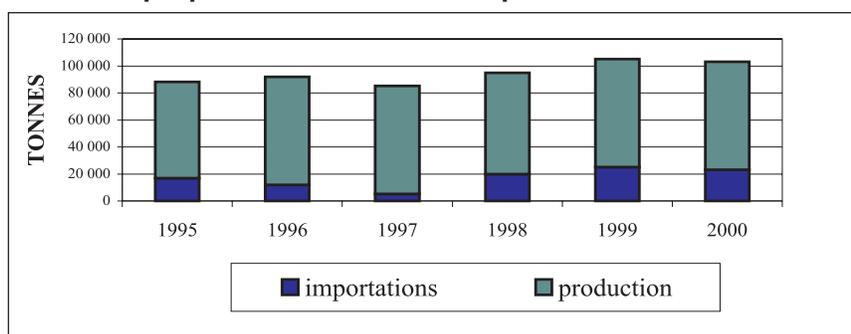
Source : CNSA, d'après MARNDR, USDA, MEF et AGD

Graphique 9 : Production et importation de maïs



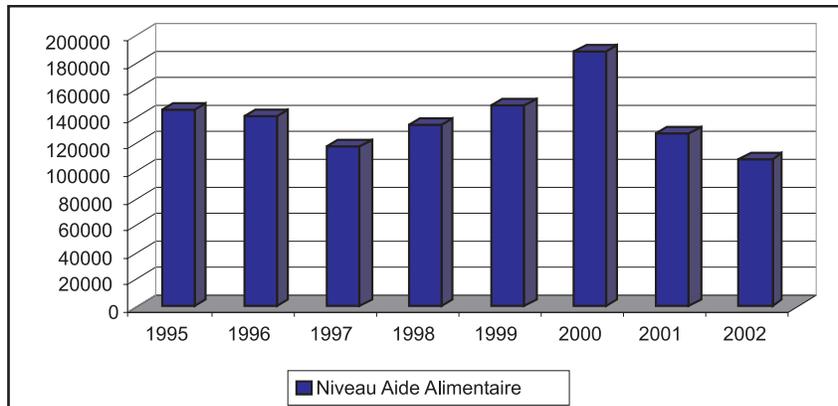
Source : CNSA, d'après MARNDR, USDA, MEF et AGD

Graphique 10 : Production et importation de haricots



Source : CNSA, d'après MARNDR, USDA, MEF et AGD

Graphique 11 : niveaux d'aide alimentaire
(en tonnes-équivalent-céréales)



Source : CNSA

En 2001, le volume d'aide alimentaire aurait pu être comparable à celui des années précédentes, n'était-ce le non renouvellement de l'aide accordée par le gouvernement des Etats-Unis dans le cadre du PL 480 titre III (aide directe au gouvernement). Cette aide a représenté 25% du volume total de l'aide alimentaire octroyée en 2 000.

A la fin des années 90 et en 2000, entre 70% et 90% de l'aide

alimentaire, soit environ 120 000 TEC, était monétisée, le reste était distribué gratuitement à des populations-cibles (cantines scolaires, centres de récupération nutritionnelle). Il s'agit donc d'une aide qui rentre directement en concurrence avec les importations commerciales réalisées dans le pays, dont le volume est estimé, tous produits confondus, à environ 460 000 tonnes en 2000 (cf. tableau 11).

Qui sont les victimes de l'insécurité alimentaire ?

Points saillants. La vulnérabilité à l'insécurité alimentaire en Haïti est de grande ampleur. Sur une population totale d'un peu plus de 8 millions d'habitants :

- près de 4 millions vivent en dessous du seuil pauvreté, incapables de la moindre épargne; ils représentent environ 550 000 ménages, soit 38% du total des ménages ;
- 200 000 ménages, 1.4 millions d'individus, survivent en milieu urbain dans des zones à risques naturels élevés ;
- 400 000 ménages (2.8 millions de personnes) qui sont à la merci des aléas climatiques dans

des zones rurales sensibles à la sécheresse;

- 440 000 ménages, soit 3 millions de personnes, vivent misérablement dans une situation d'emploi précaire;
- 9 000 ménages ruraux qui pratiquent essentiellement le métayage, un accès très instable au foncier;
- les ménages monoparentaux dont 570 000 sont dirigés par des femmes;
- 300 000 ménages ruraux (1 500 000 personnes) qui ont besoin de plus d'une heure pour se rendre au dispensaire le plus proche.

L'insécurité alimentaire touche un grand nombre d'Haïtiens. Mais, qui sont-ils exactement? Où vivent-ils? Quelle est la situation des pauvres résidant en milieu rural et dans les poches de pauvreté urbaines ? Les femmes sont-elles plus pauvres que les hommes?

Il est important de noter que tous les ménages présentant une caractéristique donnée (lieu de résidence, socio-économie, sexe, âge, ...) ne sont pas obligatoirement victimes de l'insécurité alimentaire. On peut bien vivre dans une zone sensible à la sécheresse, sans jamais connaître des problèmes alimentaires.

Les pauvres du milieu rural et des poches de pauvreté urbaines

L'insécurité alimentaire et la pauvreté générale concernent 48% de

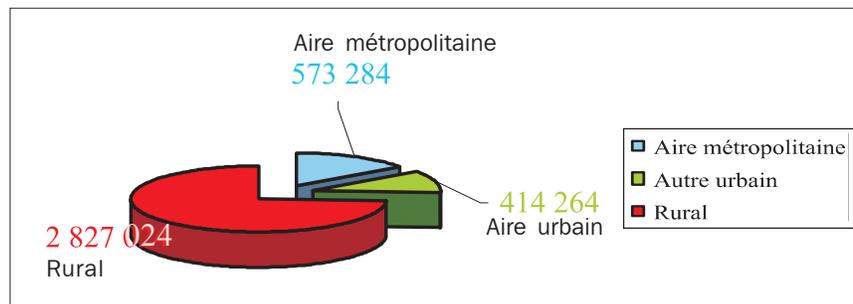
la population totale, soit en 2000, près de 3.8 millions de personnes (550 000 foyers: en moyenne, chaque ménage pauvre compterait 7 membres). Du point de vue géographique, leur répartition se présente comme suit :

- plus de 2.8 millions (405.000 ménages) se trouvent en milieu rural,
- 15% dans l'Aire Métropolitaine, 575 000 personnes ou 85 000 ménages),

- 11% dans les autres villes, 420 000 personnes ou 60 000 ménages).

L'insécurité alimentaire et la pauvreté concernent avant tout le milieu rural: 74% des pauvres vivent dans les campagnes.

Graphique 12 : Répartition de la pauvreté selon le lieu de résidence



Source : PNUD/FAO, d'après IHSI / EBCM 1999-2000¹

1 / Selon la division utilisée par l'IHSI dans le traitement de l'Enquête Budget-Consommation des Ménages 1999-2000, l'Aire Métropolitaine correspond à la commune de Port-au-Prince et ses environs immédiats (parties des communes de Kenscoff, Croix-des-Bouquets, Carrefour et Delmas). La catégorie 'villes secondaires' (« autre urbain » selon la terminologie de l'IHSI) correspond notamment aux chefs-lieux de département de province. L'échantillon-maître utilisé par l'IHSI permet d'obtenir des résultats statistiquement représentatifs pour ces trois (3) strates géographiques.

En milieu urbain, dans les zones marginalisées (Cité Soleil, Cité Boston, Sous Rail, La Saline, etc), la situation de pauvreté extrême qui y sévit se traduit par une insécurité alimentaire chronique. L'étude réalisée par le PAM en avril 2002 confirme qu'un nombre élevé de familles qui y résident sont exposées à des conditions de quasi famine à l'année longue.

Les revenus sont beaucoup plus bas en milieu rural : le revenu maximum des 10% des ménages les plus pauvres en milieu rural n'atteint pas trois (3) gourdes par jour de travail ou 900 gourdes par an et par adulte.

Les revenus enregistrés durant l'EBCM (1999-2000), très faibles dans tous les lieux de résidence, sont à la limite du scandale en milieu rural. En effet, le revenu maximum des 10% des ménages les plus pauvres en milieu rural n'atteint pas trois (3) gourdes par jour de travail ou 900 gourdes par an et par adulte. C'est dans l'Aire Métropolitaine que la si-

Tableau 10 : Répartition de la pauvreté selon le lieu de résidence (nombre de personnes et % total ligne)

Niveau de Pauvreté	Aire Métropolitaine	Autres villes	Rural	I. TOTAL
Générale	575 000 (15 %)	420 000 11 %	2 825 000 74 %	3 820 000 100 %
Extrême	330 000 (14 %)	225 000 (10 %)	1 810 000 (76 %)	2 365 000 100 %

Sources : PNUD/FAO, d'après IHSI / EBCM 1999-2000

Tableau 11 : Revenus annuels des ménages selon le lieu de résidence

Lieu de résidence	- Revenus Annuels			
	Revenu moyen par uc		Revenu max par uc du 1 ^{er} décile (les 10% les plus pauvres)	
	Gourde	US \$	Gourde	US \$
Aire Métropolitaine	24 350	1 220	5 555	278
Villes secondaires	17 100	855	1 750	88
Rural	7 550	378	910	45
Ensemble du pays	12 600	630	1 170	58

Source : IHSI/EBCM 1999-2000

tuation est la moins mauvaise, puisque le revenu moyen à Port-au-Prince est trois (3) fois supérieur au revenu moyen en milieu rural ; quant au revenu maximum des 10% des ménages les plus pauvres de Port-au-Prince, il équivaut à six (6) fois le revenu maximum des 10% les plus pauvres en milieu rural !

La différence de niveaux de revenu est telle qu'elle contribue grandement à expliquer le fort exode rural enregistré au cours des dernières années.

Il est important aussi de faire ressortir l'utilisation du revenu selon le

Plus la part du budget consacrée à l'alimentation est élevée, plus le ménage se retrouve dans une situation de pauvreté. Cette situation s'aggrave davantage pour les pauvres vivant en milieu rural, et particulièrement pour les pauvres ruraux des zones à risque.

Tableau 12 : Comparaison de la structure de la consommation des ménages

Poste de dépenses	Aire Métropolitaine	Villes secondaires	Milieu rural	Ensemble du pays
Alimentation	43.4%	50.1%	64.3%	55%
Logement, transport, habillement	39.3%	29.8%	24.1%	30%
Santé	3.2%	3.6%	3.2%	3%
Education	3.7%	3.7%	2.7%	3%
Autres	10.4%	12.8%	5.7%	8%
Total	100%	100%	100%	100%

Source : IHSI / EBCM 1999-2000

lieu de résidence. Le tableau 11 fournit les chiffres nécessaires.

Les ruraux pauvres des zones à risque

Les zones particulièrement sensibles considérées sont les zones sèches et les zones de conflits terriens qui ont une incidence certaine sur la production de vivres alimentaires.

Risque de sécheresse

Les zones sensibles à la sécheresse représenteraient environ 40% de la superficie totale du pays, soit 10 000 km² ; elles se retrouvent au niveau de tous les départements.

Les zones de sécheresse les plus connues sont :

- le Far West (Jean Rabel, Bombardopolis, Baie de Henne, Môle St Nicolas, une bonne partie de la commune de Port de Paix),
- certaines régions de l'Artibonite (Anse Rouge, Savanne Désolée, ...),
- certaines communes du Sud-Est (Belle-Anse, Grand Gosier, Côtes de Fer, ...),
- une bonne partie de la Plaine du Cul de Sac, ...

- certaines communes du Nord Est,
- l'île de la Gonave,
- la partie Nord-Est du Plateau Central.

Ces zones concernent un nombre important d'individus. En faisant l'hypothèse que la densité de population qui y vit est de l'ordre de 200 habitants au kilomètre carré, on a un nombre de 2 millions de ruraux qui seraient exposés à ce risque de sécheresse. Le tiers de cette population, soit près de 700 000 personnes (135 000 ménages), habitent des régions où une sécheresse survient en moyenne une (1) année sur trois (3).

Lorsqu'une sécheresse prolongée survient, on constate en général une hausse du prix des produits vivriers sur les marchés locaux (raréfaction de l'offre) et une baisse du prix du charbon de bois (destruction de l'environnement pour l'obtention de revenus alternatifs) et des animaux sur pied (décapitalisation).

Un exemple parmi d'autres : En 1999/00, le département du Nord-Ouest a connu une sécheresse qui a sévi pendant plusieurs mois ; entre novembre 1999 et mars 2000, le prix du sac de charbon de bois est passé de 60 à 30 gourdes dans le département (CNSA). Parallèlement, au cours de la même période, le prix du lot de manioc est passé de 10 à 6,5 gourdes. En définitive, les revenus des paysans, provenant essentiellement de la vente de charbon de bois, ont diminué tandis que leurs dépenses augmentent. L'une des conséquences de cette prise en sandwich c'est que l'état nutritionnel des enfants s'est sensiblement détérioré.

Risques de conflits terriens

Dans plusieurs régions du pays, les litiges fonciers, provoquant des conflits sanglants pour la plupart,

sont courants. Leurs causes peuvent être diverses : changements brusques de la valeur des terres en relation avec des perspectives d'aménagement hydraulique, pression immobilière urbaine sur les terres agricoles à la périphérie des grandes villes, relance volontaire de litiges fonciers à la faveur de conjonctures socio-politiques particulières.

De telles conditions, outre les pertes en vies humaines, ont pour effet de paralyser, parfois pendant de longs mois ou même des années, les activités de production agricole sur les terres en litige.

Les régions les plus concernées par ces situations (OXFAM-GB 2002) sont :

- dans l'Artibonite : Vallée de l'Artibonite,
- dans le Nord-Ouest : Jean Rabel.

D'autres régions telles que l'Ouest et le Nord, à cause d'une forte pression de l'immobilier sur les terres présentent également certains risques de litiges.

Les ruraux ayant un faible accès au foncier

L'analyse de l'accès des ménages à certaines ressources productives (terre, bétail, ...) permet de mieux appréhender la capacité de réponse

En période de forte sécheresse, les paysans pauvres font face à une réalité implacable: destruction de l'environnement -baisse de revenus -hausse des dépenses-destruction de l'environnement.

Les modes de tenure les plus courants chez les ruraux pauvres accentuent l'insécurité alimentaire.

des ménages ruraux à l'insécurité alimentaire. L'accès au foncier et au bétail en milieu rural détermine grandement le degré de précarité des revenus. Il en ressort que dans l'ensemble, les ressources en terres sont très limitées et que près de 80% des ménages ruraux disposent de moins de 2 hectares de terre (1996). Dans les conditions de production et de productivité actuelles, cette quantité est considérée comme le seuil de superficie d'une exploitation économique en mesure d'assurer la sécurité alimentaire des exploitants.

Or il s'avère que

- dans le Sud 25% des exploitations agricoles ont en moyenne 0.32 hectare de terre) ;
- dans l'Artibonite, la taille moyenne d'une exploitation agricole varie d'un douzième (1/12) à 2 carreaux et demi (Duret et al, 2001).

L'étude de Duret (2001) a aussi révélé que les exploitations de petites tailles concernent principalement les femmes chefs de ménage.

De plus, sur le plan de la tenure, la structure d'une exploitation moyenne se présenterait de la façon suivante :

- 28% des terres sont obtenues en héritage,
- 20% environ sont achetées,
- environ 12% sont prises en fermage,
- 19% en métayage
- et 17% autres¹.

Ces chiffres suggèrent que seulement 48% environ de l'exploitation moyenne serait en propriété, ce qui est un élément important car, en réalité, c'est la superficie en propriété de l'exploitation qui constitue le prin-

cipal actif de l'exploitant. Par ailleurs, lorsqu'on accède au foncier pour de courtes périodes, il y a une insécurité qui se traduit par une propension à moins investir (en travail et en intrants) dans la terre, donc à contribuer encore davantage à l'épuisement de sa fertilité. Toutes choses étant égales par ailleurs, un métayer, particulièrement, est donc plus vulnérable qu'un paysan qui accède au foncier par d'autres voies.

En ce qui concerne le bétail, considéré comme une forme d'épargne en milieu rural, il a été noté que le cheptel est généralement de faible importance, lorsque l'accès est difficile.

Les ruraux ayant un faible accès aux services de base

L'accès aux services de base, particulièrement les soins de santé, est un élément important pour créer les conditions préalables à la production. L'absence de ces services traduit également le niveau de pauvreté de la population.

L'enquête EMMUS III (2000) révèle que 60% des ménages ruraux habitent à plus de 15 km de l'hôpital le plus proche, et 16% à plus de 15 km d'un dispensaire (structure minimale d'octroi de soins de santé). Pour 30% des ménages ruraux, il faut plus d'une heure de temps pour atteindre le dispensaire le plus proche. L'absence de services de santé de proximité est le principal problème sanitaire de 65% des ménages ruraux, le prix du service n'étant un problème que pour 4%, contre 20% des ménages urbains.

Dans l'Aire Métropolitaine la situation est moins difficile, car les

services de santé sont plus proches du lieu de résidence des ménages.

Les pauvres des zones suburbaines inappropriées et à risque

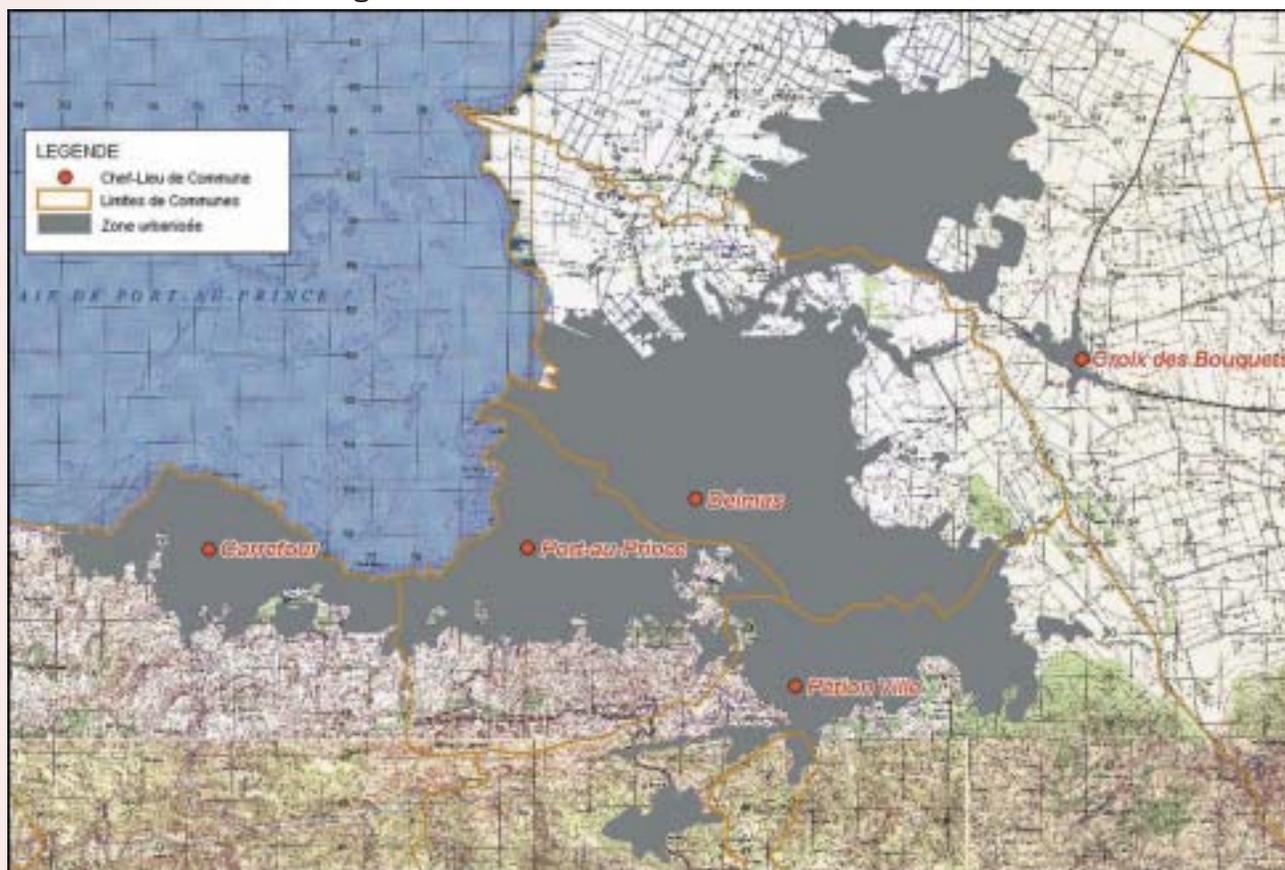
En milieu urbain, l'insécurité alimentaire est renforcée lorsqu'on habite dans une zone à risque de glissements de terrain, inondations et effondrements. Or les passages de cyclones et des dépressions tropicales sont les catastrophes naturelles qui ont le plus souvent frappé Haïti ces dernières décennies. Entre 1954 et 2001, près de 30 cyclones plus ou moins importants ont touché le territoire national, tandis que plus de 90 inondations majeures, dues à de fortes pluies, ont été recensées entre 1968 et 2001 (OXFAM, 2002), soit près d'un (1) cyclone et trois (3) inondations par an. On doit noter que les mêmes zones ne sont pas touchées à chaque inondation.

Les zones sensibles aux éboulements et inondations sont particulièrement concentrées dans les villes et en particulier à Port-au-Prince, ainsi que dans les zones côtières.

OXFAM (2002) estime les superficies des zones sensibles aux éboulements à 5 - 10% du territoire national. En termes de population, partant de l'hypothèse que les bidonvilles de l'ouest et du sud de Port-au-Prince (Cité Soleil, Cité l'Eternel, quartiers périphériques de Carrefour) sont les plus concernés, alors on peut penser que plus d'un (1) million de personnes (200 000 ménages) sont fragilisées par ce type de risque.

¹ Duret et al. (2001).- Etude de l'Impact Economique et Social du Projet de Réhabilitation du Périmètre Irrigué de la Vallée de l'Artibonite (2ème phase), BID; IRAM, Agri-Sud (2002).

Figure 1 : Carte de l'urbanisation de Port-au-Prince



Source : Ministère du Plan

Les urbains pauvres en situation d'emploi précaire

La précarité de l'emploi concerne essentiellement le milieu urbain (chômeurs, secteur informel, aides familiaux). Les données de l'enquête EBCM 2000 estiment la proportion de ménages ruraux en situation d'emplois précaires à 10% (plus de 90 000 ménages) et à plus de 70 % pour les ménages urbains (350 000). Au total, 440 000 ménages sont dans une situation d'emplois précaires, soit un (1) ménage sur trois (3). Près de 80 % d'entre eux (350 000 ménages, 1 750 000 per-

sonnes) vivent et « travaillent » en milieu urbain. Environ 220 000 ménages (15% du total des ménages) sont dirigés par une personne au chômage (au sens strict du terme).

Les foyers monoparentaux, notamment ceux dirigés par une femme

Tout foyer monoparental, avec la plupart du temps le seul individu, homme ou femme, pourvoyeur potentiel de revenus, est en situation difficile face à l'insécurité alimentaire.

L'enquête EMMUS III (2000) a montré que plus de 40 % des mé-

nages, soit 570 000, ont à leur tête une femme seule (divorcée, séparée, veuve ou jamais placée); cette proportion dépasse les 50 % à Port-au-Prince, soit près de 150 000 ménages.

Selon l'EBCM, 46% des ménages en situation de pauvreté relative, c'est-à-dire dont le revenu par u.c. est inférieur à la moitié du revenu médian annuel de l'ensemble des ménages (2 951 gourdes), sont dirigés par des femmes. Le taux d'incidence de la pauvreté relative est plus élevé pour les ménages dont le chef est une femme que pour ceux dirigés par un homme au niveau national (30% et 28% respectivement) et pour chacun des lieux de résidence.

Tableau 13 : Comparaison des taux de pauvreté relative avant et après transferts, en référence au seuil national (%)

Pauvreté relative	Aire Métropolitaine	Autre urbain	Rural	Ensemble pays
Taux basé sur les revenus primaires	18,3	37,9	54,4	44,6
Taux basé sur les revenus secondaires (après transferts)	7,0	22,7	48,0	35,9
Ecart	11,3	15,2	6,4	8,7

Source : IHSI / EBCM 1999-2000

Les foyers pauvres ne recevant pas de transferts de l'étranger

Les transferts contribuent de manière significative à réduire la pauvreté, les principaux bénéficiaires étant les ménages dont le chef est chômeur ou inactif. Les taux de pauvreté relative après transferts ont été réduits de 11,3% dans l'Aire Métropolitaine, de 15,2% dans les villes de province et de 6,4% dans les zones rurales. Le tableau 13 le montre clairement.

Les enfants en situation difficile

Selon le rapport de l'UNICEF sur la situation des enfants en 1999, il y a une surexposition des enfants de moins de 18 ans aux risques de tout genre. En Haïti la moyenne est de

La pauvreté est hideuse lorsqu'elle frappe un foyer monoparental, dirigé par une femme, vivant dans une zone inappropriée et à risque, avec un emploi précaire.

48%, alors que la moyenne régionale est de 10%. La moyenne mondiale étant de 30%. La situation des enfants évoluant dans des milieux socialement hostiles ou difficiles, tels que les enfants de rue et ceux qui sont en domesticité, est plus précaire.

Les enfants en domesticité seraient de 250 000 à 300 000 (RESAL, janvier 2000), ce qui représente 11 à 14% de la population de jeunes. Ceux-ci se retrouvent principalement à Port-au-Prince (61%) et dans les autres villes de province (21%). Seuls 18% de ces jeunes vivent dans les zones rurales.

Du point de vue de l'âge, 21,5% ont moins de 10 ans, 48% ont entre 11 et 14 ans, et 35% entre 15 à 18 ans.

Considérant leurs conditions de vie, 91% déclarent s'occuper de tout dans le foyer. Sur le plan nutritionnel, 30% reçoivent un (1) repas par jour, 52% deux (2) repas. Le reste, 18% prend trois (3) repas par jour.

Les enfants des rues seraient au nombre de 6 000 à 10 000. Analysant leur âge, le rapport (UNICEF, 1996) estime que 55% ont entre 12 et 18 ans, 31% entre 6 et 11 ans et 14% ont moins de 5 ans.

Ces enfants sont facilement repérables car ils sont en haillons et se livrent à la mendicité. Nul doute que l'essentiel des revenus récoltés est consacré à la satisfaction des besoins alimentaires.

L'importance numérique d'enfants en situation difficile et la précarité de leurs moyens d'existence, font penser à une «juvénalisation» de la pauvreté et de son corollaire, l'insécurité alimentaire.

Les personnes âgées

Placées au bas de l'échelle des revenus, dépendantes plus que d'autres catégories de la population des transferts internes et externes, leur sort est en grande partie déterminé par des liens de solidarité ou la force des liens familiaux (l'aide des enfants représente environ plus de 59% des revenus des personnes âgées). Le revenu monétaire annuel des personnes âgées est en moyenne de 7.235 gourdes pour l'ensemble du pays. En milieu urbain il est de 10.167,30 gourdes contre 4.597,30 en milieu rural, ce qui correspond approximativement au seuil de pauvreté extrême. Selon une étude réalisée en 2001 (SHAA, CADOR, ASSODDLO, FHACU), dans le groupe des personnes de plus de 60 ans, en conditions socio-écono-

miques difficiles, 82% d'hommes et 75.55 % de femmes souffrent souvent de la faim.

Les personnes âgées ressentent également et davantage les faiblesses constatées sur le plan de l'accès aux services de base.

Les foyers des victimes de maladies endémiques et épidémiques

Le rapport entre producteurs (nombre d'adultes du foyer ayant une source de revenus) et consommateurs (total des personnes vivant au sein de l'unité familiale) est déterminant de la capacité du ménage à générer des revenus potentiels supérieurs aux besoins de base, notamment alimentaires. Lorsque dans le foyer une ou plusieurs personnes actives tombent malades, il y a non seulement une augmentation de la

part du budget consacrée à la santé au détriment des dépenses alimentaires, mais encore les revenus potentiels diminuent. Toutes les fois qu'un membre du ménage est frappé par une maladie l'empêchant de travailler, le ménage devient davantage vulnérable à l'insécurité alimentaire.

En cas de décès survenu dans le foyer, les orphelins tombent dans la catégorie des gens vulnérables à l'insécurité alimentaire.

Les personnes âgées, les foyers des malades endémiques et épidémiques font partie de la caravane des plus pauvres.

Profils de groupes vulnérables

En vue de définir des profils de groupes vulnérables, Jean Pierre (2002) a analysé la situation de vulnérabilité des ménages sous trois (3) angles différents :

- vulnérabilité liée à la précarité des ressources productives (terre, bétail en particulier),
- vulnérabilité liée à l'emploi et au revenu,
- vulnérabilité liée à la situation socio-économique particulière de certains groupes spécifiques.

Cette approche lui a permis de définir cinq (5) niveaux de vulnérabilité pour quatre (4) groupes socio-économiques différents : les ménages ruraux, les ménages urbains, les personnes âgées et les enfants.

Le tableau ci-après présente les profils définis selon cette approche.

Tableau 14 : Profils de vulnérabilité

Niveau de vulnérabilité	Ménages ruraux	Ménages urbains	Personnes âgées	Enfants
extrême	<ul style="list-style-type: none"> Pas de terre ou terre en propriété <0.25 ha Pas de bétail ou valeur du bétail <250 Gdes Revenus¹/ménages : inférieur à 9500 HTG 	<ul style="list-style-type: none"> Chômeurs, Apprentis, Aides familiaux Très faible accès aux services de base Revenus/ménages : inférieur à 10000 HTG 	<ul style="list-style-type: none"> Lien familial lâche ou inexistant Accès aux services essentiels nul Sans aide alimentaire Revenus faibles : inférieur à 3000 HTG 	<ul style="list-style-type: none"> Age entre 0 et 23 mois Orphelin au moins d'un parent Accès relatif à une alimentation adéquate Accès nul ou très limité aux soins de santé
élevée	<ul style="list-style-type: none"> Terre en propriété : 0.25<x<0.75 ha Valeur du bétail : 250<x<1500 HTG Revenus : 9500<x<12800 HTG 	<ul style="list-style-type: none"> Salariés, Travailleurs indépendants, Accès très limité aux services de base Revenus/ménages : 10000<x<12800 HTG 	<ul style="list-style-type: none"> Lien familial existant, mais faible Accès limité aux services essentiels Avec ou sans aide alimentaire Revenus : 3000<x<4300 HTG 	<ul style="list-style-type: none"> Age entre 23 et 59 mois Orphelin au moins d'un parent Accès relatif à une alimentation adéquate Accès très limité aux soins de santé
moyenne	<ul style="list-style-type: none"> Terre en propriété : 0.75<x<1.25 ha Valeur du bétail : 1500<x<3000 HTG Gdes Revenus : 12800<x<17000 Gdes 	<ul style="list-style-type: none"> Salariés, Travailleurs indépendants, Faible accès aux services de base Revenus/ménages : 12800<x<17000 Gdes 	<ul style="list-style-type: none"> Lien familial existant et plus ou moins marqué Accès modéré aux services essentiels Revenus : 3000<x<5700 Gdes 	<ul style="list-style-type: none"> Age entre 5 et 12 ans Conditions socio-économiques difficiles Accès limité à une bonne couverture de santé
faible	<ul style="list-style-type: none"> Terre en propriété : 1.25<x<1.80 ha Valeur du bétail : 3000<x<5000 HTG Revenus : 17000<x<30000 HTG 	<ul style="list-style-type: none"> Salariés, Travailleurs indépendants, Accès relatif aux services de base Revenus/ménages : 17000<x<85000 Gdes 	<ul style="list-style-type: none"> Lien familial fort Accès assuré aux services essentiels Revenus : >5700 Gdes 	<ul style="list-style-type: none"> Age entre 12 et 15 ans Conditions socio-économiques difficiles Accès limité à une bonne couverture de santé
très faible	<ul style="list-style-type: none"> Terre en propriété : >1.80 ha Valeur du bétail : >5000 HTG Revenus : >30000 HTG 	<ul style="list-style-type: none"> Salariés, Patrons, Travailleurs indépendants, Accès très limité aux services de base Revenus/ménages : supérieur à 85000 HTG 		<ul style="list-style-type: none"> Age >15 ans Conditions socio-économiques stables Accès relatif à une bonne couverture de santé

Source : Jean Pierre (2002)

1 / Les revenus se réfèrent dans certains cas aux calculs faits à partir de l'EBCM 2000, dans d'autres à ceux de FAFO.

Evolution de l'Insécurité Alimentaire



Evolution de l'insécurité alimentaire

Insécurité Alimentaire : progression ou recul au cours des 15 dernières années ?

Points saillants. Au cours des derniers 15 ans, plusieurs tendances se dégagent dans l'évolution de l'insécurité alimentaire :

- Une augmentation du nombre de personnes victimes de l'IA dans l'ensemble du pays, mais une baisse dans le pourcentage : 60% en 1986 contre 48% en 2000,
- Une part très importante du budget des ménages consacrée à l'alimentation et des changements dans les habitudes alimentaires,
- Un bilan alimentaire en progrès (2055 calories/jour/personne) mais représentant seulement 87% de la quantité recommandée, soit 2450 calories/jour),
- Un déséquilibre flagrant entre l'offre alimentaire nationale croissant à un rythme annuel moyen de 0.40% et la demande nationale évoluant à un taux annuel de 2%,
- Des sorties de devises de plus en plus élevées pour couvrir les importations alimentaires : 80% de la valeur des exportations en 1999, 76% en 2001,
- Une légère amélioration de la situation de la sécurité alimentaire de 1986 à 1991 suivie d'une forte dégradation entre 1992 et 1994 avant de se stabiliser entre 1995 et 1999 pour connaître finalement un certain ralentissement depuis l'année 2000.

L'étude de l'évolution de la situation de l'insécurité alimentaire liée à une combinaison de variables physiques, démographiques, économiques, sociales, elles-mêmes condi-

tionnées par des facteurs opérant tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la société, est relativement complexe. L'absence d'un système de suivi opérationnel de la sécurité ali-

mentaire, ainsi que la fragilisation de l'appareil statistique national rend difficile toute mesure de cette évolution de la sécurité alimentaire sur le long terme.

L'enquête EBCM réalisée en 1986-1987, puis en 1999-2000 autorisant quelques comparaisons, n'offre qu'une vision statique de l'évolution des niveaux de dépenses des ménages à 15 ans d'intervalle. Cette période étant évidemment trop longue pour considérer, par exemple, que les besoins minimums à couvrir par une famille pauvre sont les mêmes entre ces deux (2) dates. L'enquête EMMUS, réalisée en 1994 puis en 2000 sur des bases comparables, donne un éclairage pertinent de l'évolution du statut nutritionnel de la population haïtienne, notamment des enfants et des femmes enceintes, mais n'aborde pas la question de l'évolution des revenus et du pouvoir d'achat.

Au-delà de ces enquêtes, donnant une photographie de la situation, des séries chronologiques sont disponibles sur toute la période pour quelques variables macro-économiques (indice des prix à la consommation, taux de change, balance des paiements, PIB, ...) dont l'évolution a incontestablement un impact direct sur la situation de sécurité alimentaire des plus pauvres.

Ce sont ces données de sources diverses et de natures différentes qui permettront de retracer sur les 15 dernières années, mais de manière

imparfaite, les grandes tendances de l'évolution de l'insécurité alimentaire en Haïti.

Le contexte socio-politique et économique de 1986 à 2002

Une analyse du contexte socio-politique et économique de 1986 à 2002 permettra de mieux comprendre l'évolution de la sécurité alimentaire au cours de cette période.

En effet, depuis la fin de la dictature des Duvalier, en février 1986, sauf pendant de courtes périodes d'embellie, Haïti a vécu dans un contexte de tourmente politique permanente: en 16 ans, 17 changements de gouvernements, souvent dans la douleur et le deuil; élections avortées dans le sang ou rejetées; trois (3) coups d'état militaires; embargo commercial et économique; arrêt de l'aide externe directe aux gouvernements; disputes paralysantes entre les pouvoirs exécutif et législatif; contestation du Parlement par les partis de l'opposition,...

La dégradation générale du contexte socio-politique s'est caractérisée par une faible croissance économique, la rareté croissante de l'offre en services de base, l'augmentation de la délinquance et de la corruption, l'accélération de l'exode rural et l'accroissement des migrations vers l'étranger.

Pendant cette période l'économie est marquée par une forte dépréciation de la gourde, l'un des

importants facteurs ayant entraîné le renchérissement des prix des produits de première nécessité. Cette augmentation générale des prix liée à ce climat politique très instable a plongé chaque jour davantage une frange importante de la population dans une situation de paupérisation les rendant plus vulnérables à l'insécurité alimentaire.

La dynamique de l'économie haïtienne entre 1985 et 2002 se caractérise par une chute du Produit Intérieur Brut per capita compensée par un accroissement des transferts ayant contribué à favoriser une augmentation de la consommation moyenne par habitant. Cette faible augmentation d'environ 0.3 % l'an sur les 17 dernières années (Tableau 12) n'a pas empêché l'apparition de signes apparents d'une progression de la pauvreté absolue, ce qui est fortement lié à une détérioration de la répartition du revenu.

Cette période est aussi caractérisée par deux (2) tentatives (1987 et 1997) des autorités publiques pour appliquer des programmes d'ajustement structurel qui avaient pour objectifs principaux de promouvoir une croissance économique rapide et de réduire la pauvreté. La réduction de la pauvreté devrait avoir à son tour un impact positif sur la sécurité alimentaire. Les grandes composantes des programmes d'ajustement étaient les suivantes :

- a) Une réforme de la politique commerciale allant dans le sens de la libéralisation des échanges et d'une ouverture de l'agriculture et de l'industrie haïtiennes vers l'extérieur.

Pour bien comprendre la problématique de l'insécurité alimentaire au cours des 15 dernières années, l'étude de l'évolution des indicateurs macro-économiques est indispensable.

Tableau 15 : Consommation par habitant

(En gourdes constantes de 1975/76 entre 1985 et 2002)

Année	1985	1990	1995	2000	2001	2002
PIB	725.6	701.9	811.5	801.4	766.4	766.4

Source : IHSI, calculs CNSA

Tableau 16 : Investissement en pourcentage du PIB et croissance du PIB 1980-2000 (Prix constants)

Item	1980-89	1990-91	1992-94	1995-98	1999-00	2000-01
Taux d'investissement	16.7 %	14.9 %	3.5 %	9.8 %	9 %	N/d
Croissance PIB	-2.5%	-3.0%	-7.4%	2.9%	1.2%	-1.1%
Croissance Population	2%					

Sources: FMI ; estimations consultant pour 1999/2000 ; estimations IHSI pour 2000/01

b) Une politique fiscale et une politique monétaire allant dans le sens de l'orthodoxie de façon à restaurer et à préserver l'équilibre de la balance des paiements et la stabilité du taux de change.

c) Une politique de réforme de l'Administration Publique et de privatisation des entreprises publiques de production de biens et de services afin d'augmenter la productivité.

Ces réformes étaient considérées comme des conditions nécessaires pour obtenir une croissance soutenue de l'économie. L'application toute partielle des réformes et l'instabilité socio-politique n'ont pas permis d'obtenir les résultats escomptés en termes de croissance économique. Un taux d'investissement à la fois faible et déclinant combiné à une très faible productivité a eu pour résultante un taux de croissance du PIB extrêmement bas.

Sur le plan spatial, la baisse de la production et du revenu rural moyen, couplée à la croissance démographique, a conduit à une très forte migration vers les zones urbaines et vers l'étranger. Dans le premier cas, il en est résulté un gonflement du secteur informel urbain et un accroissement du chômage et du sous-emploi urbains. Dans l'EBCM de 1999-2000, l'IHSI a présenté les chiffres sur le chômage pour la tranche de la population de moins de 30 ans par grande zone géographique: Aire Métropolitaine (69.8%) ; Autres zones urbaines (61.5%) ; Milieu ru-

ral (73.7%) ; Ensemble du pays (69.5%).

Dans le cas de la migration internationale, il en est résulté une augmentation des transferts de la diaspora.

Cependant cette période de 15 ans n'a pas connu une évolution uniforme; à des années de crise profonde, telles celles du coup d'État (1992 à 1994) ont pu succéder des années de relative stabilité politique et de reprise des investissements et de la croissance (1995 à 1999).

Une analyse attentive des performances de l'économie, par période importante de la vie socio-politique haïtienne, dénote l'aspect contrasté de l'évolution de l'insécurité alimentaire.

En 15 ans le pays n'a connu que quatre (4) années de calme politique; ce contexte de forte instabilité socio-politique a été néfaste à la croissance.

L'évolution de l'insécurité alimentaire : des tendances contrastées

Enseignements tirés d'indicateurs macro-économiques

L'étude de l'évolution d'indicateurs économiques tels que l'inflation, le taux de change, le produit intérieur brut et les transferts privés en provenance de l'étranger permet de décrire différentes périodes entre 1986 et 2001, au cours desquelles la plus ou moins forte instabilité socio-politique et une stagnation plus ou moins marquée de l'économie déterminent des tendances probables à l'amélioration de la situation d'insécurité alimentaire des ménages, ou au contraire, à sa dégradation. Les graphes 15 à 17 permettent de visualiser ces évolutions

Les trois graphiques ci-contre permettent ainsi de décrire quatre (4) périodes successives.

1986 à 1991 : une situation quasi stationnaire?

L'année 1986 marque la fin de la dictature des Duvalier. A partir de 1987, le commerce extérieur est fortement libéralisé (suppression des licences et quotas) et les prix des produits importés de base baissent (riz, lait concentré). L'aide externe augmente.

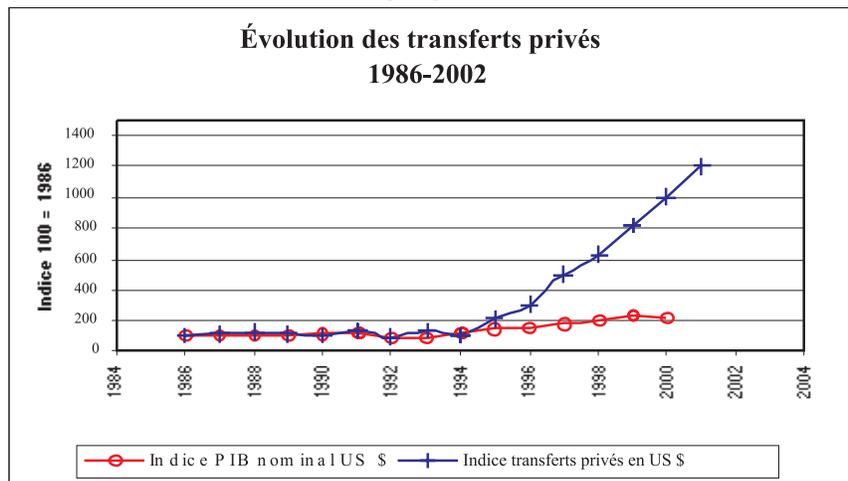
Cette libéralisation brutale de l'économie entraîne une crise profonde de la production agricole nationale, notamment dans la Vallée de l'Artibonite (guerre du riz de 1987).

Tout ceci se traduit statistiquement par :

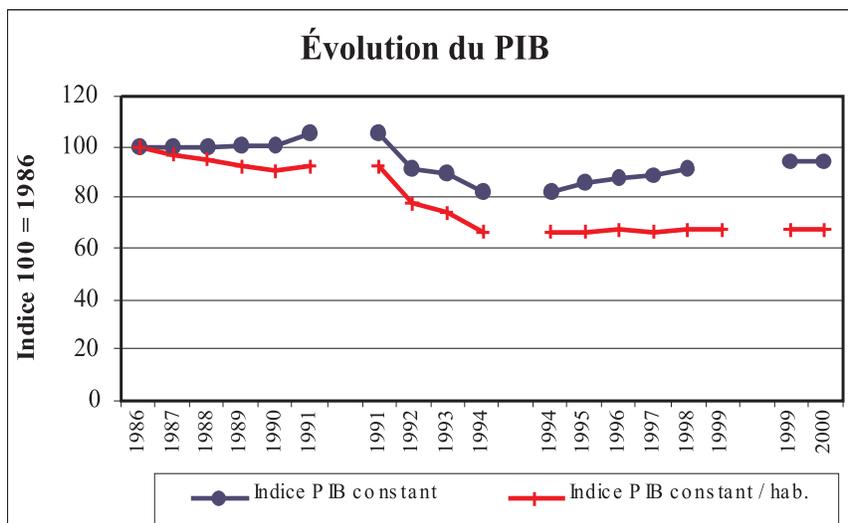
- un indice des transferts privés à peu près constants,

- des taux d'inflation et de change en légère hausse : On peut même parler d'une relative stabilité du dollar (qui passe de 5,7

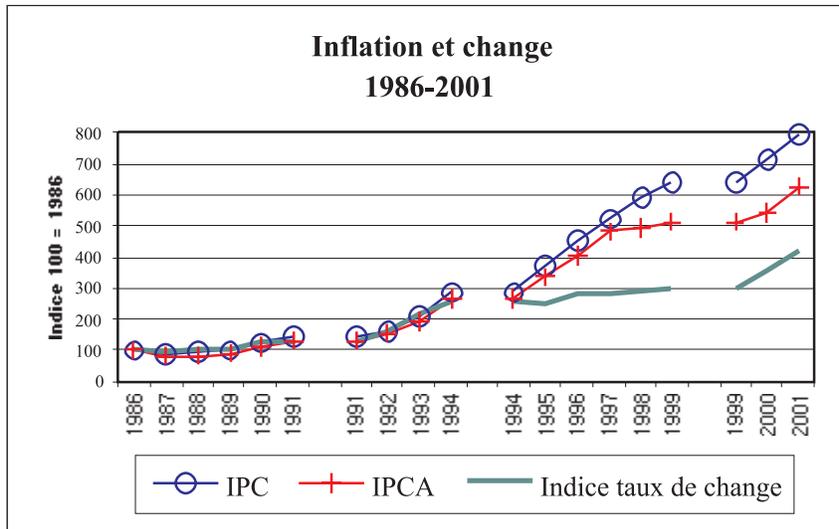
Graphique 13



Graphique 14



Graphique 15



Cette période est également marquée par une forte progression de l'exode rural vers les villes, où l'alimentation devient de moins en moins chère et où quelques services sont disponibles.

La période 1986/1991 se caractérise par une légère amélioration du niveau de sécurité alimentaire, notamment en milieu urbain.

gourdes pour un dollar à 7,7 gourdes pour un dollar en 6 ans) et des prix à la consommation (sauf en 1990 et 1991, années de troubles sociaux importants), avec un taux d'inflation inférieur à 10% par an,

- un PIB également en légère hausse, mais une croissance insuffisante pour assurer le

maintien du PIB par habitant qui chute de 8% en 6 ans.

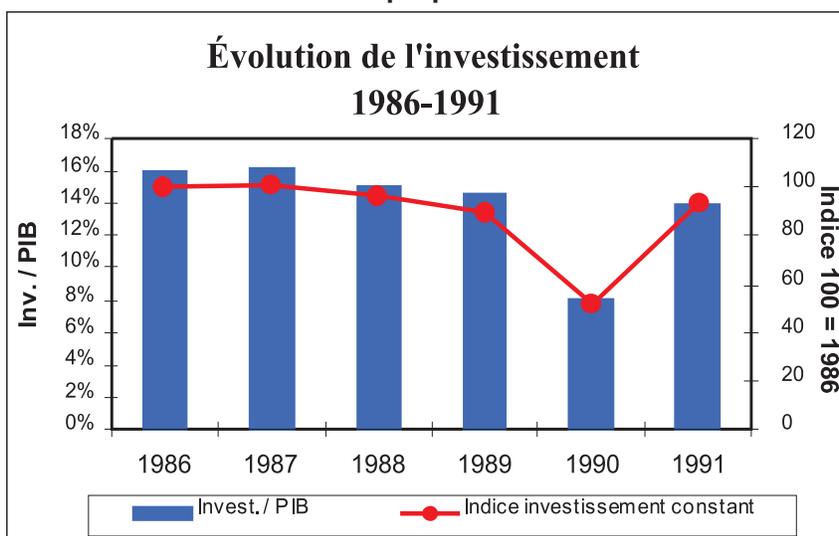
Au cours de cette période, la forte instabilité politique contribue à la stagnation des investissements qui passent de 15% à moins de 10% du PIB, avant de remonter à 14% en 1991 après l'élection d'Aristide (cf Graphe 18).

1992-1994 : embargo, forte dégradation de la sécurité alimentaire

Cette période s'ouvrant avec le coup d'état militaire de la fin de 1991 a eu des conséquences désastreuses pour l'économie :

- blocage de l'aide financière internationale et l'imposition d'un embargo économique et commerciale,
- remplacement de l'aide financière par de l'aide alimentaire, qui progresse fortement (Graphe 17), et est distribuée dans le cadre de cantines populaires ; distribuée sans ciblage, cette aide a des effets déstructurant sur la production agricole nationale,
- net recul des investissements (Graphe 18),
- augmentation du déficit public (Graphe 19), ce qui accroît les pressions inflationnistes ; la dépréciation de la gourde s'accélère, ainsi que le rythme de l'inflation générale et de l'inflation

Graphique 16



des prix alimentaires, augmentant ainsi l'insécurité alimentaire, - dégradation des services publics par suite d'un manque de moyens de l'Etat,

Ces évolutions se traduisent par un recul de la production nationale : à partir de 1992, la croissance est négative et le PIB réel par tête recule de 5 à 10% par an sur la période. L'émigration vers l'étranger augmente fortement, particulièrement vers les Etats-Unis.

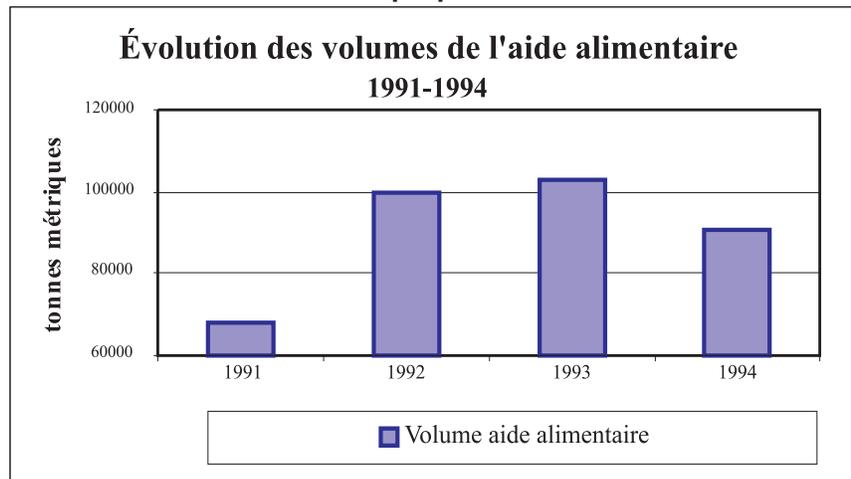
La période 1992/1994 se caractérise par une forte dégradation du niveau de sécurité alimentaire, notamment en milieu urbain.

1995 à 1999 : stabilisation et croissance

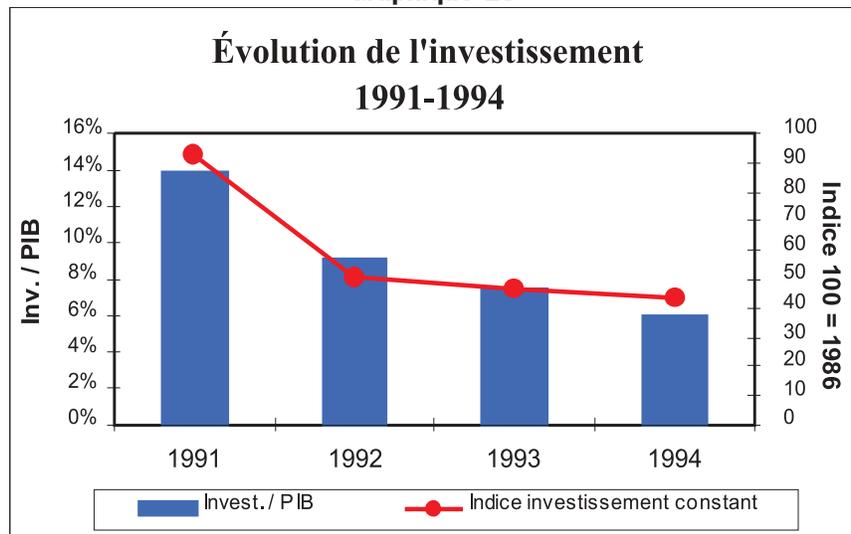
Les points forts de cette période :

- Le retour à l'ordre constitutionnel dès la fin de 1994 permet une augmentation forte de l'aide étrangère, surtout à partir de 1997. Cette aide financière ne remplace pas l'aide alimentaire, dont les volumes restent élevés et stables (Graphe 20) ; mais de nouvelles utilisations de l'aide alimentaire sont promues : filet social (cantines scolaires) et monétisation sur le marché de Port-au-Prince.
- La gourde est stabilisée par rapport au dollar, l'inflation est maîtrisée, et on observe même une baisse relative du prix des aliments.
- Le nouveau contexte politique est favorable à la reprise des investissements (Graphe 21).

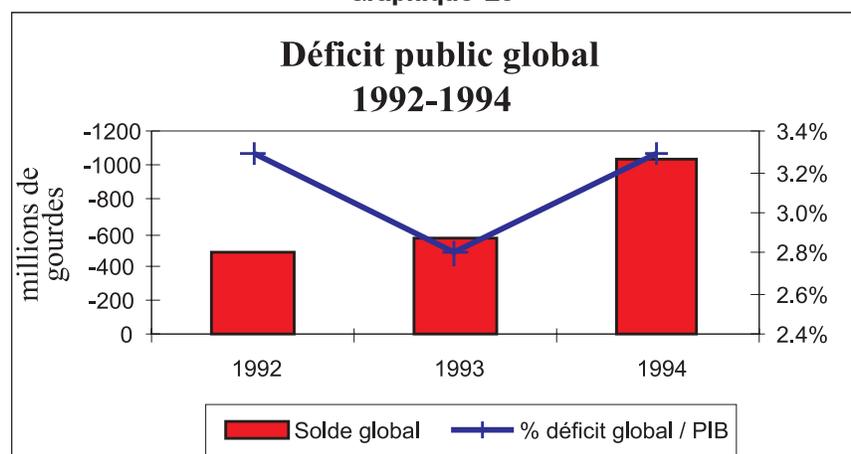
Graphique 17



Graphique 18



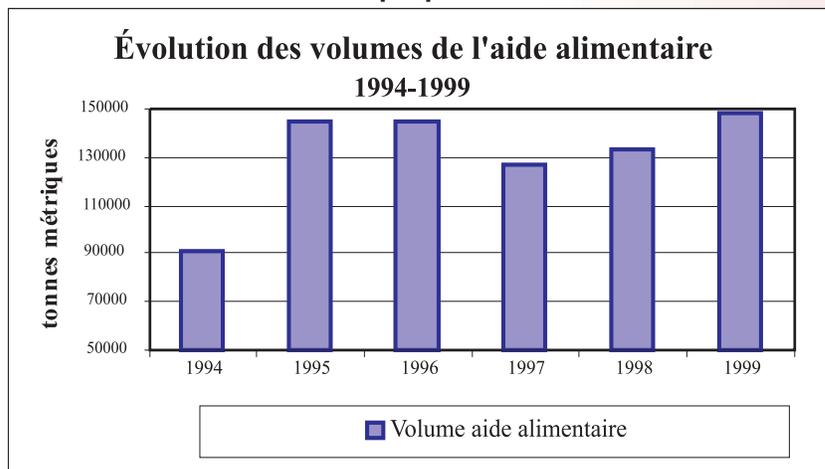
Graphique 19



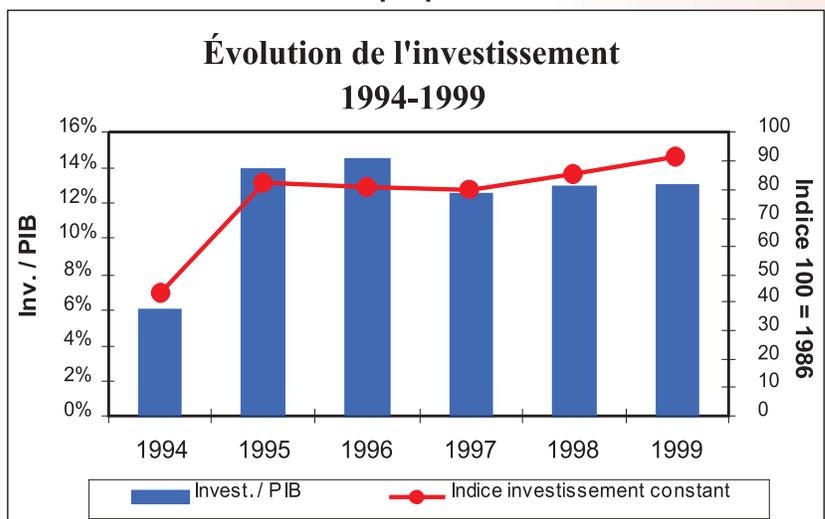
La période 1995/1999 se caractérise par une nette amélioration du niveau de sécurité alimentaire, notamment en milieu urbain.

- Les transferts privés enregistrés et issus de l'émigration haïtienne progressent fortement (Graphe 22). Dès 1997, ils constituent une source de devises plus importante que les exportations de biens et services, et dépassent les 400 millions de dollars US par an en 1999.
- La période est marquée par la forte progression des importations, notamment alimentaires (Graphe 23), et donc par un accroissement de la dépendance externe et des pressions sur la balance des paiements. Le déficit de la balance commerciale (biens et services) atteint pratiquement les 600 millions de dollars US en 1999, soit près du double des exportations (Graphe 24) ; le traditionnel excédent de la balance des paiements (transferts de la diaspora, apports de la coopération externe) a fondu : 21 millions de dollars en 1999.
- La croissance économique et le retour de l'aide externe permettent de stabiliser le déficit public à moins de 2% du PIB dès 1997 (Graphe 25).
- Globalement, cette période est une période de croissance, avec progression du PIB constant par habitant de 1% par an en moyenne.

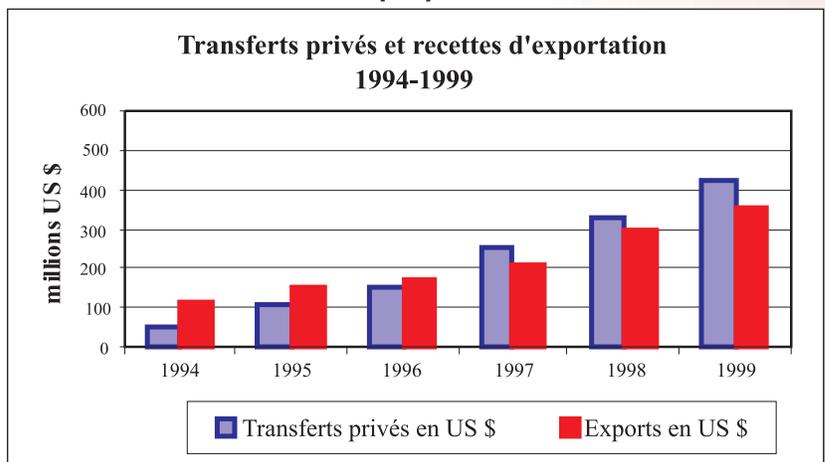
Graphique 20



Graphique 21



Graphique 22



- On note une amélioration de l'offre en services de base (Graphe 26), notamment en ce qui concerne la santé et les infrastructures routières. L'enquête EMMUS III réalisée en 2000 met en évidence une nette amélioration de la situation nutritionnelle des enfants et des femmes par rapport à 1994 (EMMUS II).

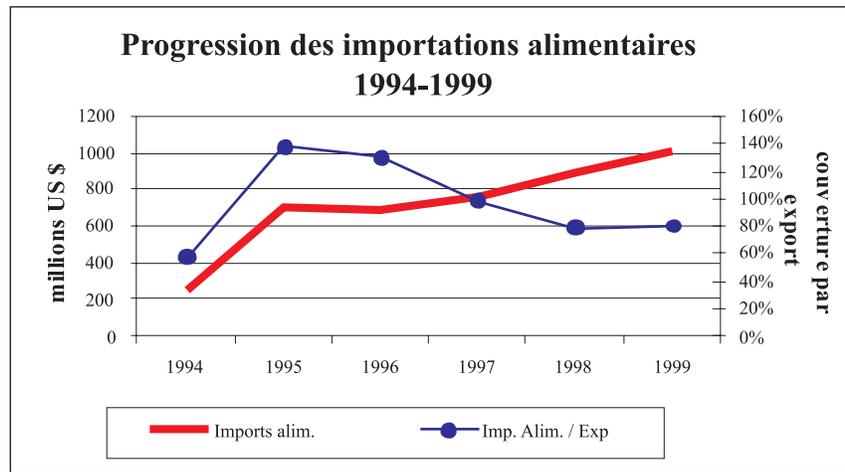
2000 - 2002: crise politique, décroissance économique, dégradation de l'IA

La crise politique issue des élections de mai 2000 se traduit par un nouveau blocage de l'aide financière internationale ; le climat d'incertitudes qui règne n'est guère propice aux investissements, dont la part diminue par rapport au PIB (Graphe 27).

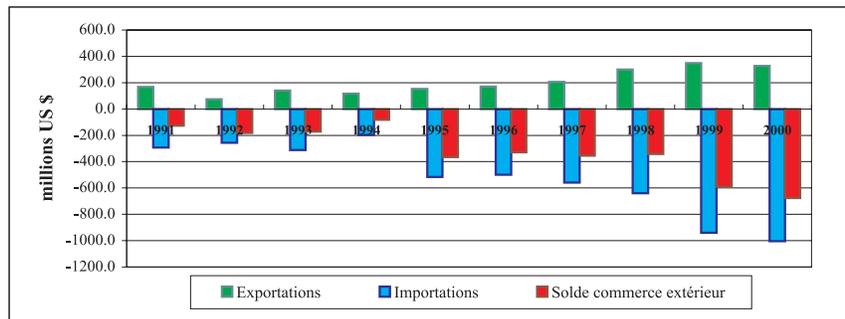
Le blocage de l'aide externe entraîne une forte érosion des réserves en devises (un peu plus de 50 millions de dollars en 2002) et la dépréciation accélérée de la gourde (à la fin de 2002, le dollar s'échange contre 38 gourdes), qui alimente à son tour l'inflation, notamment des prix alimentaires (Graphes 28 et 29).

La période 2000/2001 se caractérise par une forte diminution du niveau de sécurité alimentaire et par une fragilisation de la situation (dépendance accrue de l'extérieur approvisionnement en aliments, transferts en argent).

Graphique 23

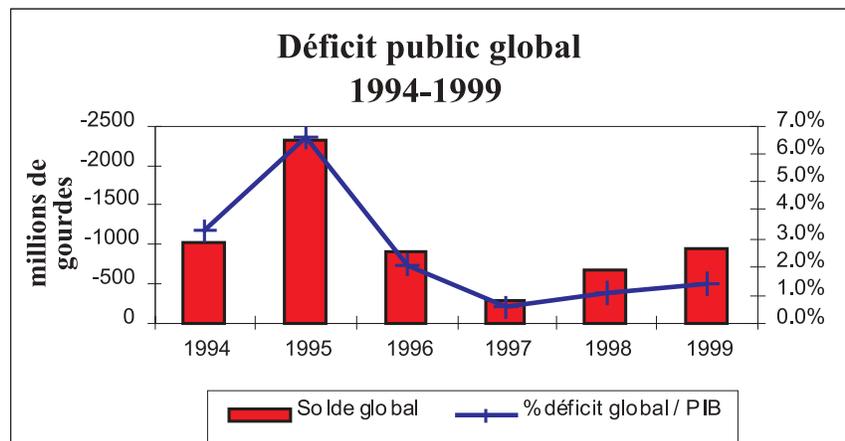


Graphique 24 : Accroissement du déficit du commerce extérieur



Source : CNSA, d'après BRH

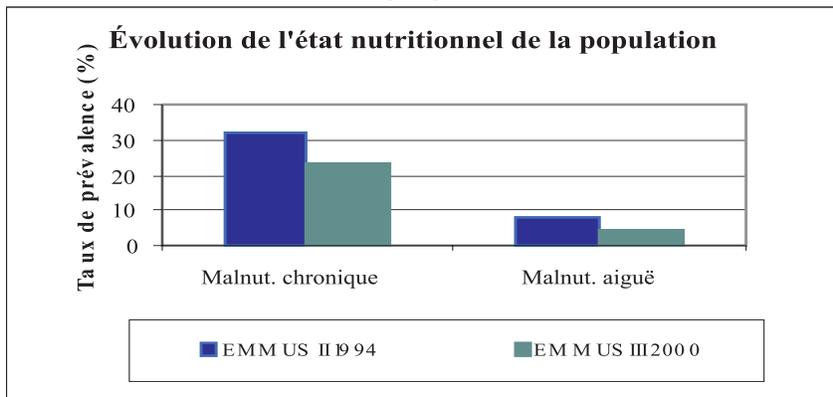
Graphique 25



L'alimentation coûte de plus en plus cher ; les services publics se dégradent, et on note aussi une nette augmentation de la délinquance, de la corruption et de l'insécurité.

L'émigration vers l'étranger s'accroît à nouveau : entre 2000 et 2001, le nombre de boat people interceptés par les garde-côtes américaines passent de 1 394 à 1 765,

Graphique 26



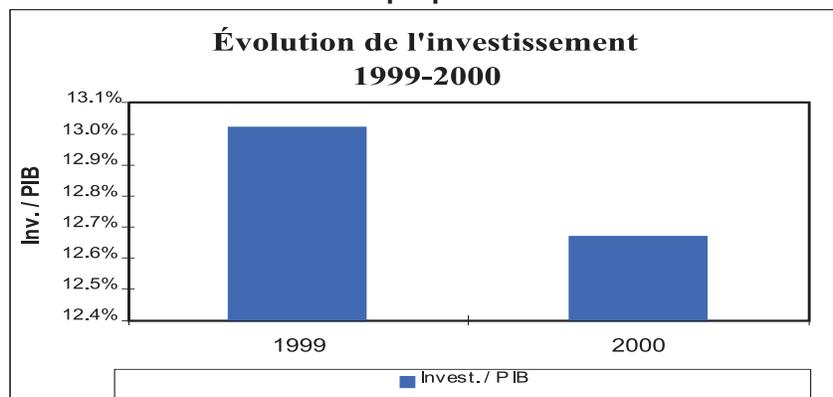
soit une augmentation de près de 27% (Economic Intelligence Unit, Janvier 2002). Entre 2001 et 2002, selon l'ONM, le nombre de rapatriés est passé de 6000 à 21 000.

Toutefois, les transferts privés continuent à augmenter fortement : ce sont eux qui soutiennent les mé-

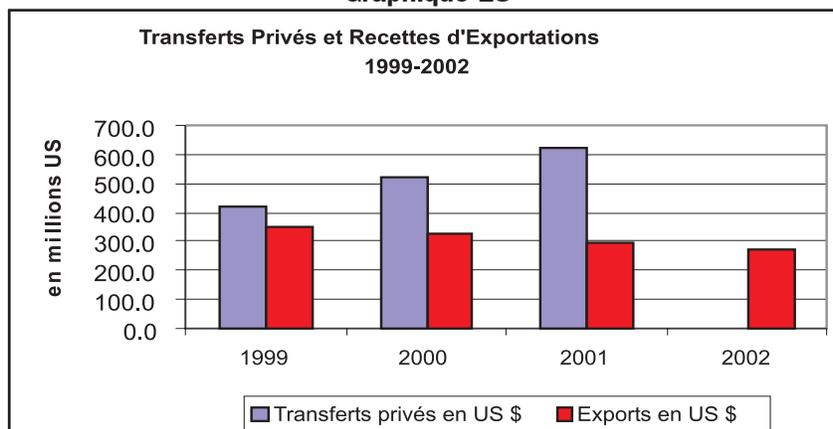
nages dans ce contexte de crise (Graph 30).

Ces évolutions se traduisent par une nouvelle période de diminution du PIB constant par habitant (-1.1% en 2001, -0.9% en 2002), la croissance réelle ne compensant pas la progression de la démographie.

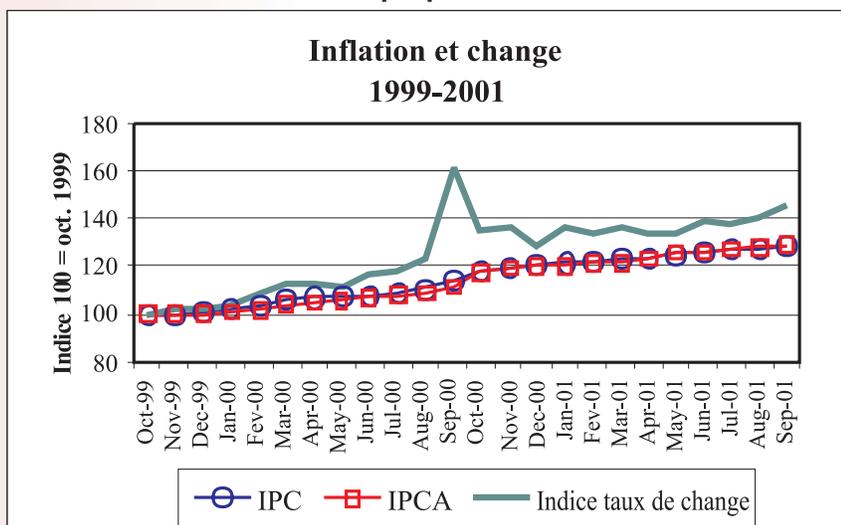
Graphique 27



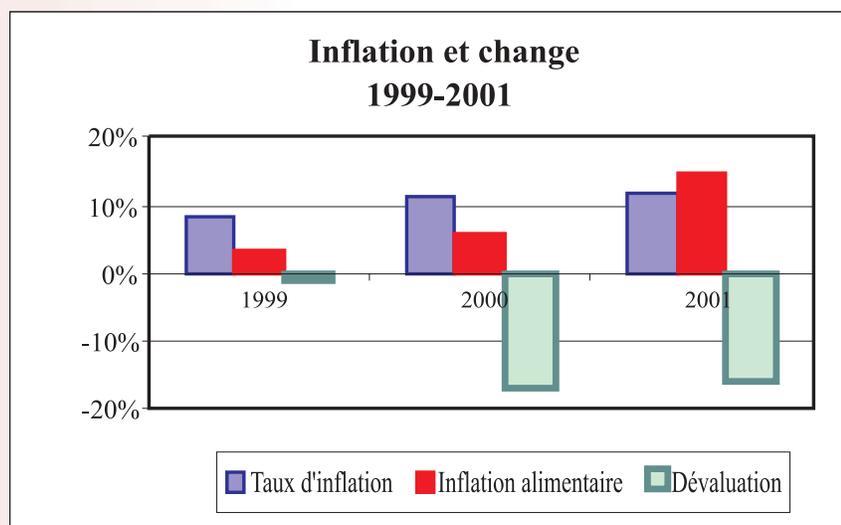
Graphique 28



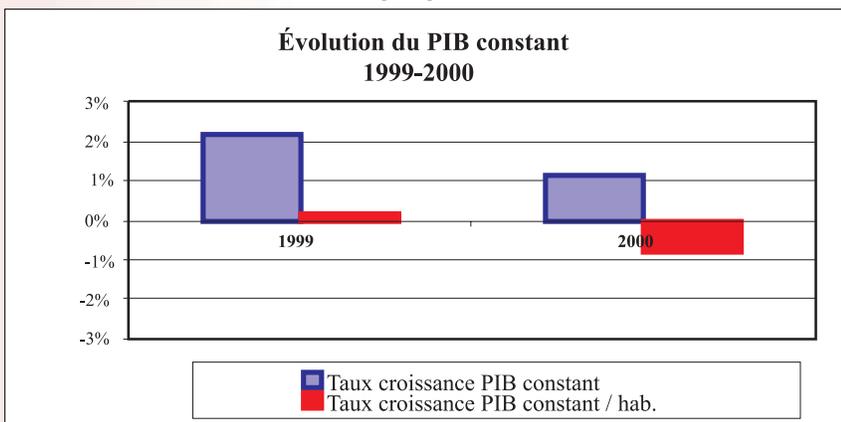
Graphiques 29



Graphiques 30



Graphiques 31



Situation des ménages: enseignements tirés des enquêtes de budget

Dans la section précédente, l'analyse des indicateurs économiques a présenté la situation de la sécurité alimentaire du point de vue macroéconomique. A partir des enquêtes ménages de l'EBCM et de données collectées par la FAO et l'OMS, le point de vue microéconomique est ici étudié.

Les données des EBCM 1986 et 1999 permettent de comparer la situation des ménages à deux (2) moments historiques distincts, mais ne favorisent pas une analyse évolutive et détaillée. En effet, au cours de la période, la situation alimentaire des ménages est surtout marquée par une certaine constance au niveau des disponibilités alimentaires per capita. Toutefois, en 1999, ces disponibilités sont surtout dominées par le riz, le blé et d'autres céréales et les produits carnés. Ces produits grâce à leurs apports caloriques et protéiques jouent un rôle de plus en plus important depuis 1986 dans la ration alimentaire et dans la nutrition de la population. De même des changements sont observés dans la structure du budget des ménages ainsi que dans leurs habitudes alimentaires.

La consommation alimentaire

En l'an 2000, la consommation par tête et par jour est estimée à 2055 calories en moyenne, soit une croissance de 3.5% par rapport à 1985 et de 18.9% par rapport à 1994, année où la population devait faire face aux conséquences d'un embargo commercial. Le début des années 2000 représente donc un progrès par rapport à la consomma-

tion des 20 dernières années (tableau 17). Cependant, l'absorption moyenne de calories ne représente que 91% de la quantité recommandée par l'OMS et 84% de celle suggérée par la FAO.

La quantité de protéines consommée en 2000 aurait été de 45.4 grammes, quantité en baisse par rapport à 1985 où la consommation per capita était de 48.9 grammes,

Les quantités de calories et de protéines consommées par tête sont inférieures de 15 à 25% respectivement à celles recommandées par la FAO et l'OMS. Et la principale source de protéines de la population haïtienne est constituée par les produits végétaux.

Tableau 17 : Consommation Alimentaire per Capita

Item	1980	1987	1990	1994	2000
Calories					
Quantités totales	2026	1849	1785	1728	2055
Produits végétaux	1907	1724	1688	1631	1923
Produits animaux	119	125	97	97	133
Protéines					
Grammes	47.6	49.5	43.5	41.7	45.4
Produits végétaux	39.9	40.3	37.0	35.6	37.0
Produits animaux	7.7	9.2	6.5	6.2	8.5

Source : FAO

mais en hausse par rapport à celle des années 90. Les protéines consommées proviennent à plus de 80% de produits végétaux et représentent 76% de la consommation recommandée par la FAO et l'OMS.

La structure du budget des ménages : un coefficient alimentaire en augmentation

Si on examine la structure de la consommation (tableau 15), elle contredit un peu ces tendances. En effet, plus de la moitié (55%) des

dépenses de consommation des ménages sont consacrées en l'an 2000 à des achats d'aliments, cette proportion étant de 48% en 1986. Ce phénomène reflète théoriquement un appauvrissement moyen de la population au regard de la loi d'Engel qui prévoit une baisse de la part de l'alimentation dans le budget des ménages parallèlement à la croissance du revenu. Son importance traduit la faiblesse des revenus de la population qui dépense en premier lieu pour se nourrir.

Tableau 18 : Evolution de la structure de la consommation des ménages (1986/87 et 1999/00)

Poste de Dépenses	1999/2000			1999/00	1986/87
	Aire Métropolitaine	Villes secondaires	Milieu rural	Ensemble du pays	Ensemble du pays
Alimentation	43.4%	50.1%	64.3%	55%	48.0%
Logement, transport, habillement	39.3%	29.8%	24.1%	30%	29.8%
Santé	3.2%	3.6%	3.2%	3%	2.2%
Education	3.7%	3.7%	2.7%	3%	5.3%
Autres	10.4%	12.8%	5.7%	8%	14.7%
Total	100%	100%	100%	100%	100%

Source : IHSI / EBCM 1999-2000 et 1986/87

Evolution dans les habitudes alimentaires

La répartition de la consommation alimentaire moyenne entre 1986/87 et 1999/00 révèle quelques éléments fondamentaux:

- la forte progression de l'achat de repas cuits hors domicile ;
- la forte baisse en termes relatifs de la consommation de légumes entre 1986 et 1999 ainsi que celle de lait et d'huiles ;
- et paradoxalement, la baisse relative de la consommation de céréales. Toutefois, il est important de noter que ces derniers chiffres sont biaisés par le fait même que la composition-type des repas hors domicile n'est pas précisée ; la simple observation permet de constater la présence prédominante des céréales (riz, maïs, spaghetti,...) dans la restauration haïtienne, notamment la restauration de rue à prix modiques.

Il faut souligner également qu'une analyse plus fine consistant à regrouper les ménages par tranches de revenus a confirmé les tendances fondamentales dégagées ici.

En 15 ans, la part de l'alimentation dans les dépenses des ménages a augmenté de 15%. Les habitudes alimentaires ont changé : les « fast food » populaires se rencontrent sur tous les trottoirs des grandes villes.

Tableau 19 : Comparaison de la répartition (%) de la consommation alimentaire entre 1986/87 et 1999/2000

Aliment consommé	Ensemble du pays	
	1999/2000	1986/87*
Repas hors domicile	21.0	2.8
Boissons, Tabac	6.0	1.8
Féculents	7.9	7.5
Légumes	9.9	23.9
Fruits	4.0	3.0
Huiles, Graisses	5.8	8.7
Produits laitiers	2.8	4.4
Viandes et Poissons	13.5	13.2
Céréales	18.1	21.9
Autres	11.0	11.4

Sources : IHSI/Calculs CNSA

(*) : Moyenne pondérée par le poids relatif de quatre (4) groupes de ménages en termes de niveau de revenus.

Evolution de la disponibilité alimentaire de 1986 à 2002

La compréhension de cette évolution s'arc-boute autour d'un ensemble de phénomènes ou de variables en liaison directe ou expliquant la problématique alimentaire : démographie, urbanisation, production, importations, etc.

Une poussée démographique et une urbanisation accélérée

La population a crû à un rythme moyen de 2% entre 1985 et 2002 passant d'environ 5,9 à environ 8,3 millions d'habitants (Tableau 20), soit un accroissement significatif de 2,4 millions d'habitants dans un pays où l'environnement naturel se dégrade à un rythme inquiétant et où la production agricole totale a peu augmenté. Il en est résulté une baisse de la production per capita,

l'offre alimentaire étant de plus en plus dépendante des importations.

Selon les données de l'IHSI, la population rurale constituerait 64% de la population totale contre 79% lors du recensement de 1982. La population urbaine ne représenterait donc que 36% du total, contre 21% en 1982. D'autres révèlent que le taux de migration urbaine serait très élevé et se situerait à plus de 4.5% l'an pour la Zone Métropolitaine de Port-au-Prince. Les villes du Cap, des Gonaïves, de Saint-Marc, de Marchand-Dessalines, de Ouanaminthe, de Port-de-Paix, de Saint-Louis du Nord et de Miragôane auraient aussi enregistré une forte croissance de leur population. En tenant compte des données partielles, il n'est pas irréaliste, en l'absence de recensement récent, d'estimer la population urbaine totale dans une fourchette de

Tableau 20 : Evolution de la population haïtienne 1985/2002

1985	1990	1995	2000	2001	2002
5.9	6.6	7.2	8.0	8.2	8.3

Source : IHSI

3.5 à 3.8 millions d'habitants soit entre 42 et 46% de la population totale. Port-au-Prince comptant pour sa part pour 24 à 30% du total avec une population estimée dans une fourchette de 2 à 2.5 millions d'habitants.

Une production nationale par tête en déclin

La production nationale de produits alimentaires a crû à un rythme moyen annuel très lent de 0,6%. Ce taux d'accroissement étant trop faible pour couvrir les besoins d'une population qui croît, elle, à un taux annuel de 2%, il en est résulté une situation de déséquilibre entre la demande et l'offre de produits alimentaires. D'où une baisse de 14% de la production par habitant qui passe de 268 Kilogrammes en 1988/90 à 230 Kilogrammes en 2000/2002, alors quelle était de 309 Kilogrammes en 1978/1980.

Au niveau macroéconomique on constate également un net recul du secteur agricole dans le PIB national. En effet le PIB agricole par habitant passe de 276 gourdes en 1995 à 155 gourdes en 2002 (source :IHSI). Le tableau suivant traduit le niveau de production (*non transformé en TEC*) de certaines cultures qui constituent le régime alimentaire de base de l'Haïtien. On a retenu le maïs, le riz, le millet, le pois, la banane, et les tubercules.

On peut noter non seulement le déclin de la production per capita, mais encore un changement structurel avec une montée de la banane et des tubercules (69% en 1980 et 75% en 2000/2002) et une baisse de la part occupée par les céréales et les pois. Ce changement reflète probablement une modification au niveau des surfaces cultivées plutôt que des changements de productivité dans les cultures dont la production totale est augmentée.

Cette incapacité s'est traduite par une forte poussée des importa-

La production alimentaire nationale est incapable de faire face à l'augmentation de la population.

tions alimentaires totales, importations commerciales et aide alimentaire. Elles deviennent de plus en plus incontournables, comme on l'a vu dans la première partie.

A coté des céréales telles que le riz et le blé, les importations d'autres denrées alimentaires gagnent en importance avec des produits comme le sucre (116,445,000 dollars en 1991, 184,790,000 dollars en 1995), les huiles et les graisses, la viande et les produits de la pêche,...

Tableau 21 : Production de denrées alimentaires de base

(En Tonnes Métriques)

Production agricole	1978/1980*	1988/1990**	2000***
Maïs	183145	163000	230000
Millet	123085	68000	92000
Riz Paddy	126715	145000	147000
Pois	91975	89000	74000
Banane	511190	530000	608000
Racines et tubercules (Patate, manioc, igname)	615890	771000	719000
Total	1652000	1766000	1843000
Production par habitant (en Kg)	309	268	230

Sources : Ministère du Plan DATPE Schéma d'Aménagement du Territoire 1979

*Basé sur la production de 1978 (année d'enquête/photographie aérienne)

FAO : Food Balance Sheet 1990 / *FAO : Food Balance Sheet 2000

La mise à la disposition d'aliments à la population est due principalement à l'augmentation des importations commerciales, en particulier du riz, dont la proportion, par rapport aux besoins alimentaires est passée de 18% à 29% entre 1995 et 2001.

Evolution du déficit alimentaire

Les phénomènes naturels affectant la production nationale (infestations de pestes, vents, excès de pluies, inondations, sécheresse, etc), les politiques des bailleurs internationaux en Haïti modulant leur volume d'aide alimentaire en fonction de la situation nationale et de leurs propres contraintes, les indicateurs macroéconomiques (taux de change entre autres) en ce qui concerne les importations, sont toutes des variables de natures très diverses qui influencent la disponibilité alimentaire. Il n'est pas évident et aisé de dégager une tendance nette de l'évolution du déficit alimentaire au cours des dernières années. Et ceci est d'autant plus vrai que la variable démographique n'est pas statique.

Si en 2001, il restait seulement 9% des besoins à combler, en 2002, les effets de la sécheresse combinés à une baisse aussi bien des importations que de l'aide alimentaire, semblent creuser le déficit : pour cette année, il est estimé par SAINT-DIC et al à 400.000 TEC, soit un peu plus de 20% des besoins.

Evolution du nombre de pauvres

La comparaison des données issues des deux (2) dernières EBCM (1986 et 1999) laissent penser qu'il y aurait une amélioration de la situation globale depuis 15 ans: il y a bien augmentation du nombre de pauvres entre ces deux dates, mais il y aurait surtout diminution de la proportion de pauvres, qui passe de 60% à 48% de la population, aussi bien en milieu rural que dans l'Aire Métropolitaine (cf graphique 32).

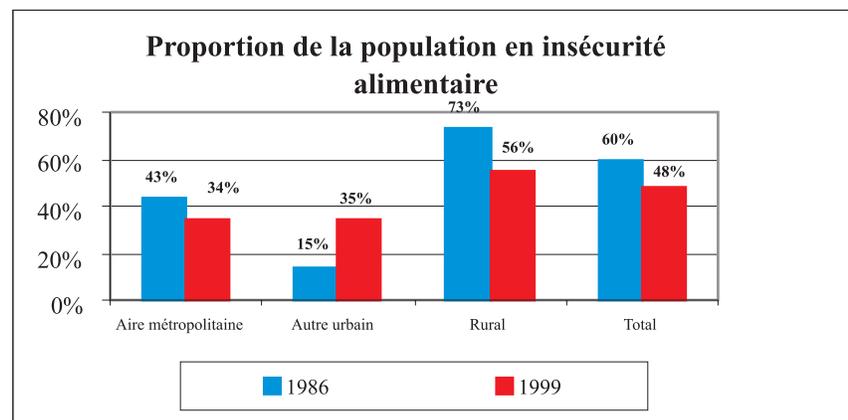
Il n'y aurait que dans les villes secondaires où l'on assisterait à une augmentation de la proportion de pauvres, ce qui reflète une réalité connue : l'exode rural se dirige d'abord vers les villes secondaires, dont la démographie a explosé ces dernières années.

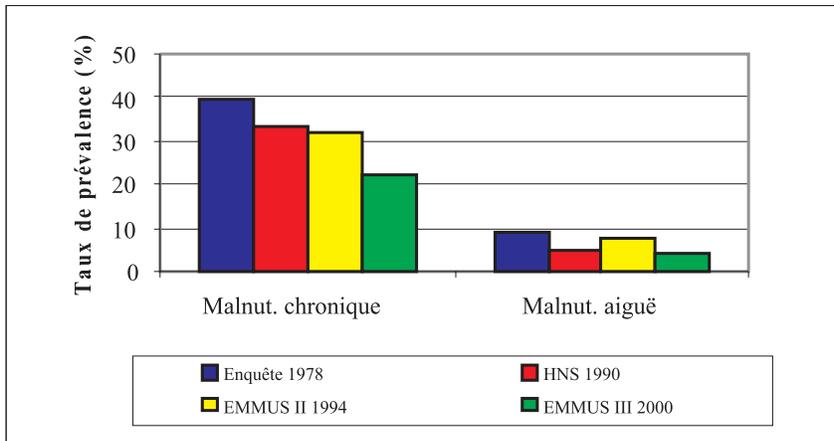
Les résultats de cette analyse, à des incertitudes importantes du fait des approximations induites par les calculs de l'indice des prix, ne sont pas confirmés par une autre tendance observée entre les deux

EBCM : l'augmentation de la proportion des dépenses des ménages consacrées à l'alimentation (ce qui constitue un signe de fragilisation de la situation de sécurité alimentaire), passant de 51 à 55 % entre 1986 et 1999.

Par contre, les tendances mises en évidence par les enquêtes EMMUS successives vont dans le sens d'une amélioration en ce qui concerne l'état nutritionnel des enfants et des femmes. Les résultats de l'EMMUS II et de l'EMMUS III appuient l'hypothèse d'une amélioration notable de la sécurité alimentaire entre 1994-95 et 2000 : la malnutrition aiguë des enfants, qui reflète une alimentation insuffisante durant la période précédant l'observation, a en effet diminué de 8% à 5% durant la période considérée. Le niveau de malnutrition chronique a aussi diminué de 32% à 23% entre 1994 et 2000. De même, la prévalence de la déficience énergétique chronique chez les femmes est passée de 18% en 1994 à 12 % en

Graphique 32



Graphique 33 : Les taux de prévalence de la malnutrition

Après une période de situation alimentaire désastreuse durant l'embargo, il y a eu, entre 1995 et 1999 une nette amélioration de la sécurité alimentaire, mais au prix d'une fragilisation de l'économie des ménages.

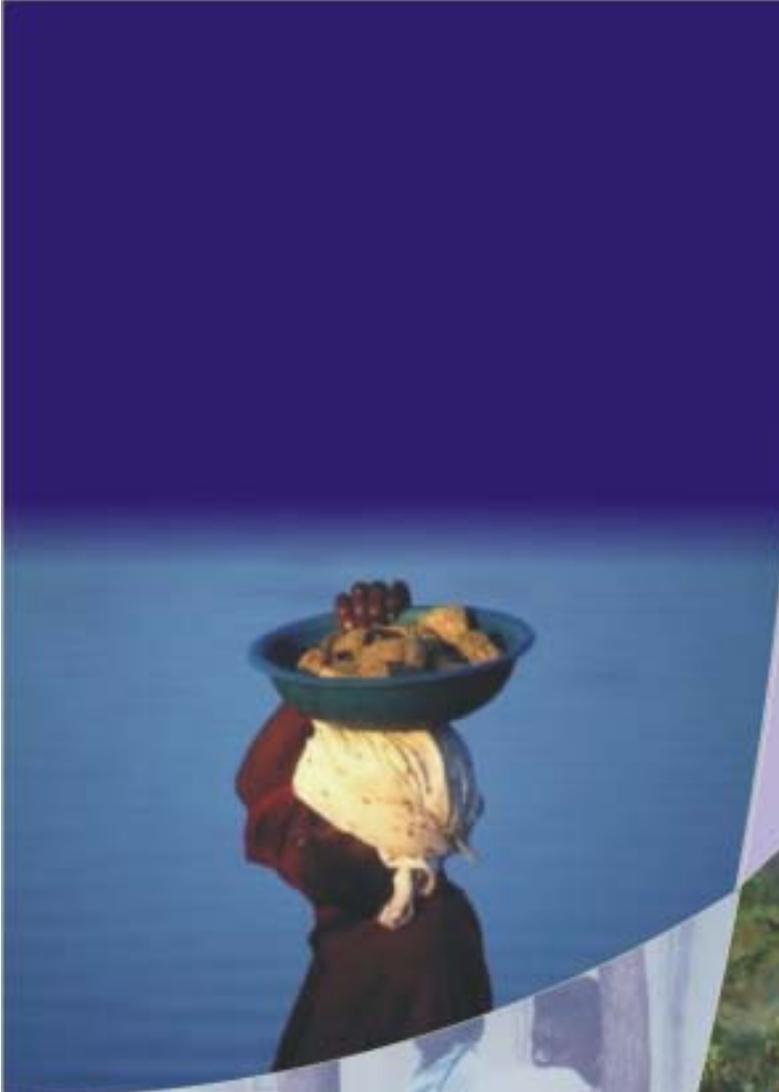
tre un progrès constant de la malnutrition chronique des enfants depuis 1978.

Les séries de données utilisées permettent d'avoir une idée des tendances de l'évolution de l'insécurité alimentaire au cours d'une période donnée, mais rendent pratiquement impossible tout exercice de quantification de cette évolution : l'amélioration enregistrée entre 1994 et 1999 a-t-elle permis de compenser la forte dégradation des années de l'embargo (1992-1994) ? Il est difficile de répondre à cette question, et de comparer de façon décisive les niveaux de l'insécurité alimentaire en Haïti entre 1986 et 2000.

2000. Le graphique 33 présente les taux de prévalence de la population au cours des dernières années.

Il faut toutefois souligner que ces deux (2) taux ne reflètent pas seulement la situation d'insécurité alimentaire, mais également l'état de santé des femmes et des enfants qui s'est considérablement amélioré en Haïti ces 25 dernières années suite aux campagnes de vaccination et à l'éducation nutritionnelle, comme illustré par le graphique ci-dessus qui mon-

De 1999 à 2002, la dégradation de la situation a gommé les progrès réalisés pendant la période 1995 - 1999.



**FACTEURS
DETERMINANTS
DE L'INSECURITE
ALIMENTAIRE ET REPONSES**

Facteurs déterminants de l'insécurité alimentaire en Haïti

Pourquoi la moitié de la population est-elle aujourd'hui victime de l'insécurité alimentaire ?

Points saillants

De nombreux facteurs expliquent l'IA :

- l'instabilité politique,
- les défaillances de la gouvernance et la faible structuration de la Société Civile,
 - la faiblesse des investissements, l'insuffisance des infrastructures et des services qui limitent la production de richesse et la création d'emplois,
 - la libéralisation accélérée de l'économie,
 - les très fortes inégalités qui réduisent le marché local,

- la baisse de la production réelle, dans un contexte de croissance démographique,
- la surexploitation et la dégradation du milieu,
- les risques naturels aggravant les effets des facteurs de l'insécurité alimentaire:
 - inondations, glissements de terrain, sécheresse,
 - difficultés d'accès aux services de base,
 - l'exposition aux fluctuations de la conjoncture économique et les incertitudes des sources de revenu.

De nombreux facteurs contribuent aujourd'hui à expliquer la gravité de l'insécurité alimentaire en

Haïti. Ils sont multisectoriels et souvent s'imbriquent les uns aux autres. Ceux qui sont retenus dans cet arti-

cle relèvent principalement de la politique, de l'économie, de la démographie et de l'environnement.

Les facteurs politiques : l'instabilité politique, la faiblesse de la gouvernance, l'inorganisation de la société civile, le manque de coordination de l'assistance internationale

L'instabilité politique (pour plus de détails voir article «*Evolution de l'IA*») est un facteur clé dans l'explication de l'insécurité alimentaire. Le manque de continuité dans les actions entreprises par l'Etat, les changements trop fréquents dans l'adoption de stratégies ou d'approches, l'incertitude créée pour les opérateurs économiques et pour les partenaires aussi bien nationaux qu'internationaux par cette instabilité, les crises politiques répétitives sont autant d'éléments qui nuisent à la recherche de solutions viables et durables à la problématique de l'insécurité alimentaire.

La crise politique aiguë que traverse aujourd'hui le pays est une contrainte majeure à la mise en œuvre d'un véritable programme susceptible d'améliorer la sécurité alimentaire.

La capacité de gouvernance et d'intervention de l'Etat souffre encore d'un manque de redéfinition du rôle des différentes institutions publiques et des relations que celles-ci doivent entretenir avec le secteur privé et la société civile. La méfiance réciproque reste la note dominante

entre ces diverses composantes de la Nation. Or les capacités du secteur privé haïtien sont et seront toujours insuffisantes pour faire face aux limitations de l'Etat. Quant à la société civile, elle a été laminée par plusieurs décennies de dictature, et son émergence en tant que force sociale organisée, bien qu'aujourd'hui indéniable, reste embryonnaire (syndicats, associations, fédérations, mouvements divers). Elle reste enfin fragmentée, ce qui limite son potentiel de transformation sociale.

La faiblesse de la gouvernance empêche entre autres l'adoption d'un cadre global de référence, situation qui, souvent, donne le pas aux mesures d'urgence sur des interventions plus structurelles.

Le processus d'établissement d'un Etat de droit qui est l'une des conditions nécessaires à la mise en œuvre d'un véritable programme de renforcement de la sécurité alimentaire est aujourd'hui dans l'impasse. Il est malheureusement bloqué par la crise politique aiguë dont souffre le pays depuis plusieurs années, alors qu'il est plus que jamais nécessaire que les différentes composantes de la Nation participent ensemble à la recherche de solutions durables au mal-développement national, et à la définition de ce cadre global de référence.

Le manque de coordination de l'assistance internationale est aussi une variable qui influence négativement les autres facteurs liés à la sécurité alimentaire. De plus, les interventions diverses de la Communauté Internationale, parfois par manque de connaissances approfondies du contexte local, contribuent à complexifier davantage l'échiquier politique national du fait de la multiplicité des intérêts en jeu, rendant plus difficile encore la «bonne gouvernance».

Les facteurs économiques

Libéralisation accélérée de l'économie

La libéralisation trop rapide de l'économie, en particulier du commerce extérieur (suppression des barrières non tarifaires, baisse des tarifs douaniers), engagée au début des années 80 et approfondie en 86/87 devait permettre de valoriser les avantages comparatifs d'Haïti au sein d'une économie mondiale en pleine expansion. Le principal avantage ciblé était la possibilité de mettre en valeur une main d'œuvre abondante et faiblement qualifiée, tout en abaissant au maximum son coût salarial.

Ce choix en faveur d'une libéralisation très poussée du commerce extérieur s'est accompagné d'une politique de surévaluation volontaire de la gourde (taux de change réel en appréciation), destinée à rendre les importations encore moins chères.

La libéralisation du marché a eu un impact positif sur le consommateur, en particulier en milieu urbain, en maintenant les prix des denrées alimentaires relativement bas, mais avec des conséquences très négatives pour les petits producteurs agricoles qui sont aujourd'hui les plus exposés à l'insécurité alimentaire.

En ce qui concerne les produits agricoles et alimentaires, la libéralisation du marché aura eu un impact positif en termes de disponibilités alimentaires globales et d'accessibilité aux aliments en milieu urbain, en maintenant à partir de la moitié des années 80 l'alimentation à un prix plus bas (cf tableau 22) par rapport aux prix des autres biens de consommation. Mais elle s'est faite au détriment des petits producteurs agricoles haïtiens, incapables de résister à une concurrence déloyale (les produits importés étant originellement subventionnés), et dont les revenus vont se détériorer en termes relatifs : ceux-ci constituent aujourd'hui la majeure partie des pauvres en situation d'insécurité alimentaire en Haïti.

La libéralisation du marché aura aussi contribué à modifier considérablement la structure de l'offre alimentaire et les habitudes de consommation (poids croissant du riz), accroissant ainsi la dépendance et les risques d'insécurité alimentaire liés à un approvisionnement externe dans un contexte macro-économique fragile (érosion des réserves en devises).

De plus, compte tenu du contexte politique, la libéralisation n'a pas pu donner les résultats escomptés en matière d'exportations industrielles. Le secteur de la sous-traitance internationale employait moins de 20 000 personnes au début des années 2000 contre environ 33 000 en 1991 et près de 45 000 dans la première moitié des années 80. C'est

La libéralisation de l'économie n'a pas suffi à rendre le pays attractif aux yeux des investisseurs. Par contre elle a contribué à augmenter la migration vers les villes et l'étranger.

donc la logique théorique fondamentale du modèle extraverti qui n'a pas pu fonctionner en Haïti tant pour des raisons économiques que politiques.

Tableau 22: Prix en lb de quelques produits alimentaires en dollar US 1985 et 2002

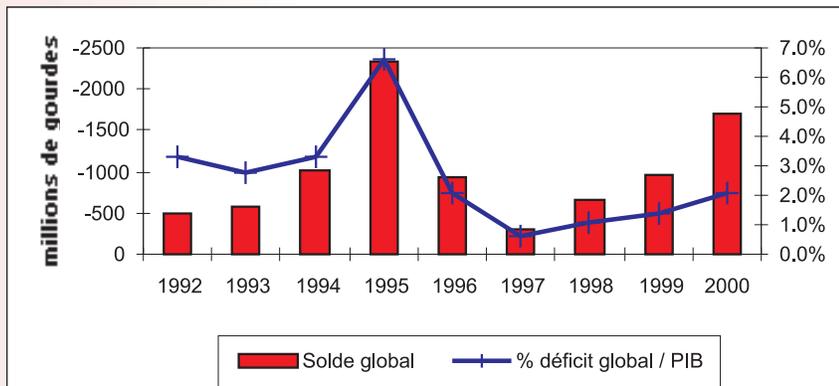
Produit	1985	2002	Taux de Croissance
Riz Gougousse (lb)	0.49	0.42	-14
Riz Importé (lb)	0.43	0.35	-18.6
Maïs moulu (lb)	0.23	0.24	4.4
Millet (lb)	0.26	0.22	-15.4
Spaghetti (paquet de 8oz)		0.48	N/a
Pain (lb)	0.62	0.26	- 58.1
Viande de bœuf (lb)	1.62	0.95	- 41.4
Porc (lb)	1.73	0.98	- 43
Cabri (lb)		1.18	N/a
Poulet indigène (lb)	1.29	1.18	- 8.5
Poulet étranger (lb)	1.04	1.09	4.8
Lait évaporé (6 oz)	0.44	0.36	- 18.2
Œuf (lot de 3)	0.30	0.27	- 10
Huile comestible (gallon)	5.84	3.25	- 44.4
Banane (lb)	0.23	0.15	- 35.8
Igname (lb)	0.21	0.20	- 4.8
Patate (lb)	0.18	0.11	- 39
Sucre Brut (lb)	0.30	0.28	- 6.7
Poisson frais (lb)	1.33	1.33	0

Sources : IHSI, BRH et calculs CNSA

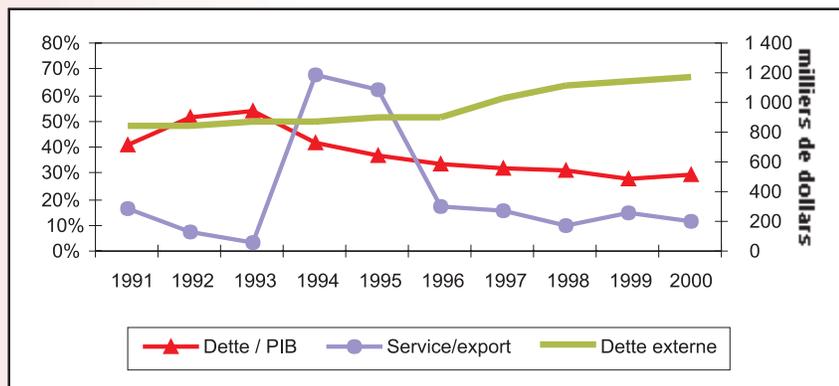
Détérioration des finances publiques

Autre signe de fragilisation de la situation d'ensemble, la détérioration de l'état des finances publiques. En 2000, le déficit courant dépassait 1,5 milliard de gourdes (2% du PIB), après une relative période de maîtrise entre 1996 et 1999. En 2002, ce chiffre a quasiment doublé: le déficit est de 2.8 milliards de gourdes. Cette augmentation du déficit se traduit par un recours accru au financement interne (endettement auprès de la BRH) et est source de tensions inflationnistes en période de stagnation de la production.

Enfin, bien que restant relativement faible par rapport à d'autres pays de la région (le service de la dette représente plus de 35% des recettes d'exportation en République Dominicaine, contre 10% en Haïti), l'endettement public externe a lui aussi crû ces dernières années, passant de 850 millions de dollars US au début des années 90 à plus de 1 100 millions de dollars à la fin de la décennie.

Graphique 34 : Détérioration des finances publiques

Source : CNSA, d'après BRH

Graphique 35 : Progression de l'endettement externe

Source : CNSA, d'après BRH

Détérioration des termes de l'échange

Détérioration de la balance commerciale et de la balance des paiements, accroissement du déficit public et progression de l'endettement externe, sont trois (3) signes majeurs d'une fragilisation de la situation macro-économique du pays, qui ont des conséquences indirectes sur la sécurité alimentaire. A court terme, les premiers signes de cette dégradation concernent l'inflation et la dépréciation de la gourde, dont la conséquence directe est le renchérissement des importations d'aliments, lesquelles déterminent de plus en plus la situation de sécurité

alimentaire notamment dans les villes.

Par ailleurs, l'économie haïtienne, dans son ensemble, a souffert de la baisse tendancielle de ses termes de l'échange qui ont réduit sa capacité

La détérioration de la situation économique pourrait entraîner le renchérissement des importations alimentaires. Ces dernières deviennent de plus en plus indispensables pour garantir la sécurité alimentaire, spécialement dans les zones urbaines.

d'importations. Les chiffres des tableaux 23 et 24 en attestent.

La détérioration des termes de l'échange (les mêmes quantités vendues permettent d'acheter moins), la progression des importations en général et des importations alimentaires en particulier s'est en effet traduite par une détérioration de la balance commerciale. (voir graphique).

Le déficit du commerce extérieur dépasse les 600 millions de dollars US par an, alors qu'il était de l'ordre de 300 millions au début des années 80. Ceci pèse très lourd sur la balance des paiements, dont le traditionnel excédent (transferts de la diaspora, apports de la coopération externe) a fondu (+21 millions de dollars en 1999, -46 millions de dollars en 2000), au détriment des réserves en devises de la Banque de la République d'Haïti, qui représen-

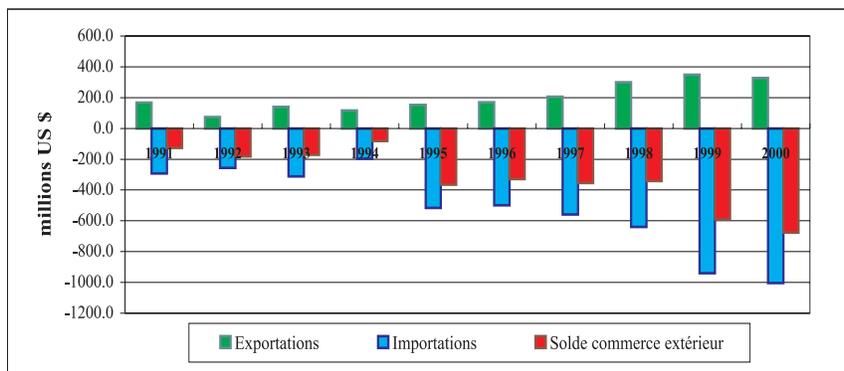
Tableau 23 : Prix du café sur le marché international
(\$ US / sac de 60Kg)

1985	1990	1995	2000	2001	2002
181.8	N/d	95.0	69.0	81.7	78.1

Tableau 24 : Termes de l'échange d'Haïti

1985	1990	1995	2000	2001
90.7	94.8	101.4	89.0	90.4

Sources : FMI, CEPAL, calculs CNSA

Graphique 36 : Accroissement du déficit du commerce extérieur

Source : CNSA, d'après BRH

taient moins de deux mois d'importation à la fin de l'année 2001, et moins d'un mois en 2002.

L'exposition aux fluctuations de la conjoncture économique

Beaucoup de pauvres, notamment les petites marchandes en milieu urbain, dépendent d'activités économiques informelles gérées sur le très court terme : les rentrées monétaires du jour permettent de reconstituer le stock qui sera vendu le lendemain ; le fonds de roulement disponible est extrêmement réduit. Toute variation dans la conjoncture économique, par exemple une fluctuation imprévisible du prix des produits vendus, peut déstabiliser du jour au lendemain son activité : une forte mévente l'obligera à prélever sur son stock pour payer le transport ou s'alimenter en fin de journée ; donc elle aura moins de produits à vendre le lendemain et son espérance de revenu ultérieur diminuera, même si la conjoncture économique redevient favorable.

Les incertitudes concernant les sources de revenus

La prolétarianisation, conséquence ultime de la décapitalisation (lors-

que tous les moyens de production ont été vendus), entraîne généralement un exode vers la ville ou vers l'étranger, et s'accompagne d'un accroissement de la vulnérabilité du ménage. Dans un bidonville, un migrant récent trouvera probablement des opportunités de revenus supérieurs au revenu moyen auquel il avait accès en milieu rural, mais il s'agira presque toujours d'un emploi de court terme ou de très court terme (quelques jours, voire une seule journée). Cette incertitude sur les sources de revenu dans le secteur informel urbain accroît la vulnérabilité des ménages. On gère l'économie du foyer au jour le jour et sans capacité d'épargne ; on est en permanence confronté au risque de se retrouver sans emploi et sans ressources.

La répartition inégale des revenus

La répartition des revenus est légèrement moins inégalitaire à Port-au-Prince par rapport aux autres milieux de résidence. En milieu rural, en raison de cette situation de pauvreté, la difficulté de concilier logique de survie et investissements (du fait d'une aversion pour le risque tout à fait justifiée dans de telles conditions de précarité) renforce encore

la tendance à la stagnation de la production agricole.

D'une manière générale, les très fortes inégalités de revenu en Haïti contribuent à limiter les investissements du secteur privé: seule une très faible proportion de la population est en mesure d'investir un quelconque excédent après avoir satisfait les besoins de consommation. Par ailleurs, du fait du très faible pouvoir d'achat de la majorité, les opportunités d'investissement sont bien souvent limitées à des opportunités d'exportation sur le marché mondial où la concurrence est rude et les exigences (quantité, qualité, régularité) élevées. Le marché intérieur est, pour un grand nombre de biens de consommation que l'on pourrait considérer comme courants, extrêmement étroit du fait des inégalités de revenu. Selon les résultats de l'EBCM 1999-2000, 50 % de la population haïtienne doit se partager 10% du revenu national, alors que 10% seulement de la population, les plus riches, se partagent plus de la moitié du revenu national.

Les très fortes inégalités de revenu contribuent à l'insécurité alimentaire : seule une portion très limitée de la population est en mesure d'investir même modestement dans des activités productives.

Encadré 3 : Conséquences des fortes fluctuations économiques conjoncturelles

De tels phénomènes sont observables lors des poussées de fièvre du dollar par rapport à la gourde (forte dépréciation de l'ordre de 10 à 15 % enregistrées en deux ou trois jours, résorbés par une appréciation qui s'étale sur plusieurs jours), comme cela a été le cas en septembre 1999. L'incertitude suscitée par un tel glissement de la monnaie nationale incite les consommateurs, au moment où les prix de détail flambent, à reporter dans la mesure du possible leurs achats, soit en consommant moins, soit en diminuant leurs stocks. La petite marchande

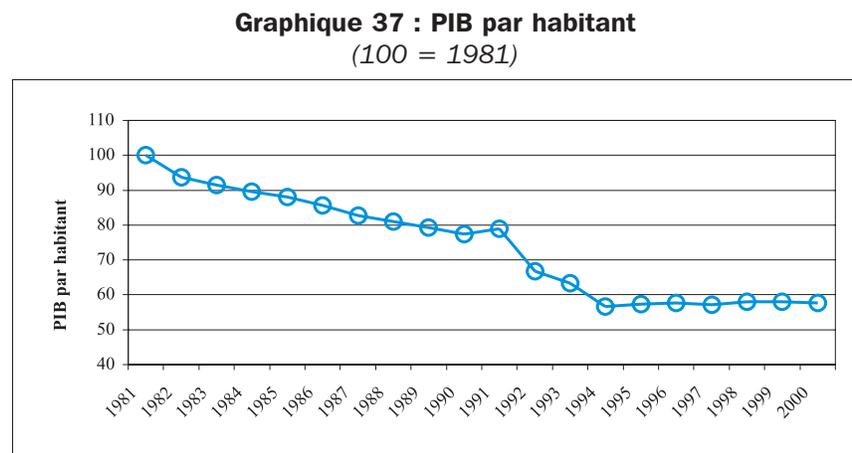
vend ainsi beaucoup moins, et la marge commerciale qu'elle réalise devient inférieure à ses besoins de consommation immédiats : elle décapitalise. Elle ne pourra pas compenser ce manque à gagner par un accroissement de ses ventes lorsque les consommateurs reconstitueront leurs stocks quelques jours plus tard, puisque son fond de roulement (sa capacité à acheter des biens pour les revendre) aura diminué. Il s'agit donc bien d'une décapitalisation due à une fluctuation de conjoncture à très court terme et non pas d'un transfert de revenu dans le temps.

Facteurs Démographiques et sociologiques

Baisse de la production dans un contexte de croissance démographique

L'augmentation de la population à un taux annuel de 2 à 2.2 % sur une vingtaine d'années a fait augmenter le taux de dépendance (en dépit d'une baisse sur ces dernières années) parallèlement à l'accroissement du chômage et du sous-emploi. Cela signifie qu'en moyenne en 2002, il y a plus d'enfants à charge pour moins d'adultes générant un revenu qu'en 1986/87. Il s'ensuit que dans la catégorie des revenus faibles la capacité à nourrir adéquatement une famille s'en trouve réduite, d'où une pro-

La forte croissance démographique contribue à augmenter la pauvreté et l'insécurité alimentaire alors que le niveau global de production a baissé en termes réels.



Source : CNSA, d'après BRH et IHSI

gression de l'insécurité alimentaire. Evidemment, plus la situation économique est difficile, plus le taux de dépendance est une variable importante quoique qu'il soit une variable à caractère plutôt structurelle. Or depuis l'année 2000, le contexte socio-économique maintient l'économie haïtienne dans une situation de stagnation-régression (voir Graphique) qui force les ménages à opérer des arbitrages difficiles entre différents besoins essentiels à satisfaire.

Surexploitation et dégradation du milieu

Le déséquilibre accru entre les ressources disponibles et les besoins

humains se traduit dans les zones rurales par une surexploitation et une dégradation accélérée du milieu (25 sur 30 des principaux bassins versants du pays sont totalement dénudés), ce qui réduit à son tour la productivité du travail et du sol.

La couverture végétale est estimée actuellement à moins de 2%, alors qu'elle était de 21,6% en 1945. D'après la FAO, les réserves ligneuses auraient diminué de plus de 3.25% par an. A ce rythme, on prévoit même la disparition totale des massifs forestiers à court terme, si la tendance n'est pas freinée ou renversée. Cette situation entraîne l'érosion des sols à un rythme effréné. Les petits exploitants agricoles, les plus vulnérables à cette si-

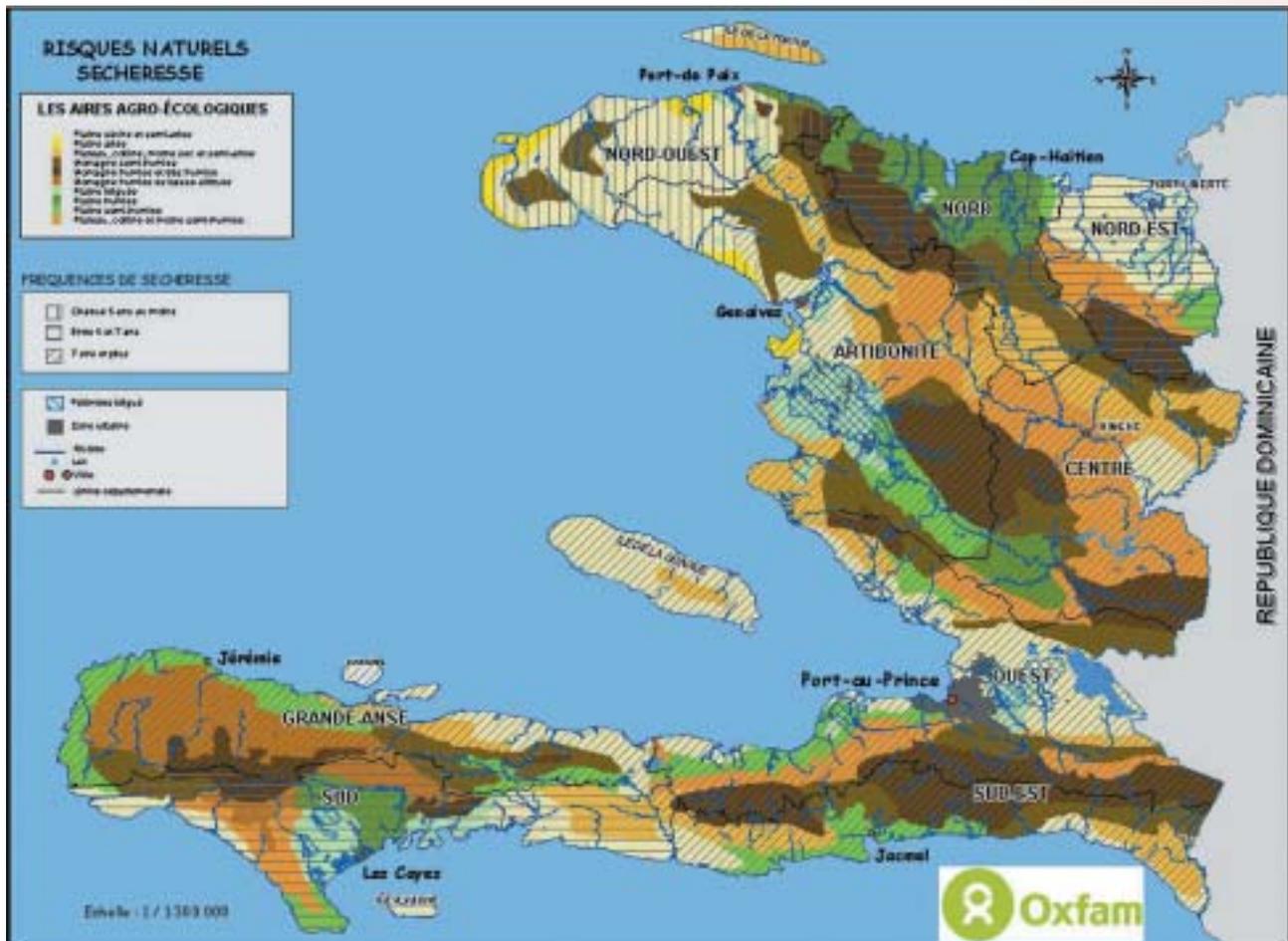
Encadré 4 : La dégradation des bassins versants

Un bassin versant est l'aire d'alimentation d'un cours d'eau ou d'un lac, c'est-à-dire la zone de collecte des eaux qui alimentent ce cours d'eau. Le relief d'Haïti étant très montagneux, les cours d'eau sont généralement rapides avec un débit torrentiel quand ils débouchent dans les plaines situées le long des côtes.

Aujourd'hui, les bassins versants en Haïti sont très dégradés, conséquence directe de la pression démographique élevée (plus de 300 habitants au km² pour les montagnes humides) et de leur mauvaise

gestion. Les aires boisées ne représentent plus que 1.25% de la superficie totale du pays. Les montagnes, actuellement très érodées, ne jouent plus leur rôle de château d'eau, ni leur fonction de maintien de la biodiversité et de poumon d'une région entière (rupture des cycles de l'eau et de l'oxygène). Cette dégradation est responsable de dégâts fréquents observés dans les plaines (inondation, sédimentation des embouchures, destruction des infrastructures d'irrigation et des villes situées dans les zones de plaine).

Figure 2 : Carte de risques naturels /Sécheresse



tuation d'insécurité, en subissent les effets négatifs et jouent à fond la carte de l'exode. Les départements les plus touchés par ce phénomène de fuite du milieu rural sont le Sud-Est, le Nord Ouest, la Grand-Anse.

En milieu urbain, ce déséquilibre entraîne aussi une dégradation accélérée des infrastructures et de l'environnement notamment sanitaire (accès à l'eau potable), et a des incidences sur la productivité du travail, sur la santé des individus et donc sur la sécurité alimentaire en général.

Les facteurs liés aux menaces conjoncturelles - naturelles et anthropiques -

Selon OXFAM-GB (2002), Haïti de part sa position géographique et sa structure géologique est sous la menace permanente de nombreux risques naturels qui affectent les conditions d'existence et de sécurité alimentaire de sa population. Son étude considère principalement les risques naturels (cyclones, inondations, sécheresses) et les risques anthropiques (dégradation de l'environnement et conflits terriens). D'autres études, telles que celle de la FAO en 1996 et celle de l'USAID (2001), mettent l'accent sur les facteurs précités et également sur l'attaque des pestes affectant la production ali-

La dégradation accélérée de l'environnement provoque la pauvreté qui débouche sur l'exode.

mentaire, les épidémies touchant les humains, les séismes et les répressions politiques.

Associées aux pertes post récoltes, celles occasionnées par les attaques de pestes de toutes sortes sont estimées à 20% de la production agricole totale.

Les cyclones

Durant le 20^{ème} siècle le pays a été touché par 34 tempêtes majeures (OXFAM-GB, 2002). Sur la base des informations relatives aux cyclones qui ont frappé le pays au cours de la deuxième moitié du 20^{ème} siècle (1954-2000), les fréquences d'affectation sont de 59% pour le département du Sud, 44% pour la Grand-Anse, 37% pour le Sud-Est et 30% pour le département de l'Ouest. Les départements du Centre, et de l'Artibonite sont les moins exposés à ce risque.

Les inondations

Sous l'effet conjugué des ouragans ou toutes autres formes de dépressions atmosphériques provoquant de fortes pluies, les inondations affectent régulièrement certaines régions du pays. De 1959 à 1997 on en a recensé une centaine (OXFAM-GB, 2002).

Selon les fréquences établies par département, on constate que le département de l'Ouest est le plus affecté (36% des cas). Les fréquences des autres départements sont très proches : 16% pour l'Artibonite, 15% pour le Sud, 12% pour le Nord et le Nord-Ouest. On signale également que toutes les zones côtières sont soumises à des risques élevés d'inondation.

Les séismes

Par ailleurs, et bien qu'aucun tremblement de terre récent ne vienne l'illustrer, la *vulnérabilité sismique* d'Haïti est extrêmement élevée (OXFAM, 2002). Les zones à ris-

Les cyclones, les inondations, les sécheresses, les glissements de terrain, l'urbanisation anarchique sont tous des facteurs d'aggravation de l'insécurité alimentaire.

que sont surtout les bassins d'effondrement (par exemple, la zone des lacs Azuei et Enriquillo) et la frange côtière de la baie de Port-au-Prince (construction de bidonvilles sur un sol non consolidé d'alluvions récentes et de déchets tassés). En cas de séisme, la probabilité de voir ces espaces submergés par les eaux semble très élevée. Des centaines de milliers de personnes sont concernées.

La sécheresse

Enfin, l'apparition d'une sécheresse en milieu rural a des conséquences directes sur la sécurité alimentaire des ménages, dont l'alimentation dépend en grande partie de leur production agricole (auto-consommée ou vendue), donc des rendements obtenus. Plusieurs régions d'Haïti se caractérisent par un écosystème sec, avec moins de 1 000 mm de précipitations annuelles et une seule saison des pluies : la presqu'île du Nord-Ouest, l'extrémité orientale de la Plaine du Nord (département du Nord-Est), la bande côtière centrale (Gonaïves-Artibonite-Plaine du Cul de Sac), la bande côtière du sud (Aquin, Côte de fer) et l'extrémité sud-est (Belle Anse, Anse à Pitres). A l'intérieur de ces écosystèmes secs, la variabilité inter-annuelle des précipita-

Encadré 5 : La carte d'accès aux services de base du Ministère de la Planification

La carte de pauvreté préparée par le MPCE élaborée au cours de l'année 2000, finalisée en 2002 fournit les informations suivantes par section communale :

- accès à l'eau potable : nombre de points d'eau captés et/ou distribués par habitant (EBCM, 1987),
- assainissement : nombre de latrines disponibles dans les cours des habitations par habitant (EBCM, 1987),
- logement : matérialité du logement par rapport à la taille du ménage (données départementales de 1987 extrapolées à chaque section communale en fonction de la densité de population des sections),
- l'éducation : taux de scolarisation primaire par

section communale (données MENJS, 1997),

- la santé : nombre d'établissements de santé par habitant (EMMUS II),

A chaque section communale est attribuée une note relative comprise entre 0 et 5 pour chacun des critères (5 = section communale la mieux desservie ; 0 = section communale la moins bien desservie). Puis une pondération est réalisée pour obtenir une note synthétique, elle aussi comprise entre 0 et 5 (eau potable : 35% ; éducation : 25% ; santé : 20% ; logement : 15% ; assainissement : 5%). Cinq (5) catégories de sections communales sont alors définies, en fonction de leur note pondérée (0 à 1, 1 à 2, 2 à 3, 3 à 4, 4 à 5). Le résultat est finalement cartographié.

tions, qui représente le véritable aléa, se traduit par une probabilité de sécheresse (OXFAM, 2002) d'une année sur 3 ou 4 pour le Nord-Ouest, d'une année sur 5 ou 6 pour le Nord-Est, le Nord et le Sud, et d'une année sur 6 ou plus pour le Sud-Est et l'Ouest.

Urbanisation non planifiée

L'urbanisation croissante et anarchique de Port-au-Prince et des principales villes de province se traduit par une occupation de plus en plus agressive des terres de l'espace public par des individus pauvres qui construisent

Les facteurs naturels ou anthropiques sont peut-être incontrôlables, mais leurs effets négatifs pourraient être limités si on disposait d'un plan de lutte contre la pauvreté.

dans les fonds et les flancs des ravines ou les pentes escarpées des mornes périurbains. On a donc une combinaison explosive entre populations pauvres, habitat précaire et zone à risque naturel très élevé, puisque ce sont dans ces espaces que les pluies torrentielles dévalent et créent fréquemment des éboulements de terrain dévastateurs et meurtriers. La maison (en tôle ou en blocs de béton) et les quelques rares biens mobiliers stockés à l'intérieur sont la plupart du temps les seuls biens des ménages pauvres. En cas de destruction par un glissement de terrain, celui-ci, se retrouvant dans la rue (dans le sens le plus strict du terme), est obligé de consentir à de nouvelles dépenses essentielles (relogement, vêtements, ustensiles, etc) ; ce sont des individus qui vivent donc dans une situation d'extrême vulnérabilité alimentaire.

Les facteurs liés à l'insuffisance des services de base

Les conditions d'accès à l'eau potable et aux soins de santé contribuent à moduler la vulnérabilité. Plus

le poste de santé ou le dispensaire est distant du lieu de résidence, plus le coût d'une maladie sera élevé et la probabilité que celle-ci ne s'aggrave est importante.

La faiblesse du système de prévention (vaccination) et les conditions d'insalubrité ambiantes (faible couverture de la distribution en eau potable, déchets non évacués, etc...) notamment en milieu urbain, augmentent la prévalence de maladies infectieuses qui exigent des soins et des dépenses.

La carte de la pauvreté, préparée par le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe, donne un éclairage complémentaire à la question de l'accès aux services de base.

Lorsque les cinq (5) critères retenus (accès à l'eau potable, accès à l'éducation, accès aux services de santé, qualité du logement et assainissement) sont combinés, 212 sections communales (près de 40%) obtiennent un score inférieur à 1, et une seule dépasserait le score de 4, la 5^{ème} section communale de Ganthier (Pays Pourri). Les cinq (5) sections communales les plus mal desservies en services de base seraient les suivantes :

- 3^{ème} section communale Baille Tourrible de la commune de Thomonde,
- 2^{ème} section communale Haut Madeleine de la commune de Fort-Liberté,
- 4^{ème} section communale Crête Brulée de la commune de Mirebalais,
- 5^{ème} section communale Source Beauvoir de la commune de Port-de-Paix,
- 2^{ème} section communale La Haye de la commune de Savanette.

On remarque que trois (3) de ces cinq (5) sections communales sont situées dans le département du Centre.

Cette absence de services de base se fait sentir également même dans la protection des cultures et du bétail.

En effet, la production alimentaire nationale fait face à des risques liés aux infestations et aux pestes s'attaquant aussi bien aux cultures qu'au bétail. La faiblesse du support institutionnel apporté par l'Etat, en particulier dans certains secteurs de la recherche agronomique, se traduit par l'incapacité à résoudre certains problèmes sanitaires affectant les plantes ou les animaux : rouille du caféier, jaunisse létale du cocotier, charbon de la canne à-sucre, la mosaïque dorée du haricot, la paille noire du riz, la sigatoka de la banane,...

Le bétail se trouve encore exposé à un certain nombre de mala-

dies dont le charbon, la rage, la peste porcine classique, le new castle, etc.

Les facteurs de l'insécurité alimentaire sont multiples et touchent presque tous les secteurs de la vie sociale, économique et environnementale. Ils traduisent la faiblesse de l'économie et du système politique qui ne sont pas suffisamment mobilisés dans la lutte contre la pauvreté.

Profils-types de vulnérabilité géographique

En couplant les facteurs de risque (*cyclones, sécheresse, inondations, érosion des sols, épidémies*) et les possibilités *d'accès aux services et aux infrastructures (services de base – eau potable, éducation, santé, assainissement -, infrastructures d'irrigation, infrastructures routières)*, (J. Jean Pierre 2002) tout en soulignant la limite de sa démarche (données disponibles très agrégées), a mis en évidence, «*grossièrement*», écrit-il, des profils de zones vulnérables. Ces profils tiennent compte des niveaux de risques auxquels font face la population et de leurs réponses pour y faire face. Les risques (cyclones, inondations, sécheresse, érosion, épidémies) vont de *très faibles* à *très élevés* tandis que les réponses sont en général *globalement faibles*.

L'insécurité alimentaire : quelles réponses ?

Points saillants. Les réponses apportées à l'insécurité alimentaire révèlent la grande diversité des acteurs et des stratégies utilisées.

L'analyse des actions dénote :

Sur le plan structurel ou organisationnel:

- un fonctionnement erratique sans cadre global défini, avec cependant la création de structures or-

ganisationnelles chargées d'harmoniser les actions et obtenant un certain progrès sur le plan de la concertation. Il reste néanmoins à doter ces structures de moyens de fonctionner.

Sur le plan individuel:

- le recours à des solutions de court terme hypothéquant l'avenir individuel et collectif.

L'analyse des informations disponibles a montré le caractère diffus de l'insécurité alimentaire et son envergure (50% de la population est concernée). L'accentuation de la crise politique, économique et sociale, le blocage de l'aide internationale ont probablement empiré la situation des pauvres et aussi d'une frange importante des classes moyennes, qui devient de plus en plus vulnérable à l'insécurité alimentaire.

Quelles ont été les réponses apportées à ces manifestations explosives d'un mal très profond?

Les réponses institutionnelles

Un premier constat : diversité des acteurs et des interventions

L'analyse des réponses institutionnelles dénote la grande diversité des acteurs et des interventions, et également la grande faiblesse dans les mécanismes d'intégration et de coordination des efforts (cadre de référence, institutions coordonnatrices,...).

Si au niveau central, l'Etat semble concerné par les interventions

dans le domaine de la sécurité alimentaire en créant des institutions, en mettant en oeuvre un ensemble de projets visant l'augmentation de la production agricole, cet intérêt ne se retrouve pas, cependant, au niveau départemental et local ; encore fragiles, les collectivités locales issues des vœux décentralisateurs de la Constitution de 1987, restent peu impliquées dans la lutte contre l'insécurité alimentaire. Ce vide laissé par l'Etat est occupé par :

- un nombre impressionnant d'Organisations Non Gouvernementales nationales ou internationales qui participent activement à la lutte contre l'insécurité alimentaire. Elles sont environ 2000, moins de 200 officiellement inscrites au Ministère du Plan, pas plus de 50 en règle avec les exigences administratives (remise d'un rapport annuel). Elles ont souvent leurs propres stratégies de renforcement de la sécurité alimentaire, plus ou moins calées sur la stratégie nationale ;
- des organisations professionnelles (agricoles, médicales) adoptent des positions et participent activement aux débats nationaux sur la question ;
- des organisations paysannes

recueillent une (faible) partie des ressources consacrées au renforcement de la sécurité alimentaire et mettent en oeuvre des projets ;

- une multitude « d'organisations de base » porteuses de nombreux projets au niveau local (urbain et rural) visant à générer des revenus, améliorer la sécurité alimentaire et combattre la pauvreté ; mais ces initiatives souffrent d'un manque de structuration et leur impact reste somme toute très limité.

A cette multiplicité d'acteurs se superpose une grande diversité dans les interventions. Ces dernières, selon leur durée, leur nature et les types de bénéficiaires peuvent être catégorisées en trois (3) grands groupes : *interventions d'urgence*, *interventions de réhabilitation* et *interventions structurelles* qui seront présentées un peu plus loin dans le texte.

Un deuxième constat : l'absence d'un cadre global de lutte contre l'insécurité alimentaire

La persistance de la crise politique au cours de ces deux dernières années a mobilisé les énergies au

détriment de la mise en oeuvre d'un cadre global de lutte contre l'insécurité alimentaire et de politiques sectorielles harmonisées pour le développement économique et la réduction de la pauvreté. Ainsi, la proposition de Plan National de Sécurité Alimentaire, préparée par la Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire depuis 1996, n'a toujours pas été validée.

Les interventions

Interventions d'urgence

Ce sont des interventions conçues pour résoudre très rapidement des problèmes qui surviennent suite à des catastrophes naturelles dont les effets peuvent être aggravés par des facteurs anthropiques : inondations, glissements de terrain, destruction de maisons, sécheresse, etc.

D'une manière générale, les interventions d'urgence bien étudiées et bien programmées se caractérisent par :

- la pertinence des réalisations,
- le bon ciblage des populations bénéficiaires grâce à une im-

plantation préalable forte sur le terrain des institutions concernées et parfois grâce à l'implication des autorités locales dans le processus de sélection,

- la rapidité de la réponse apportée, là encore, du fait d'une forte implication locale des institutions concernées, et aussi de leur compétence professionnelle.

Tout laisse croire que ce type d'interventions a un impact positif sur le milieu et que ces interventions, en général, permettent effectivement de faire face à des situations d'urgence pour lesquelles elles ont été conçues.

Deux exemples, entre 1000 :

A la fin de l'année 2000, une forte sécheresse a sévi dans le Nord et le Nord-Est du pays. Le Programme Alimentaire Mondial (PAM), les collectivités locales se sont mobilisées pour participer au ciblage des populations vulnérables, qui ont pu obtenir alors une ration alimentaire (blé renforcé au soja, huile, haricots, poisson) gratuitement pendant deux (2) mois. Près de 40 000 personnes ont été touchées par cette initiative.

La grande diversité des acteurs et des interventions rend plus que jamais nécessaire la mise en place d'un cadre global de référence solide permettant d'optimiser toutes les interventions de renforcement de la sécurité alimentaire.

En novembre 2001, de fortes pluies conduisant à des inondations ont provoqué des glissements de terrains et des destructions d'habitations dans des quartiers populaires de la ville du Cap Haïtien. L'ONG OXFAM, présente dans le département du Nord depuis plusieurs années, s'est mobilisée rapidement sur le dossier afin d'apporter une réponse appropriée au désastre.

C'était deux (2) cas de succès indéniables (cf encadrés 6 et 7).

Encadré 6 : Le PAM et le ciblage des populations vulnérables du Nord et du Nord-Est dans le cadre du projet de production vivrière familiale et infrastructures

Le PAM a voulu améliorer la sécurité alimentaire des familles pauvres vivant dans les montagnes marginalisées des départements du Nord et du Nord-Est en y implantant un projet de production vivrière et d'infrastructures avec le concours du Ministère de l'Agriculture. Le projet, d'une durée de quatre (4) ans, a démarré en février 2000 et comptait toucher plus de 100 000 personnes réparties entre les deux (2) départements. La contribution du PAM consistait en la fourniture de 13 475 tonnes de produits alimentaires correspondant à une valeur monétaire de plus de huit (8) millions de dollars US. Le Gouvernement d'Haïti devrait verser une contrepartie équivalent à plus de deux (2) millions de dollars US pour la gestion du projet dont le pilotage est assuré par le Service de Dé-

fense et de Restauration des Terres (SDRT) du Ministère de l'Agriculture. En plus des distributions sèches qui ont donné un accès direct aux aliments, les populations ciblées ont réalisé plus de 200 km de route, corrigé des ravines, aménagé un petit système d'irrigation et construit des bassins piscicoles totalisant près de 1100 m³ d'eau. N'était-ce les contraintes liées au retard du décaissement des fonds de contrepartie du Gouvernement et des ruptures répétées des approvisionnements en provenance du PAM, les résultats seraient davantage amplifiés auprès des bénéficiaires les plus pauvres. Une étude sur la vulnérabilité a été conduite conjointement avec la CNSA pour situer sur support cartographique les zones les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire.

Encadré 7 : L'Oxfam/GB au secours des populations du nord suite aux inondations de novembre 2000

L'Oxfam GB de Haïti a entrepris des actions conjointes avec la Direction de la Protection Civile (DPC), le PAM, la Croix Rouge Haïtienne, le Ministère de la Santé Publique, le Ministère de l'Agriculture et autres institutions alliées après les inondations de novembre 2000 pour fournir de l'aide aux populations victimes du nord du pays (Cap-Haïtien et environs). Les fortes pluies enregistrées entre le 1^{er} et le 3 novembre ont fait déborder le lit de la Grande Rivière du Nord dont les eaux ont emporté sur leur passage vies et biens. Le bilan de la catastrophe est lourd: 12 morts, 200 maisons détruites et 400 autres endommagées, plus de 150 000 personnes sinistrées dont plus 100 000 vivent en milieu rural. Les interventions de OXFAM GB ont consisté en deux (2) grands volets : un premier volet répondant aux problèmes de pénurie et de contamination de l'eau de boisson en améliorant l'accès de la population urbaine à une eau traitée afin de réduire les risques énormes de maladies contagieuses; le deuxième volet a consisté à donner un appui en fourniture de se-

mences de haricot et une petite subvention pour la campagne agricole au profit de la population rurale pour compenser le lessivage des semis de la campagne d'hiver. Plus de 1000 ménages agricoles ont bénéficié de cet appui. Dans l'ensemble, les résultats ont été satisfaisants en dépit de diverses contraintes auxquelles étaient confrontés les intervenants. Ainsi, la santé de la population a été préservée et la rupture du cycle de production a été évitée. Quelles sont les leçons à tirer de cette intervention? L'expérience de Oxfam/GB a été menée conjointement avec d'autres institutions. La coordination de ces activités a été un véritable succès. Il paraît évident que le renforcement institutionnel de la DPC et la participation plus forte des institutions telle que l'Oxfam/GB dans la mise en œuvre du Plan National de Gestion des Risques et des Désastres sont à encourager face à la fréquence des cataclysmes naturels, à la faible capacité de réponse des communautés et à la nécessité de mobiliser les ressources nécessaires lors d'événements similaires

Les interventions de réhabilitation

Dans le domaine de l'insécurité alimentaire, la réhabilitation vise à restaurer la situation d'avant crise (alimentaire, s'entend), sans toutefois intervenir sur ses causes. On recourt principalement aux centres de récupération nutritionnelle. Ces centres, mis en place par diverses ONG, accueillent des enfants mal nourris et leurs mères. Ces interventions de récupération sont très souvent éphémères, car elles n'agissent pas sur les causes de la malnutrition.

Entre la réhabilitation et la sécurité alimentaire à long terme

La récupération nutritionnelle s'occupe des enfants en dessous de cinq (5) ans. Pour les suivre à un niveau plus avancé, l'école apparaît

comme le lieu idéal. L'implantation des cantines scolaires se présente donc comme un dispositif clé visant à compenser un éventuel déficit alimentaire au niveau d'une population particulièrement sensible. Dans les écoles, *l'apport alimentaire vise donc des objectifs de renforcement de la sécurité alimentaire à la fois à court et long terme.*

Les cantines scolaires ont toujours existé dans certaines écoles du pays ; toutefois, en 1997, le Gouvernement souhaitant mettre en place un véritable programme de cantines scolaires à l'échelle nationale, avait sollicité de la communauté internationale un accroissement des dons d'aide alimentaire pour des cantines scolaires, et avait créé une structure d'intervention, la *Coordination du Programme National de Cantines Scolaires (PNCS)*, devant intervenir à la fois comme

opérateur de cantines scolaires au niveau des écoles publiques, et comme instance de coordination et de régulation de l'ensemble des interventions d'appui aux cantines.

Cette démarche a permis de toucher plus de 800 000 élèves pendant l'année scolaire 2000/2001 (sur une population totale scolarisable estimée à 1,6 millions d'enfants), contre 500 000 à 600 000 en moyenne les années précédant la mise en place du PNCS. L'USAID, la Commission Européenne, le Programme Alimentaire Mondial sont les trois (3) principales agences de coopération fortement impliquées dans l'appui aux cantines scolaires.

La cantine scolaire en tant qu'outil de développement a des limites. En dépit de ses avantages, il se pose notamment les problèmes du ciblage des enfants les plus pauvres et de l'absence possible de lien

Encadré 8 : Le Programme des cantines scolaires

Mis en place par le Président de la République dès la mi-1997, le Programme National de Cantines Scolaires a été très vite rattaché au Ministère de l'Éducation Nationale, marquant ainsi la ferme volonté du gouvernement d'en faire un volet de sa politique d'éducation.

Après un démarrage timide en 1997-1998, le programme a connu une montée en puissance rapide ; en 2001-2002, il assure la distribution de près de 180 000 repas quotidiens dans les écoles publiques disposant d'un minimum de structures requises (cuisine, dépôt, latrines). Il s'est également très vite doté d'un « bras régulateur », qui privilégie la concertation dans son intervention. Un comité a été mis sur pied en 2000. Animé par l'équipe du PNCS, il réunit une fois par mois toutes les ONG impliquées dans des programmes de cantines scolaires (Care, CRS, Worldvision, Save the Children, BND), les bailleurs de fonds de ces ONG (USAID, UE), le PAM, et l'État haïtien représenté par la CNSA, le MENJS et le MSPP.

Ce comité a réalisé, avec l'appui technique de la CNSA, un répertoire cartographique des écoles bé-

néficiant d'une cantine. Il a également élaboré et adopté une liste harmonisée des sanctions à mettre en œuvre dans le cas de malversations ou de détournement des ressources gérées par les responsables des écoles. Il prépare en ce moment une enquête détaillée sur toutes les écoles avec cantines. L'ambition de la coordination du PNCS est d'élaborer, dans le cadre de ce comité de concertation, une véritable politique nationale de cantines scolaires offrant un cadre d'intervention à tous les opérateurs et bailleurs intéressés.

Le Japon, Taïwan et l'Italie (de manière plus sporadique pour cette dernière) apportent des ressources au PNCS, ainsi que la Commission Européenne (appui au fonctionnement de la structure) qui souhaite voir se professionnaliser le volet « régulation » du PNCS.

L'équipe du PNCS compte aujourd'hui une trentaine de salariés dont une douzaine de cadres. Mis à part la gestion d'un dépôt central à Port-au-Prince, l'essentiel de la logistique est assurée par des prestataires de services privés.

entre les cantines scolaires et le programme d'amélioration de l'éducation du Ministère de l'Éducation Nationale.

C'est sur la base d'un tel constat que l'USAID a décidé de réduire fortement à partir de l'exercice 2001-2002 son programme d'appui aux cantines scolaires, en concentrant l'effort sur les écoles où toutes les autres conditions requises pour la qualité de l'enseignement sont réunies (notamment matériel pédagogique, formation des maîtres). Le nombre d'élèves bénéficiaires des programmes de cantines scolaires financés par USAID passera ainsi de 416 000 par jour à moins de 130 000 par jour entre 2000-2001 et 2001-2002.

Les autres opérateurs impliqués (notamment le PAM et le PNCS) tenteront de reprendre une partie des écoles abandonnées par les ONG

financées par l'aide américaine, mais globalement, environ 70 000 enfants perdront cette année le bénéfice d'une cantine. Il est probable que cela aura des conséquences directes en termes de sécurité alimentaire des enfants et des ménages, notamment dans les régions où l'aide alimentaire américaine était largement prédominante (tel le Nord-Ouest du pays).

A la frontière entre réhabilitation et développement : les programmes à haute intensité de main d'œuvre

Qu'il s'agisse de programmes de type nourriture contre travail ou argent contre travail, ils poursuivent en général un double objectif : d'une part, distribuer des revenus aux populations en situation d'insécurité

alimentaire chronique, et d'autre part, réaliser des infrastructures qui contribueront à l'augmentation de la production nationale et à la génération ultérieure de revenus (pistes, petite irrigation,...).

Diverses évaluations récentes de ces programmes de nourriture contre travail ont montré qu'ils pouvaient en Haïti contribuer significativement au développement local et constituer un palliatif intéressant à des situations conjoncturelles de pénurie d'aliments dans des zones sensibles. La rémunération sous forme d'aliments ne présenterait, par ailleurs, dans le contexte haïtien, qu'un intérêt limité du point de vue de l'objectif de renforcement de la disponibilité alimentaire (la plupart des bénéficiaires revendent une partie des rations distribuées pour obtenir de l'argent liquide) ; mais cette modalité de rémunération permettrait de mieux

cibler les populations les plus pauvres, par rapport à une rémunération exclusivement monétaire. « Et dans tous les cas, il y a un certain nombre de précautions à prendre pour garantir une meilleure efficacité des programmes mis en œuvre et en limiter les inévitables effets pervers, revente de produits, perturbation des marchés locaux, modification des habitudes alimentaires, ...» (CNSA, 1999).

L'USAID, à travers l'ONG Care, et le PAM, à travers le Ministère de l'Agriculture, ont financé de tels programmes dans des zones considérées à forte insécurité alimentaire (Nord-Ouest, Nord-Est). Dans les deux (2) cas, il a été recherché une implication maximale des élus et des notables locaux, afin que le choix des participants aux programmes se fasse dans la plus grande transparence et soit le plus efficace possible en termes de ciblage des populations vulnérables. Les infrastructures construites ou réhabilitées sont urbaines (entretien du réseau de drainage des eaux usées) ou rurales (pistes, aménagement de ravines, ...).

De son côté, l'ONG AgroAction Allemande a abandonné toute intervention sous forme de nourriture contre travail au profit d'une rémunération exclusivement en espèce des participants à ses chantiers à haute intensité de main d'œuvre, considérant que les conditions de marché existantes dans les zones du Nord et du Nord-Ouest où elle intervient (libre circulation des marchandises, pas d'enclavement) ne justifiaient pas une préférence pour l'octroi d'aliments. Les responsables de l'ONG reconnaissent néanmoins que les personnes ciblées par les autorités locales pour la participation aux chantiers HIMO (Haute Intensité de Main d'Oeuvre) ne correspondent généralement pas aux foyers où des

cas de malnutrition sévère ont pu être détectés.

Les projets de développement : la nécessité d'une intégration des actions

Qu'ils soient intégrés dans le cadre de programmes plus vastes ou qu'ils restent des interventions isolées, les projets mis en œuvre par différents ministères techniques et ONG proposent des réponses partielles ou intégrées à l'insécurité alimentaire, notamment en milieu rural. Parmi les projets pertinents, on peut citer :

- Le Programme Spécial de Sécurité Alimentaire (PSSA) mis en œuvre par le Ministère de l'Agriculture et financé par la FAO a pour objectif spécifique le renforcement de la sécurité alimentaire nationale. Il part du constat que malgré l'existence d'un déficit alimentaire prononcé en Haïti, des potentialités existent pour augmenter la production vivrière et créer ainsi des revenus disponibles pour que les petits paysans améliorent leur sécurité alimentaire. L'approche du PSSA repose sur la vulgarisation de techniques agricoles plus intensives dans des sites pilotes identifiés et choisis à partir d'un diagnostic participatif impliquant notamment les producteurs. En 2001, *les efforts du PSSA (utilisation de pièges à phéromones pour le contrôle d'un insecte parasite) ont notamment permis de multiplier par trois les rendements de la culture de patate douce en saison sèche sur le périmètre irrigué de Laverdure (Artibonite).*

Aujourd'hui, le PSSA intervient sur cinq (5) sites expérimentaux : deux (2) sites dans l'Artibonite et trois (3) dans le Sud. En appliquant des paquets technologiques bien définis, les rendements se sont fortement améliorés :

- la production de riz passe de 2 à 6 tonnes à l'hectare,
- celle de haricot de 0.8 à 1.7 tonne à l'hectare,
- celle du maïs de 2.5 à 3.5 tonnes à l'hectare ;
- la plus grande progression est enregistrée dans la production de patate douce qui passe de 5 à 16 tonnes à l'hectare.

- Trois (3) communes du Plateau Central (Hinche, Thomonde et Cerca Carvajal) bénéficient depuis trois (3) ans d'un appui de l'Agence de Coopération Technique Allemande (GTZ) pour la mise en œuvre d'un processus participatif d'élaboration d'un plan communal de développement.

- Depuis avril 2001, certaines Directions Départementales Agricoles mettent en œuvre un Programme de Développement Rural (PDR) appuyé par l'Union Européenne. Ce programme couvre les départements du Sud, du Centre et de la Grand-Anse. Les PDR financent les initiatives de groupements, d'associations, d'ONG ou de collectivités locales ayant des projets de développement rural et, en principe, d'amélioration de la sécurité alimentaire.

- Le KR2 assure la distribution des fertilisants à un prix subventionné à travers le pays. Au cours de l'année 2002, 28.000 tonnes métriques ont été distribuées et appliquées dans les plantations de riz, de banane, de légumes, de haricot et de maïs particulièrement dans la Vallée de l'Artibonite, à l'Arcahaie, à Kenscoff et dans la plaine des Cayes.

Les interventions structurelles

L'Etat, tant au niveau central que local, les organisations internationales d'aide, les ONG ainsi que les organisations de la société civile, ont mené à des degrés et à des niveaux divers des actions visant à la mise en place de structures organisationnelles intervenant dans le champ de la sécurité alimentaire.

Une institution spécifique pour la sécurité alimentaire : la Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire

La Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire (CNSA) a été créée en 1996 avec pour objectif de contribuer à l'harmonisation et à l'intégration des politiques sectorielles visant la sécurité alimentaire, et de coordonner l'ensemble des interventions dans ce domaine en vue d'une meilleure efficacité des actions. Elle est composée d'un Conseil Interministériel de la Sécurité Alimentaire (CISA), réunissant les Ministres de l'Agriculture (président), de la Planification et de la Coopération Externe, de la Santé Publique et de la Population, du Commerce et de l'Industrie, de l'Économie et des Finances. Le CISA

est appuyé par un Bureau Technique qui fournit des informations et de l'expertise, et qui constitue une plate-forme de concertation et de coordination des efforts des différents intervenants dans le domaine de la sécurité alimentaire.

Parmi les principales réalisations à date de la CNSA, il faut signaler :

- la préparation concertée d'une proposition de Plan National de Sécurité Alimentaire,
- la production de données sur l'aide alimentaire,
- la mise sur pied d'une base de données sur la sécurité alimentaire et la construction progressive d'un système d'informations,
- la réalisation de plusieurs études (caractérisation des marchés ruraux, évaluation des programmes de nourriture contre travail, estimation du bilan alimentaire national, ...),
- et la contribution directe de l'institution aux progrès réalisés en matière de gestion de l'aide alimentaire (rationalisation de la monétisation des dons et centralisation de sa gestion, mise sur pied et développement du programme national de cantines scolaires, rationalisation des programmes de nourriture contre travail).

Six (6) ans après le démarrage de l'expérience, la CNSA est perçue comme une structure compétente qui, avec ses nombreux partenaires, a réussi à mettre en place des mécanismes de concertation et de collaboration autour de l'information relative à la sécurité alimentaire ; elle a établi de manière consensuelle (toujours en concertation avec les partenaires) les bases conceptuelles pour l'analyse de la sécurité alimentaire ; elle a établi une banque de données couvrant les domaines directement liés à la sécurité alimentaire.

Mais on doit aussi constater que la CNSA a souffert, comme beaucoup d'autres institutions dans le pays, de la limitation et de la précarité des ressources disponibles pour son fonctionnement courant ; son absence d'officialisation (créée par simple procès-verbal à l'issue d'un conseil des Ministres, son existence n'a jamais été ratifiée par le Parlement) limite également l'efficacité de son action, et l'insuffisante visibilité de l'institution entrave sa fonction de coordination. Enfin, la difficulté de disposer de données fiables actualisées et pertinentes, du fait de la faiblesse des systèmes sectoriels d'informations en Haïti (la CNSA a fait le choix de travailler au niveau secondaire, en systématisant et en valorisant les données produites par d'autres institu-

Encadré 9 : Des objectifs du Ministère de l'Agriculture

Dans sa « **Synthèse et recueil des politiques sous sectorielles** » (Juin 2000), le Ministère définit ses objectifs généraux qui visent à :

- Faire baisser le niveau d'insécurité alimentaire ;
- Baisser de manière durable le niveau de pauvreté ;

Ses objectifs spécifiques sont de :

- augmenter la production de denrées de grande consommation ;
- promouvoir la relance et le développement des cultures traditionnelles, d'agro-industries et d'exportation ;

- lutter contre la dégradation des sols dans les bassins versants à forte potentialité agricole.

Les activités que compte entreprendre le Ministère pour créer des emplois rémunérateurs et déboucher sur des résultats rapides pour les agriculteurs sont axés sur :

- un appui direct à la production vivrière (maïs, millet, riz, haricots, tubercules, fruits, etc.) ;
 - des aménagements hydro-agricoles ;
 - un appui aux activités en aval de la production ;
- la défense et la restauration des sols.

tions publiques ou privées) a rendu difficile la réalisation d'un suivi soutenu et systématique de la situation de sécurité alimentaire.

Une institution spécialisée dans la gestion de la monétisation de l'aide alimentaire : le Bureau de Gestion de l'Aide Alimentaire

Le Bureau de Gestion de l'Aide Alimentaire, plus connu sous le nom de Bureau du PL 480, a été créé au début des années 90 sous l'impulsion de l'USAID pour la gestion de la monétisation des dons octroyés au titre de la loi PL 480 Titre III des Etats-Unis d'Amérique (dons sous forme d'aliments au gouvernement

haïtien). Progressivement, conformément aux recommandations de la CNSA, ce bureau a assumé la responsabilité de la gestion de toutes les aides alimentaires monétisées en Haïti (USAID, Canada, Japon, Espagne, Italie, France). Cette évolution a permis une certaine rationalisation de la gestion de la monétisation (choix des produits, modalités de mise en marché), dans l'objectif de limiter les effets pervers de celle-ci. Elle a aussi permis une meilleure utilisation des ressources monétaires générées et leur insertion dans un cadre minimum de planification, du fait de leur centralisation dans une institution unique placée sous la tutelle du Ministère de la Planification.

Une institution nationale pour la gestion de l'urgence et des désastres :

La Direction de la Protection civile

Mise en place après le passage du cyclone Georges en septembre 1998, la Direction de la Protection Civile, rattachée au Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales, joue un rôle essentiel en matière de prévention des désastres (diffusion d'informations à la population) et de coordination des interventions (réalisation d'un bilan rapide, évaluation des besoins, coordination des aides).

Encadré 10 : La Direction de la Protection Civile et la gestion des catastrophes naturelles

La Direction de la Protection Civile (DPC) est un organe du Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales (MICT) activé en 1997 pour coordonner les actions relatives à la réduction de la vulnérabilité des populations face aux catastrophes naturelles qui frappent Haïti de façon périodique. La DPC a élaboré en février 2001 un plan national de gestion des risques et des désastres dont la mise en œuvre est prévue pour l'année 2002. Les activités conduites depuis son activation jusqu'à l'année 2001 ont permis la mise en place des structures déconcentrées au niveau des neuf (9) départements géographiques du pays. La poursuite de la création des comités communaux et locaux va encore demander encore une année. La DPC compte concrétiser et cibler ses interventions à partir de la carte de risque élaborée par OXFAM GB.

Les fortes inondations survenues dans le nord du pays en novembre et décembre 2001 ont mis la DPC à rude épreuve dans la prise en charge de la population sinistrée et la réhabilitation des infrastructures endommagées. La coordination des interventions

s'est révélée satisfaisante et un fonds de trois (3) millions de gourdes a été mis à la disposition des institutions locales dont 50% alloué à l'agriculture et le reste à la réhabilitation des infrastructures physiques endommagées. En termes de perspectives, la DPC cherche à développer des relations de coopération entre les agences internationales d'appui au développement, les institutions de la Société Civile et les agences publiques pour augmenter l'efficacité des interventions futures. La mise en œuvre du Plan National de Gestion des Risques et des désastres sous forme de plans opérationnels thématiques et sectoriels est un premier axe d'interventions. Un autre pari visé par la DPC est la mise en place de trois (3) structures autonomes de protection civile dans le pays (Nord, Sud et la Zone Métropolitaine) dotées chacune des moyens nécessaires d'intervention. La DPC projette de mettre en place un centre de formation de formateurs pour améliorer la capacité des intervenants. La légalisation de l'institution et son évolution vers une structure autonome constituent des priorités clairement définies pour les prochaines années.

D'autres initiatives sectorielles ou locales

Le besoin d'informations, de concertation et de coordination a toujours été ressenti par les différents intervenants. Le regroupement s'est fait soit au niveau thématique, soit au niveau géographique pour essayer de répondre à ces besoins et également remédier aux lacunes actuelles. Ainsi certaines structures et certains comités intersectoriels ou plate formes sont mises en place :

- Le Comité de Concertation «Cantines Scolaires», mis en place en juin 2000, est une plate forme constituée des bailleurs impliqués, des opérateurs, du MENJS, du MSPP, du PNCS et de la CNSA. Ce Comité a pour «objectifs la formulation et la mise en œuvre d'une politique de cantines scolaires à travers la mise en commun des informations et le partage de réflexion entre les principaux acteurs concernés» (CNSA, Bulletin de Conjoncture Décembre 2002).
- Dans le domaine spécifique de la Sécurité Alimentaire, la concertation initiée en 1999 et 2000 entre le Réseau Européen de Sécurité Alimentaire (RESAL) et diverses ONG intervenant en Haïti a débouché sur la création en 2001 d'une plate forme des ONG sur la sécurité alimentaire.
- Les quatre (4) ONG appointées par l'USAID pour la mise en oeuvre des programmes de sécurité alimentaire financés par les Etats Unis (CARE, CRS, Save the Children, World Vision) ont constitué une plate forme informelle qui se réunit périodiquement pour échanger des informations sur les problèmes de gestion au quotidien de l'aide alimentaire et tenter de trouver des solutions. A ces quatre (4)

ONG américaines s'est joint le BND, chargé de la mise en oeuvre de l'aide alimentaire européenne.

- Au niveau décentralisé, il convient de mentionner l'expérience de la Table Ronde de Concertation (TRC) mise en place dans le Nord Ouest, suite à la grande sécheresse de 1997. Elle s'est dotée d'un mandat de coordination des initiatives de renforcement de la sécurité alimentaire dans le département du Nord Ouest, plus particulièrement dans le Far West. Les activités de la TRC ont été alimentées par le *Système d'alerte précoce départemental* mis en place par CARE et PISANO (cette dernière remplacée par ANOSA). Jusqu'à présent ce système réalise un suivi mensuel d'indicateurs pour les risques à développement lent.

Des efforts importants sont réalisés, mais ils sont encore très insuffisants pour lutter efficacement contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire.

Les réponses des ménages face à l'insécurité alimentaire

Face à l'accroissement des difficultés rencontrées pour assurer la subsistance quotidienne de la famille, les ménages haïtiens adoptent différentes stratégies. Que ce soit en milieu urbain ou en milieu rural, les réponses apportées par les ménages à l'insécurité alimentaire (surexploitation du milieu, modification des habitudes alimentaires, développement du petit commerce, endettement croissant, recours à l'émigration) sont des réponses de court terme qui, sauf peut-être dans le cas de l'émigration lorsqu'elle aboutit, contribuent à fragiliser les économies locales et ne font que reporter à demain la crise actuelle.

Elles ne présagent donc pas d'une amélioration à court ou à moyen terme de la situation de l'insécurité alimentaire, mais témoignent plutôt d'une fragilisation croissante et d'une dépendance accrue vis à vis de l'extérieur.

En milieu rural : hypothéquer l'avenir pour survivre à court terme ?

La ponction sur les ressources naturelles

En milieu rural, la surexploitation du milieu (facteur et réponse à la fois) et l'augmentation des prélèvements miniers sur les écosystèmes constituent la première réponse des agriculteurs à l'aggravation de la crise. La production de charbon de bois est en hausse régulière, malgré la réduction du couvert boisé national, et semble suivre le rythme de la croissance démographique urbaine. Les principales zones d'approvisionnement de la capitale sont aujourd'hui des régions

humides non traditionnellement productrices, telles que la Grand'Anse, où produire du charbon est devenu une source de revenus appréciable pour des producteurs agricoles appauvris. La réduction de la durée des jachères, voire la disparition tout court de cette pratique culturale permettent également de faire face à court terme à l'érosion des revenus tirés de l'agriculture. Mais l'un comme l'autre fragilisent les écosystèmes cultivés, augmentent l'érosion, et compromettent donc les revenus agricoles de demain.

La migration et l'émigration¹

L'intense migration provoquée par la raréfaction des opportunités d'emplois et la recherche de revenus supérieurs à ceux obtenus en moyenne en Haïti a consacré l'importance des transferts dans le revenu total des ménages et des produits alimentaires importés dans le panier de la ménagère. Cela se traduit pour les ménages paysans en une plus grande dépendance d'un revenu monétaire non « produit » qui conduit lui-même à l'abandon total ou partiel du travail agricole ou à la migration vers les villes, en situation de dépendance et souvent de précarité et par conséquent d'insécurité alimentaire accrue.

Le recours croissant à la migration temporaire vers les villes secondaires haïtiennes et vers la République Dominicaine permet ainsi de faire face aux exigences de revenus à court terme de la famille. A la faveur des forts taux de croissance économique enregistrés dans la République voisine, elle a beaucoup progressé ces dernières années.

Dans les régions frontalières, mais également dans des régions agricoles fortement consommatrices

de main d'œuvre à certaines périodes de l'année (comme la Vallée de l'Artibonite pour le repiquage et la récolte du riz), la migration de la force de travail (en général, des jeunes adultes masculins) pose même un sérieux problème de concurrence pour ceux qui sont restés et qui ne peuvent offrir le même niveau de salaire. On assiste depuis quelques années au développement du paradoxe suivant : il y a, dans plusieurs régions du pays et à certaines époques de l'année, pénurie de main d'œuvre en milieu rural, alors que la pauvreté et le sous-emploi sont pratiquement généralisés. Ces courants migratoires temporaires, en renchérissant le coût de la main d'œuvre salariée, fragilisent ainsi la production et la création de revenus locaux ! *La récente enquête (avril-mai 2002) menée par le PAM et la CNSA dans les départements du Nord, du Nord-Est et du Nord-Ouest met en évidence un lien étroit entre insécurité alimentaire et migration*, cette dernière apparaissant comme la principale réponse des ménages à des situations de crise aiguës.

L'émigration (départ vers l'étranger) apparaît comme un facteur non négligeable de renforcement de la sécurité alimentaire à court et moyen terme. Cependant, on ne peut passer sous silence l'importance des sacrifices consentis pour rendre possible cette émigration et également la conséquence des voyages non réussis sur la famille de l'émigré. Car, le plus souvent, pour entreprendre ces voyages à haut risque, les ménages sont obligés de vendre une bonne partie de leurs actifs.

On compte près de 1.5 million d'haïtiens à l'étranger pour environ

L'émigration est la réponse la plus radicale à l'IA. Elle est peut être risquée, mais ses résultats positifs sont indéniables pour les ménages et pour la Nation.

8 millions sur le territoire national. La probabilité qu'un haïtien pauvre ait un parent proche émigré aux Etats-Unis, en République Dominicaine, au Canada ou en France est donc élevée. Ce parent contribuera de manière plus ou moins déterminante à la sécurité alimentaire de la famille restée en Haïti. Il n'enverra pas nécessairement des ressources sur une base régulière, mais il interviendra en cas de coup dur, lorsqu'un aléa spécifique aura fragilisé le foyer; ceci est particulièrement vrai en cas de catastrophe naturelle ou encore de maladie ou décès.

L'émigration constitue aujourd'hui la principale source de devises pour l'économie nationale : 700 à 800 millions de dollars US par an contre 400 millions US \$ pour les exportations de biens et services (cf graphique ci-après)..

Selon l'EBCM 1999-2000, 39% des ménages bénéficient de transferts privés de ménages résidant dans le pays (transferts internes) ou de l'étranger (transferts externes). Cette proportion varie en fonction du lieu de résidence (cf tableau 28 pour les pourcentages).

Les transferts internes touchent plus de ménages que les transferts externes mais la valeur de ces derniers domine largement, représen-

1 / L'émigration concerne aussi bien le milieu rural que le milieu urbain.

Encadré 11 : Inégalités et rôle des transferts de la diaspora dans la consommation alimentaire en Haïti

Pendant ces 20 dernières années, l'économie haïtienne n'a pas pu créer suffisamment de richesses ni le volume de travail nécessaire pour assurer le bien-être général de la population. De nombreuses familles sont devenues entièrement ou partiellement dépendantes des revenus gagnés par les migrants haïtiens vivant majoritairement aux Etats-Unis. Les revenus gagnés et transférés de la République Dominicaine, quoique faibles par rapport à ceux gagnés en Amérique du Nord et en Europe, permettent aux plus pauvres de vivre. La majeure partie de ces ressources est concentrée dans les villes (voir EBCM II) et autour des mêmes groupes de ménages, ceux qui ont investi plus tôt dans l'émigration.

Les chances d'avoir un émigré aux Etats-Unis par les voies légales et illégales se sont amincies à partir des années 1990. La politique de migration zéro en Europe depuis fin des années 1970 et particulièrement en France a tari le flot d'Haïtiens qui prenait cette destination. En réalité, il a été plus facile pour les émigrés de longue date (décennies 1970 à 1990) de financer le regroupement familial, de faire venir

les membres les plus jeunes. La sévérité de la crise économique haïtienne rend certains groupes de ménages sans migrant à l'étranger plus vulnérables à l'insécurité alimentaire.

Ces dernières années, on a assisté à une augmentation des transferts de devises mais aussi de transferts d'aliments et de biens non alimentaires en provenance des ressortissants. Les banques commerciales et les maisons de transferts locales ont su développer de nouveaux services mieux adaptés à l'appui croissant fourni par la diaspora aux familles demeurées en Haïti. Les transferts de devises ont dépassé la barre des 700 millions \$ US pour l'année 2001 contre 200 millions dix ans auparavant. Une bonne partie de ces fonds sert aussi au financement de la construction des «Bétonvilles» et à l'installation définitive des autres membres de la famille dans les principales zones urbaines du pays. Les familles sans insertion économique dans les pays développés (Etats-Unis, Canada, France) se retrouvent en difficulté pour subvenir aux besoins de la famille.

Graphique 38 : Progression des transferts privés

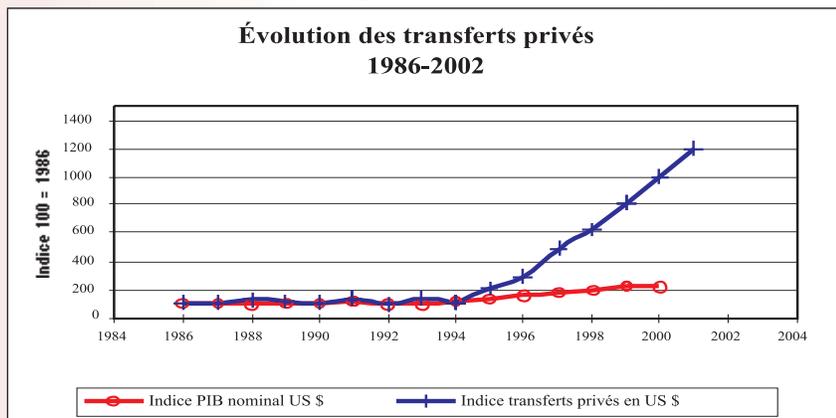


Tableau 25: Distribution des transferts internes et externes (%)
Par milieu de résidence

Milieu de résidence	Transferts Internes	Transferts externes	Ensemble
Aire Métropolitaine	50.4	41.7	44.4
Autre urbain	23.5	35.4	31.6
Rural	26.1	23.0	24.0
TOTAL	100.0	100.0	100.0

Source : IHSI/Enquête Budget Consommation Ménages 1999-2000

tant 65% du total. L'Aire Métropolitaine reçoit 44% de la valeur totale des transferts alors qu'elle ne compte que 21% des ménages du pays. Les villes de provinces et les zones rurales reçoivent respectivement 32% et 24%.

L'endettement

La progression de l'endettement des ménages à travers le recours à l'usure, bien que difficilement mesurable, constitue probablement aussi une réponse à l'insécurité alimentaire et à l'aggravation récente des difficultés rencontrées par les ménages. La forte demande adressée par les ruraux aux organismes de crédit décentralisé qui ont émergé ces dernières années (ONG, coopératives, ...) pour la multiplication de petits prêts pas forcément destinés à financer des investissements illustre cette tendance à un recours croissant à l'endettement pour faire face

Les réponses des ménages, malgré leur grande diversité, n'arrivent pas à combattre efficacement l'insécurité alimentaire. Dans certains cas, elles les y enfoncent davantage.

temporairement à la crise¹. Or grâce au crédit, celle-ci n'est que reportée à plus tard, comme le montrent les difficultés croissantes que connaissent ces institutions de micro-crédit pour le recouvrement des prêts.

En milieu urbain : nouveaux modes de consommation, saturation du petit commerce, surendettement, intégration dans des réseaux de solidarité

En milieu urbain, la tendance la plus marquante de ces dernières années est probablement la progression de la restauration de rue. Il s'agit à la fois d'une adaptation à un mode de vie nouveau pour les personnes récemment arrivées en ville en quête de revenu journalier (et qui ne peuvent donc pas facilement retourner dans leur foyer prendre un repas), et d'une recherche d'économie d'échelle : il est probable que le coût d'un repas de base pris dans la rue est

moindre (environ 8 à 10 gourdes) que le coût de revient d'un repas familial dans lequel la plupart des ingrédients sont achetés au menu détail.

Autre fait marquant, la composition des repas de rue et de l'alimentation des classes populaires évolue; on substitue de plus en plus le traditionnel haricot, devenu trop cher, par des sauces à base de légumes comme le mirliton, les épinards et l'amarante. La viande est de plus en plus rare.

Les ménages urbains, comme ceux des zones rurales, ont hypothéqué leur avenir en investissant leurs économies dans les activités spéculatives de fausses coopératives. A cause de l'échec de ce mouvement certains ménages se retrouvent décapitalisés ou endettés.

L'intégration dans des réseaux de solidarité, en cas d'aléa de type maladie ou décès, les solidarités parentales (parents éloignés) ou de voisinage contribuent à limiter la vulnérabilité (prêt d'argent sans intérêt, appui dans des démarches diverses, ...). Les migrants urbains récemment arrivés en ville peuvent souffrir d'un faible capital social et relationnel préjudiciable en cas de crise majeure. Ils sont à ce titre et toutes choses égales par ailleurs plus vulnérables que d'autres migrants, qui auront eu le temps de s'insérer localement.

Les principales leçons à tirer

Au terme de cette revue des réponses apportées par l'Etat, les ONG

ou la société civile à l'insécurité alimentaire, quelles sont les principales leçons à retenir ?

L'absence d'un cadre global de référence et d'une structure de coordination pleinement légale : deux (2) déficits regrettables

Sans un tel cadre, il est difficile d'inscrire dans la durée les interventions réalisées ou proposées, et sans la reconnaissance légale de l'institution coordonnatrice, il est pratiquement impossible de s'assurer de la pleine efficacité de celles-là. Leur suivi et leur pilotage sont aussi des problèmes à résoudre.

Les difficultés liées à la production de données

En dépit d'un effort remarquable accompli durant ces deux (2) dernières années en matière d'enquêtes (Enquête Budget Consommation des Ménages, Enquête Mortalité, Morbidité, et Utilisation des Services, enquête sur les conditions de vie des ménages, préparation du recensement général de la population), la production d'informations et de données sur une base continue permettant d'effectuer un suivi plus conjoncturel de la situation de la sécurité alimentaire (évolution des disponibilités, alerte précoce) fait défaut². Par ailleurs, la plupart des d'informations chiffrées ne sont que des moyennes nationales et ne sont pas disponibles à un niveau désagrégé.

1 / Dans l'Artibonite, une part non négligeable des micro-crédits (entre 20 à 30%) mis en place ces dernières années auraient permis aux bénéficiaires de se désengager des prêts usuraires. Même si de tels prêts n'ont pas l'effet initialement recherché – augmentation des investissements dans l'agriculture – ils ont indéniablement un impact fort sur la sécurité alimentaire des ménages bénéficiaires.

2 / Il est, par exemple, impossible de suivre la production alimentaire nationale. Quand aux importations alimentaires, les statistiques mensuelles officielles ne couvrent que les importations réalisées par le port et l'aéroport de Port-au-Prince. Les statistiques d'exportations de l'administration américaine utilisées par la CNSA ne donnent bien entendu que les importations haïtiennes en provenance des États-Unis, et ce, uniquement en valeur depuis février 2001. Il n'existe pas encore de dispositif pour le suivi des échanges avec la République Dominicaine et les pays voisins.

A ce déficit de production d'informations conjoncturelles s'ajoute une tendance à la sous-utilisation des données lorsque celles-ci ont le mérite d'exister, comme par exemple toutes les données brutes qui permettent le calcul de l'indice mensuel des prix à la consommation réalisé par l'IHSI.

Les interférences entre politiques nationales et politiques de coopération: la nécessité de rechercher des engagements sur le long terme

Le recours au financement externe est une nécessité au stade actuel du développement d'Haïti et des progrès non négligeables ont été réalisés grâce à son utilisation. Cependant, la dépendance trop poussée de financements externes est en soi une source de fragilisation des politiques ou programmes mis en place surtout quand il se manifeste des différences de vue et même des contradictions entre les autorités nationales et les bailleurs de fonds. Néanmoins, ces difficultés vont se manifester encore pendant de nombreuses années. Plutôt que de les ignorer, il s'agit de les surmonter en négociant avec les bailleurs de fonds des engagements sur le long terme, généralement nécessaires pour obtenir des effets soutenus dans bon nombre de domaines liés à la sécurité alimentaire.

La gestion des urgences par des structures spécialisées

L'efficacité et l'efficience d'une action d'urgence exigent un savoir-faire spécifique, des procédures adap-

tées, et des conditions favorables à une mise en oeuvre rapide des décisions prises. Lorsque d'autres institutions de coopération, davantage impliquées dans l'aide au développement, sont sollicitées pour apporter une aide d'urgence, le travail est en général peu efficace et non efficient.

Le renforcement des liens entre développement et réhabilitation

Les programmes en cours dans le Nord-Ouest (Care) et le Nord-Est (Ministère de l'Agriculture - PAM) utilisent l'outil «*nourriture contre travail*» pour créer des infrastructures économiques et sociales qui apportent leur contribution au développement en général. Cette démarche peut ainsi être située à la frontière entre la réhabilitation et le développement, sur le continuum qui lie les deux concepts. Elle doit être analysée et (si nécessaire) encouragée chaque fois que se pose la question du type d'intervention à privilégier dans une situation de post-crise alimentaire.

La consolidation des initiatives porteuses d'avenir

L'apprentissage de la concertation entre État, société civile et bailleurs de fonds est un exercice parfois lourd et difficile ; mais il est une nécessité si l'on veut optimiser l'utilisation des ressources disponibles. La CNSA et le PNCS, par exemple, ont montré concrètement l'intérêt de ce type de démarche qui vise en particulier à restaurer l'autorité et la légitimité de l'État, en le recentrant et en le renforçant dans un ensemble de fonctions normatives et de régulation.

LES PERSPECTIVES ET LES ACTIONS A ENTREPRENDRE



Les perspectives Les actions à entreprendre

Les perspectives

Points saillants. A court terme, il est peu probable que les tendances mises en évidence dans ce bilan s'infléchissent significativement, et ceci indépendamment de la résolution ou non de la crise politique actuelle.

Le faible volume des réserves nettes internationales, le prix des hydrocarbures sur le marché international, le déficit budgétaire, peuvent provoquer des tensions sur le marché des changes qui pourraient se traduire par des ruptures de stocks de certains produits importés (riz, blé, huile,...) ce qui aurait des conséquences catastrophique sur la sécurité alimentaire des ménages pauvres.

A cause de la conjoncture économique internationale actuelle, on peut enregistrer une baisse dans le volume des transferts de la diaspora.

A long terme, l'impact du virus du SIDA sur les forces productives du pays peut augmenter

le nombre de pauvres et élargir l'insécurité alimentaire.

Si la tendance au vieillissement de la première génération de migrants n'est pas compensée par une forte immigration récente et à venir, il est possible qu'à long terme le flux de devises transférées annuellement vers la Haïti par la diaspora se réduira.

De nombreux défis sont à relever:

- Etablir et mettre en œuvre un cadre de lutte contre la pauvreté,
- se fixer des objectifs réalistes en matière de lutte contre l'insécurité alimentaire,
- légaliser la CNSA pour accroître sa capacité de coordination et de suivi des interventions,
- poursuivre l'amélioration du dispositif de prévention et de gestion des urgences,
- renforcer le Programme National de Cantines Scolaires (PNCS).

Les perspectives à court et moyen terme :

De probables tensions sur les prix et le pouvoir d'achat des mé-

nages, qu'il s'agira d'anticiper à partir du suivi de certaines variables clés

A l'horizon de un ou deux ans, il est peu probable que les tendances mises en évidence dans ce bilan s'in-

fléchissent significative-ment, et ceci indépendamment d'une résolution rapide ou non de la crise politique actuelle. Il n'y a donc malheureusement pas d'amélioration de la situation à attendre à court terme. En ef-

fet, les mesures actuellement mises en place par le gouvernement concernent essentiellement le secteur de l'éducation (alphabétisation, scolarisation universelle) et le développement du secteur coopératif : ce sont donc des réponses à long terme à l'insécurité alimentaire. Quant à l'aide internationale, même si elle venait à être débloquée demain, ses premiers effets sur la création de revenus ne seront pas visibles avant un ou deux ans.

Par ailleurs, la récente faillite de la plupart des pseudo-coopératives d'épargne-crédit ¹ aura incontestablement plongé dans la pauvreté un grand nombre de petits épargnants (plusieurs dizaines de milliers) ruinés du jour au lendemain, et ce jusqu'à ce que l'État soit effectivement en mesure, comme il en a fait la promesse, de les indemniser.

Dans un tel contexte, alors que la fragilité des ménages et la dépendance externe du pays s'accroît, il est nécessaire d'accorder une attention particulière à certains paramètres de cette dépendance, dont l'évolution sera finalement déterminante des perspectives à court terme.

Le niveau des réserves en devises

Elles déterminent la capacité du pays à réaliser en temps voulu les importations requises. Or les disponibilités alimentaires globales sont de plus en plus dépendantes des importations, et les couches les plus pauvres de la population s'alimentent de plus en plus à base de produits importés bon marché. Des tensions sur les réserves en devises, qui pourraient se traduire par des ruptures de stocks de certains produits im-

portés stratégiques (blé, riz, huile) seraient catastrophiques.

On considère en général que l'équivalent de trois mois d'importations en réserve est nécessaire pour garantir la stabilité des approvisionnements de l'étranger. On serait aujourd'hui à moins de 2 mois d'importations ; si ce chiffre descend en dessous de un mois, des tensions risquent d'apparaître. Or les ressources en devises de la Nation sont, par ordre décroissant d'importance, les transferts privés des émigrés, la coopération externe, et dans une moindre mesure, les exportations de biens et services. La coopération externe étant pour l'essentiel bloquée du fait de la crise politique, les transferts de la diaspora constituent donc la variable principale expliquant la disponibilité du pays en devises.

Les transferts privés de l'étranger

Les sources de devises de la Nation sont par ordre décroissant d'importance, les transferts privés des émigrés, la coopération externe, et dans une moindre mesure, les exportations de biens et services. Du fait du blocage de la coopération externe pour raison de crise politique, les transferts de la diaspora continueront à occuper la place prépondérante de variable principale explicative de l'approvisionnement du pays en devises. Ces transferts ont fortement crû ces dernières années, et ont probablement permis une certaine amélioration de la situation de l'insécurité alimentaire. Les événements du 11 septembre aux États-Unis, le ralentissement de la croissance économique dans ce pays

ainsi qu'en République Dominicaine pourraient avoir comme conséquence une baisse – ou tout au moins une moindre croissance – des transferts privés de la diaspora en faveur d'Haïti.

Le prix des hydrocarbures sur les marchés mondiaux

La situation actuelle au Moyen Orient, les difficultés présentes du Venezuela et les perspectives d'une nouvelle intervention militaire américaine contre l'Irak contribuent à maintenir les prix du pétrole à un niveau élevé (aux alentours de 27 US \$ le baril de Brent en mai 2002). Du fait de la persistance d'un prix élevé, entre 32 et 35 dollars US le baril, le gouvernement haïtien a été contraint de décider d'une nouvelle hausse du prix du carburant à la pompe. Cette hausse spectaculaire va avoir des conséquences négatives sur toutes les couches de la population et particulièrement sur les plus pauvres. Mentionnons de façon non exhaustive :

- Une augmentation automatique du coût du transport. Or, compte tenu du schéma d'urbanisation des villes du pays (concentration des activités dans les centres-villes, concentration de la population – notamment des plus pauvres – dans une périphérie de plus en plus lointaine), le poste transport va constituer une part non négligeable des dépenses des ménages pauvres ;
- Une accélération de la coupe de bois pour plusieurs raisons : substitution du gaz par le charbon de bois, recherche de nouvelles sources de revenus pour compenser les augmentations

1/ Il s'agit d'institutions créées depuis un an ou deux pour capter l'épargne populaire à partir de rémunérations des dépôts à terme 10 à 15 fois supérieures à celles offertes par les banques commerciales, mais fonctionnant sur la base d'un système pyramidal dans lequel les dépôts des derniers épargnants permettent de rémunérer les premiers déposants.

de dépenses suite à l'augmentation inévitable du coût de la vie ;

- Des difficultés d'écoulement des produits agricoles des zones plus ou moins enclavées à cause de l'augmentation du coût de transport;
- Une augmentation du chômage, puisque plusieurs entreprises vont devoir cesser leurs activités du fait du renchérissement des coûts de l'énergie.

Les prix des aliments

Les importations alimentaires ont fortement crû dans une période de prix relativement bas sur le marché mondial, en ce qui concerne le riz en particulier qui est passé de 300 dollars US la tonne métrique fin 1994 à moins de 175 US \$ fin 2001 (Thaï 5% FOB Bangkok). Cette conjoncture a contribué à réduire la « facture alimentaire » (le coût des importations d'aliments), dont le riz constitue la part la plus importante. Or le marché du riz est un marché de surplus, relativement volatile. Une hausse des cours est difficilement prévisible, mais toujours probable. Elle sera immédiatement répercutée sur les prix intérieurs et aura un impact direct sur la sécurité alimentaire des ménages.

Concernant le pétrole, la situation actuelle au moyen orient et les perspectives d'une nouvelle intervention militaire américaine contre l'Irak contribuent à maintenir les prix du pétrole à un niveau élevé (aux alentours de 27 US \$ le baril de Brent en mai 2002). Si ce prix devait croître encore et dépasser les 32-35 dollars US le baril, l'État haïtien pourrait être contraint de décider d'une nouvelle hausse du prix du carburant à la pompe (comme en 1999), qui se traduirait automatiquement par une hausse du coût

du transport. Or compte tenu du schéma d'urbanisation de Port-au-Prince (concentration des activités au centre ville, concentration de la population – notamment des plus pauvres – dans une périphérie de plus en plus lointaine), le facteur transport constitue une part non négligeable des dépenses des ménages pauvres.

Le taux de change

Finalement, du maintien ou non de la valeur de la gourde par rapport au dollar dépendront d'une manière générale les perspectives d'évolution de la situation de l'insécurité alimentaire. Dans un contexte de marché monétaire libre comme en Haïti, la valeur de la gourde par rapport au dollar reflètera à la fois l'évolution des réserves en devises, l'évolution des transferts privés en provenance de l'étranger, ainsi que l'évolution du prix de certains postes clés de la balance commerciale, comme les hydrocarbures.

Or dans la conjoncture actuelle, les perspectives d'évolution de l'insécurité alimentaire sont intimement liées à l'évolution de la valeur de la gourde par rapport au dollar, dans la mesure où toute dévaluation sera répercutée sur le coût d'une alimentation dont les composantes sont de plus en plus importées, notamment pour les couches les plus pauvres de la population urbaine. La stabilité de la gourde apparaît ainsi comme un garant de la sécurité alimentaire à court terme.

Aujourd'hui le dollar est vendu par les banques commerciales à 38.5 gourdes (taux de référence de la BRH du 23 décembre 2002). La capacité à importer peut se détériorer si la tendance à la hausse du taux de change se poursuit, et si les prévisions pessimistes se confirment.

Les perspectives à long terme : la situation politique se normalise, mais des interrogations majeures subsistent

Le sens de l'évolution future de la sécurité ou de l'insécurité alimentaire dépend d'un nombre impressionnant de facteurs dont le contexte politique. L'une ou l'autre ne peut progresser ou reculer lorsque la situation politique est chaotique. Tant que le pays connaîtra cette instabilité politique suicidaire, l'insécurité alimentaire gagnera en puissance, car de plus en plus d'Haïtiens deviendront pauvres.

A l'horizon de 2, 3 ou 4 ans, la crise politique devra être résolue, sinon le pays ne résistera pas davantage, même s'il l'a fait jusqu'à aujourd'hui, au prix d'une grande fragilisation des mécanismes de survie de la population. Cette normalisation de la situation politique devrait permettre un retour progressif de l'aide publique au développement, qui, bien utilisée, contribuera à sortir le pays de l'ornière.

A long terme, deux tendances majeures méritent néanmoins d'être approfondies, car elles pourraient modifier structurellement la problématique de l'insécurité alimentaire en Haïti.

L'impact du virus du SIDA sur les ressources productives de la Nation

On estime qu'entre 300 000 et 400 000 personnes – de jeunes adultes pour la plupart – sont infectées aujourd'hui par le virus du sida. A date, aucune étude ou réflexion n'a abordé la question de l'impact éco-

nomique de cette maladie en Haïti. Mais on sait, que là où le taux de prévalence du SIDA est élevé, le coût de la maladie doit être abordé non seulement en termes de soins médicaux requis, mais également en termes de frein au développement du fait de l'affaiblissement des ressources humaines nécessaires et indispensables à la croissance économique. Qu'en est-il en Haïti aujourd'hui ? Qu'en sera-t-il demain si la progression de la maladie du sida se poursuit ? Une telle problématique est à intégrer dans la réflexion sur la sécurité alimentaire nationale à long terme.

Les mutations sociologiques de l'émigration haïtienne

Si le maintien de la sécurité alimentaire dans le pays doit beaucoup aux transferts de l'étranger assurés par la diaspora haïtienne, il convient de s'interroger sur la durabilité à long terme de ce filet de sécurité.

L'essentiel des migrations vers l'Amérique du Nord et les Antilles a eu lieu au cours des années 70 et 80. Les émigrés qui ont réussi à l'étranger et qui transfèrent des revenus en Haïti sont aujourd'hui proches de la retraite. Leurs descendants, qui constituent la deuxième génération, semblent beaucoup moins soucieux de ce qui se passe en Haïti ; beaucoup ne parlent pas créole, et ne souhaitent pas revenir au pays. Lorsqu'ils entreront dans la vie active, il est possible que ces migrants de deuxième génération travailleront davantage pour eux-mêmes et transféreront de moins en moins de revenus vers Haïti.

Si cette tendance au vieillissement de la première génération de migrants n'est pas compensée par une forte émigration récente et à venir, il est possible qu'à long terme le flux de devises transférées annuellement vers Haïti par la diaspora se

réduira ; cette évolution aura des conséquences graves sur l'insécurité alimentaire en Haïti. Or, on observe aujourd'hui un net durcissement des politiques d'accueil de migrants économiques, en particulier de la part des États-Unis et de la République Dominicaine. La perspective d'une réduction sensible du volume des transferts n'est donc pas à écarter.

Les défis à relever - les actions à entreprendre

Au niveau stratégique

Etablir et mettre en œuvre un cadre de lutte contre la pauvreté

La pauvreté est la cause principale de l'insécurité alimentaire en Haïti. Pour lutter efficacement contre l'insécurité alimentaire, il faut donc s'attacher à la réduire durablement, en rétablissant une dynamique de croissance économique et de répartition équitable de la richesse nationale, tout en assurant l'accès de toute la population à un minimum de services de base (santé et éducation en particulier). La réalisation de ces objectifs globaux passe par la mise en œuvre d'un ensemble de politiques sectorielles cohérentes, rentrant dans un cadre macro-économique réaliste.

L'élaboration de ces politiques sectorielles, ne serait-ce que dans leurs grandes lignes, dépasse largement le cadre de ce bilan de l'insécurité alimentaire en Haïti. On peut néanmoins insister sur :

- la nécessité de rechercher un large consensus national autour des grandes priorités d'un tel programme de lutte contre la pauvreté, à l'image de la démarche mise en œuvre dans le secteur de l'Éducation en 1996 (avec l'élaboration d'un Plan Natio-

nal d'Éducation et de Formation)

- la nécessité de poursuivre, pour rendre possible l'application d'un tel plan, les efforts entrepris pour le renforcement des institutions publiques nationales et des structures issues de la décentralisation (collectivités locales), en termes de formation des ressources humaines et de modernisation (des modes de travail, des procédures), ceci dans un cadre plus global d'amélioration de la gouvernance
- la nécessité d'inscrire, en tenant compte des intérêts nationaux fondamentaux, les réflexions concernant le développement économique d'Haïti dans une perspective d'intégration régionale dans l'espace Caraïbes (Caricom).

A l'intérieur de ce cadre global de lutte contre la pauvreté, un ensemble de mesures devront concerner plus directement la lutte contre l'insécurité alimentaire.

Se fixer des objectifs réalistes en matière de lutte contre l'insécurité alimentaire

Le Sommet Alimentaire Mondial de Rome de 1996 a établi une norme unique : la réduction de 50% des cas de la sous-alimentation à l'horizon 2015. Aussi louable soit-elle, cette démarche ne prend pas en compte la spécificité des situations de départ et les difficultés de contextes nationaux très différents d'un pays à l'autre. Ainsi, dans le cas d'Haïti, il semble préférable de moduler les efforts, en se fixant un objectif plus raisonnable pour les cinq (5) prochaines années, car le contexte ne permettra pas de réaliser des progrès majeurs, quitte à avoir des ambitions plus grandes pour la période 2007-2015. On peut en effet espérer qu'alors toutes les conditions seront réunies

pour un retour à une forte croissance économique, de telle sorte que l'objectif du Sommet Mondial de 1996 soit tout de même atteint en 2015.

Le choix de l'objectif à atteindre et des indicateurs de suivi correspondants devra être réalisé dans un cadre consensuel élargi (Gouvernement, secteur privé, société civile, communauté internationale), afin de rassembler dès le départ la majeure partie de la nation haïtienne derrière un tel défi. Une fois l'objectif fixé et les indicateurs de suivi correspondant définis, il conviendra de renforcer le suivi de la situation de l'insécurité alimentaire afin d'être en mesure de juger des progrès accomplis et de proposer le cas échéant des réorientations dans les mesures mises en œuvre. La Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire jouera un rôle clé dans toute cette démarche.

Au niveau organisationnel

Légaliser la CNSA pour accroître sa capacité de coordination et de suivi des interventions

Le bilan a mis en évidence la diversité des acteurs et des interventions qui peuvent ainsi manquer de cohérence, et favoriser des actions de saupoudrage au détriment de celles s'attaquant aux causes des maux. Déjà en charge de la démarche visant à fixer des objectifs précis en matière de lutte contre l'insécurité alimentaire, la Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire (CNSA) doit être l'institution responsable de cette mise en cohérence des interventions spécifiquement liées à la sécurité alimentaire. Mise en place dès 1996, elle n'a jusqu'à

date pas réellement disposé de moyens – notamment institutionnels – à la hauteur de ses ambitions. Elle souffre notamment d'un défaut de provision légale (elle est aujourd'hui un simple bureau rattaché au Ministère de l'Agriculture) ce qui réduit sa légitimité aux yeux de l'ensemble des acteurs de la sécurité alimentaire, alors qu'elle a besoin d'être institutionnellement forte si on lui confie une mission de coordination. Il conviendrait de corriger rapidement cette faiblesse en légalisant la structure mise en place et en lui donnant des moyens de fonctionnement approprié (ressources humaines, financières et logistiques,...).

Renforcer le suivi de la situation de sécurité alimentaire

La fixation d'objectifs réalistes et la mise en œuvre d'actions spécifiques de renforcement de la sécurité alimentaire ne seront efficaces que dans la mesure où on pourra effectuer un suivi de la situation permettant aux décideurs de piloter les interventions. Un pilotage fin par les décideurs s'avère nécessaire, car plusieurs variables ayant une incidence directe sur la sécurité alimentaire à court terme sont aujourd'hui essentiellement exogènes (elles ne dépendent pas des décisions nationales) : évolution des transferts en devises, prix des denrées alimentaires et des hydrocarbures sur le marché international, ... Il s'agira donc pour les décideurs d'être correctement et rapidement informés sur l'évolution de ces variables afin de pouvoir le cas échéant corriger ou tempérer leurs effets sur les revenus des ménages.

Poursuivre l'amélioration du dispositif de prévention et de gestion des urgences

Les efforts entrepris en vue d'une amélioration de la prévention et d'une plus grande rigueur dans la gestion des situations d'urgence doivent être poursuivis. La décentralisation de la fonction «alerte», avec la mise sur pied par la Direction de la Protection Civile de comités départementaux, doit être poursuivie, car elle contribuera à rendre le dispositif réellement efficace. En ce qui concerne la gestion des crises alimentaires, il convient d'encourager en particulier la communauté internationale à utiliser le canal des institutions spécialisées pour assurer un acheminement rapide et sûr de nourriture de secours en cas de catastrophe.

Au niveau opérationnel

Renforcer le Programme National de Cantines Scolaires (PNCS)

La situation actuelle de l'insécurité alimentaire justifie la mise en place de mesures de type «filet social» qui peuvent contribuer à court terme à un allègement du fardeau de la pauvreté en Haïti. Les cantines scolaires mises en œuvre dans le cadre du PNCS sont à privilégier dans cette optique.

En distribuant de la nourriture à des enfants en âge scolaire, on atteint une population-cible qui bénéficiera ainsi d'un effet nutritionnel positif, même s'il ne s'agit pas de la population la plus vulnérable (laquelle est constituée des enfants de moins de 5 ans, soit une population généralement non scolarisée). Les études récemment réalisées en Haïti sur le sujet¹ mettent également en

1 / Voir en particulier à ce sujet les résultats de l'évaluation du programme d'aide alimentaire de l'USAID réalisée par l'Université d'Arizona en 2000.

évidence l'effet positif du repas distribué sur le revenu des ménages bénéficiaires, ainsi que l'effet positif de la cantine sur la fréquentation scolaire (bien que sans impact sur le niveau scolaire). Enfin, la politique mise en œuvre par le PNCS, en concertation avec tous les opérateurs de cantines scolaires du pays, met particulièrement l'accent sur la valorisation de la production nationale, sur l'implication des parents d'élèves dans la gestion des cantines, et lie l'octroi d'un repas à l'éducation nutritionnelle et sanitaire des enfants. La cantine devient ainsi un lieu privilégié d'intégration éducative autour de la sécurité alimentaire.

Dans le contexte actuel, un tel programme mérite d'être renforcé, parce qu'il constitue probablement le meilleur compromis entre actions aux effets immédiats sur la sécurité alimentaire et actions structurantes de long terme, tout en minimisant les effets pervers de la distribution d'aide alimentaire en nature. La CNSA pourra continuer à apporter son concours au PNCS dans sa démarche en cours d'élaboration d'une politique nationale de cantines scolaires, ainsi que dans ses négociations avec la communauté internationale pour un appui au programme.

Les perspectives pour améliorer le suivi

Quel suivi ?

Les données disponibles restent pour la plupart limitées et partielles ; toutefois, la collecte et le suivi de certains indicateurs sont d'ores et déjà possibles.

L'élaboration de ce bilan et les tentatives de reconstitution de l'évolution de la situation de l'insécurité alimentaire sur les 15 dernières an-

nées ont mis en évidence les insuffisances du cadre informationnel existant sur la sécurité alimentaire.

Même si des progrès considérables ont été accomplis ces dernières années, en particulier au niveau de l'IHSI (publication régulière d'un indice des prix, réalisation d'enquêtes lourdes comme l'EBCM et l'enquête en cours sur les conditions de vie des ménages), on ne dispose pas encore d'un corps d'indicateurs cohérents dont le suivi permettrait d'avoir une bonne image de l'évolution de l'insécurité alimentaire en Haïti.

Si la collecte de certains de ces indicateurs peut s'avérer longue et coûteuse (par exemple, l'estimation de la production agricole vivrière, ou l'évolution des revenus en milieu rural), d'autres existent déjà ; ils sont produits à d'autres fins, mais s'avèrent tout à fait pertinents pour assurer un suivi de l'évolution de l'insécurité alimentaire. Ce sont notamment des indicateurs macro-économiques révélateurs de la fragilité de l'économie haïtienne d'aujourd'hui (cf. ci-dessus, les perspectives à court et moyen terme), comme :

- l'indice des prix à la consommation (inflation en général, inflation alimentaire en particulier), et le prix de certains produits clés : le riz, le pain, les haricots noirs, le maïs, le charbon de bois, le ciment et les produits pétroliers, indicateurs que l'on trouve dans les publications mensuelles de l'IHSI, de la BRH et du MEF ;
- la valeur du dollar par rapport à la gourde, publiée régulièrement par la BRH ;
- le montant des transferts en provenance de l'étranger, publics et privés, disponibles mensuellement sur le site Internet de la BRH, ainsi que le niveau des ré-

serve en devises de la Banque ;

- le volume des importations de riz, de farine de blé et de ciment, estimé mensuellement par le MEF à partir des données de la Douane.

En combinant un suivi régulier de ces indicateurs avec d'autres informations plus complexes à réunir, comme le niveau d'activités économiques ou l'évolution des revenus des ménages, il est possible de mettre progressivement sur pied un dispositif peu coûteux de suivi de la situation d'insécurité alimentaire en Haïti (cf. article : *Insécurité Alimentaire : Progression ou recul au cours des 15 dernières années*).

Le dispositif de suivi que la CNSA est en train de mettre en œuvre comporte trois (3) niveaux complémentaires :

- un suivi à court terme de certaines populations considérées comme particulièrement vulnérables à l'insécurité alimentaire (cf. article : *Qui sont les victimes de l'insécurité alimentaire?*).
- un suivi de certaines variables jugées déterminantes de l'évolution à long terme de la sécurité alimentaire nationale telles que les migrations (suivi des flux, suivi et analyse des modifications de la composition sociologique des émigrés) ou la prévalence du SIDA et son impact sur la production nationale,
- les évaluations des situations exigeant des interventions d'urgence.

Ce dispositif de suivi de la situation alimentaire sera construit progressivement à partir des sources d'informations existantes, à savoir :

- les données collectées régulièrement par l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) et par d'autres organismes publics (Banque de la Républi-

Encadré 12 : Vers l'amélioration des statistiques agricoles

Le Ministère de l'Agriculture participe avec l'UTSIG à la mise en œuvre du projet-pilote de statistiques agricoles, projet financé par l'UE et exécuté par le Groupe IGN France International/AQUATER S.p.a. depuis juillet 2001. L'objectif poursuivi est le renforcement des capacités nationales à évaluer périodiquement la production agricole aux niveaux départemental et national dans des conditions de fiabilité garanties. La méthode d'échantillonnage par point est utilisée pour estimer les superficies mises en valeur. Les premiers travaux réalisés dans le département du Nord ont permis d'estimer à plus de 130.000.00 ha la superficie occupée par l'agriculture, soit plus de 60% de l'aire totale du département. En 1995, une tout autre démarche a été sui-

vie par l'USAID pour estimer la production agricole nationale. Les superficies étaient déterminées à partir d'une couverture aérienne. Cependant, si cette dernière méthode se révèle plus précise que la précédente, elle est très coûteuse. L'amélioration de la fiabilité des statistiques agricoles va faciliter les interventions en matière de sécurité alimentaire. La production estimée en TEC (tonne équivalent céréalier) par hectare et par zone permettra d'évaluer les efforts à faire dans le cadre d'une politique plus ciblée d'appui à la production agricole et de sécurité alimentaire. Les perspectives s'annoncent bonnes pour le Service des statistiques agricoles du MARNDR. Les retombées sur les politiques de sécurité alimentaire seront considérables.

que d'Haïti, Ministère de l'Économie et des Finances, Ministère de l'Agriculture),

- les données fournies sur une base mensuelle par le réseau d'alerte précoce «News¹» mis en place dans le département du Nord-Ouest par des ONG (Care et Agro-Action Allemande),
- les données qui seront produites sur une base régulière dès l'exercice 2002-2003 par les différents projets «sécurité alimentaire» financés sur une partie du territoire national par l'USAID (principalement département du Nord-Ouest, de l'Artibonite, du Centre, du Sud et du Sud-Est) et le PAM (département du Nord et du Nord-Est).

En centralisant toutes ces données et en établissant un cadre harmonisé d'analyse, la Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire est en mesure de disposer rapidement d'un outil de suivi relativement complet, dont il s'agira d'assurer une diffusion la plus large possible des résultats, en particulier auprès des

principaux décideurs concernés.

Cette diffusion sera assurée de façon régulière par la publication d'un *bulletin de conjoncture trimestriel* et la réalisation d'un *bilan annuel de sécurité alimentaire*, permettant de faire le point sur le degré d'avancement par rapport aux objectifs fixés et l'effectivité des mesures prises, et de faire le cas échéant des propositions de réorientation des politiques et programmes mis en œuvre.

Des analyses ponctuelles seront également produites sur des thématiques définies pour approfondir la compréhension de la situation actuelle et des évolutions en cours.

Les études complémentaires

Parallèlement au suivi des indicateurs disponibles, des études spécifiques, des analyses approfondies de données existantes permettront d'améliorer notre compréhension

de l'insécurité alimentaire en Haïti. Elles porteront notamment sur les données suivantes :

- enquête sur la vulnérabilité des ménages dans les trois (3) départements du nord d'Haïti (Nord-Est, Nord et Nord-Ouest), réalisée par le PAM et la CNSA au cours du premier semestre 2002 ;
- enquête de base sur la situation des ménages dans les principales zones d'intervention du programme de sécurité alimentaire de la USAID (Nord-Ouest, Artibonite, Sud-Est, Sud, Plateau Central), avec l'appui de FANTA et des ONG Care, CRS, Save the Children et World Vision ;
- Enquête sur les conditions de vie des ménages en Haïti en train d'être finalisée par l'IHSI avec l'appui de l'Institut FAFO.

Ces différents travaux apporteront un éclairage direct sur la situation de sécurité alimentaire actuelle en Haïti. Ils seront également valorisés dans le cadre du prochain bilan à préparer par la CNSA.

1 / North-West Early Warning System.

Analyse comparative urbain / rural

Il a été souvent difficile lors de l'élaboration de ce bilan de comparer la situation du monde rural haïtien avec celles des villes, notamment de Port-au-Prince. Or les rapports de prix et les opportunités de revenus sont foncièrement différents entre la campagne et la ville. Une meilleure prise en compte de ces différences passe par l'élaboration :

- d'un indice des prix à la consommation en milieu rural, à partir des données de suivi des prix sur les marchés ruraux compilées par le Ministère de l'Agriculture,
- d'un indice du salaire rural, à partir d'un relevé semestriel des niveaux de salaires payés dans les différentes régions du pays.

La mise au point de ces indicateurs exigera là encore un travail conjoint avec l'IHSI dont les cadres ont une grande maîtrise des techniques statistiques.

En guise de conclusion

Le rapport révèle clairement que l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité des ménages sont prépondérants en Haïti. En clair, il ressort qu'au début du 21^{ème} siècle environ 65% des ménages haïtiens disposent de revenus qui les placent en situation de vulnérabilité aiguë : 35% n'arrivent pas à couvrir le coût d'une alimentation minimale et adéquate aux prix courants et 30% vivent avec le risque permanent de se retrouver dans cette situation.

La situation d'insécurité alimentaire et de vulnérabilité élevée qui est due à une combinaison de facteurs naturels, spatiaux, politiques, sociologiques, démographiques et économiques, touche particulièrement les ménages disposant de ressources physiques faibles et/ou ceux dont le

niveau d'éducation est très limité réduisant ainsi les possibilités d'obtenir un revenu adéquat et de sauvegarder leur pouvoir d'achat dans des circonstances économiques et personnelles adverses.

Face à cette situation inquiétante qui semble avoir empiré au cours des 15 dernières années en dépit de l'amélioration enregistrée par certaines catégories urbaines de la population, les ménages ruraux ont développé des stratégies de survie basées sur la déprédation des ressources naturelles, l'endettement et la migration, tandis qu'en milieu urbain il a été enregistré une forte augmentation de la restauration de rue en réponse à la demande des ménages, ces derniers voulant eux-mêmes bénéficier des économies d'échelles obtenues par les marchandes du secteur informel.

Du côté des institutions nationales et internationales, une série d'activités et de projets ont été entrepris avec un certain succès en dépit de la dispersion des activités et dans le cadre d'une stratégie plus implicite qu'explicite.

Par ailleurs, malgré cette grande dispersion, **un large consensus existe entre toutes ces institutions sur la nécessité de disposer d'informations et de données pertinentes et fiables.**

La CNSA, institution créée en 1996 a progressivement augmenté ses capacités et continue de se structurer en vue de jouer un rôle primordial dans la direction, la coordination, l'évaluation et le suivi des interventions d'urgence, de moyen et long terme réalisées et prévues par les opérateurs publics et privés, nationaux et internationaux. Il n'est pas superflu de rappeler ici quelques uns des objectifs de la CNSA :

- renforcer le partenariat entre les institutions – étatiques, bailleurs, société civile - pour garantir une

exploitation optimale des informations disponibles,

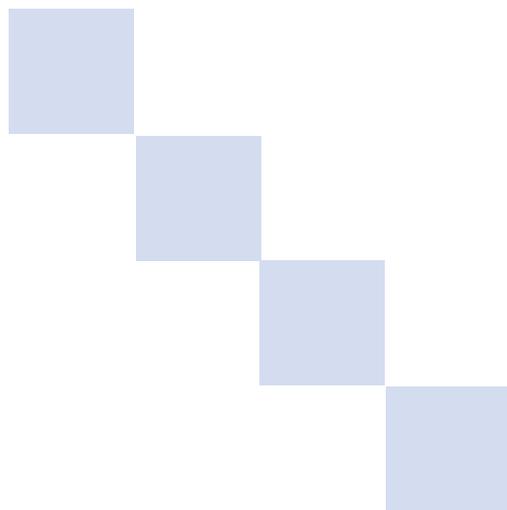
- coordonner la préparation et la mise à jour constante d'un cadre d'intervention commun (concepts, organisation, indicateurs, etc) , de manière consensuelle,
- encourager les échanges entre institutions partenaires dans la conception et la mise en œuvre des activités à l'intérieur de ce cadre commun (réunions régulières, intégration de nouveaux partenaires,...) en tenant compte de leurs propres priorités mais aussi des priorités communes,
- effectuer une évaluation régulière des performances du système de suivi ainsi que des progrès, contraintes et priorités.

Pour atteindre ses objectifs la CNSA est prête à respecter certaines conditions de base :

- un suivi participatif durable : utilité des informations recueillies,...
- une diminution autant que possible des coûts récurrents : utilisation des ressources des programmes en cours dans les institutions partenaires, complémentarité et synergie des interventions/intervenants versus duplication et dispersion.

Au regard de l'acuité des problèmes et de la faiblesse des moyens, la tâche sera ardue et les défis nombreux. Le Gouvernement devra s'atteler à élaborer des options claires en matière de sécurité alimentaire dans le cadre d'un vaste programme de lutte contre la pauvreté. La CNSA devra être renforcée et dotée de pouvoirs et des voies et moyens adéquats afin qu'elle puisse remplir les missions qui lui sont confiées, tant en ce qui concerne les réponses à apporter à très court terme que celles qui devront permettre de résoudre les problèmes à moyen et long terme en matière de sécurité alimentaire.

Annexes & tables



Bibliographie

A) RAPPORTS, ETUDES ET TEXTES

- **AVIN D.**, «Les Micro-Nutriments en Haïti : Analyse et Perspectives», Centre d'Analyse des Politiques de Santé, CAPS, 1995
- **BANQUE DE LA REPUBLIQUE D'HAÏTI**, «Rapport Annuel», 1999, 2000 et 2001
- **CONSEIL D'ANALYSE ECONOMIQUE/ATKINSON, T., GLAUDE, M., FREYSSINET, J., SEIBEL, C.**, «Pauvreté et exclusion », La Documentation Française, Paris, 1998
- **CHILDREN'S AID DIRECT/UE** , «Rapport d'exécution no. 1», 2000
- **CLERISMÉ, C./HELPAPE INTERNATIONAL**, «Recherche sur la situation socio-économique des personnes âgées en Haïti», Rapport final, Comité de Pilotage de la Recherche sur les Personnes Agées, Octobre 2001
- **CNSA**, «Plan National de Sécurité Alimentaire et de Nutrition», Juin 1996
- **CNSA**, «Position Nationale d'Haïti sur la Sécurité Alimentaire en vue du Sommet Mondial de l'Alimentation», Juin 1996
- **CNSA**, «Atelier : Système Global d'Information sur la Sécurité Alimentaire », ACTES DU SÉMINAIRE, Juillet 1997
- **CNSA**, «Compte rendu de l'atelier sur le suivi des prix des produits agricoles sur les marchés ruraux d'Haïti», 1999
- **CNSA**, «Elaboration d'un zonage agro-écologique national à l'échelle des sections communales», Janvier 1999
- **CNSA**, «Rapport sur les Progrès Réalisés dans la Mise en Oeuvre du Plan d'Action du Sommet Mondial de l'Alimentation», Mai 2000
- **CNSA/RESAL-HAÏTI**, «Les Actes du Séminaire National sur la Sécurité Alimentaire», Décembre 2000
- **COMMISSION EUROPEENNE/CENTRE TECHNIQUE DE COOPERATION AGRICOLE ET RURALE(CTA)**, «Stratégie Communautaire de Sécurité Alimentaire et Pays ACP», Séminaire sur la Sécurité Alimentaire, Bruxelles, Octobre, Novembre et Décembre 1997
- **COULLET G.**, «Manuel de détermination et de mise en place d'un système national d'information pour la sécurité alimentaire et l'alerte rapide», document semi-final, FAO-ESAF, Août 1999
- **FAO**, «Déclaration de Rome sur la Sécurité alimentaire mondiale et Plan d'Action sur le Sommet mondial de l'alimentation », 1996
- **FAO**, «Rapport du Sommet mondial de l'alimentation, 13-17 Novembre 1996, Deuxième partie », 1998
- **FAO**, «L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde», 1999, 2000, 2001
- **INSTITUT HAÏTIEN DE L'ENFANCE**, «Enquête Mortalité, Morbidité et Utilisation des Services», 1995 & 2000
- **IHSI**, «Enquête Budget-Consommation des Ménages», 1986-1987/1999-2000 (EBCM I et II)
- **IHSI**, « Les Comptes Economiques d'Haïti, 1987-2000», Vol. 1 à 3, juin 2001
- **IHSI**, « Les Comptes Economiques d'Haïti, 2002»
- **INSTITUTO DE PLANIFICACION FISICA/PROGRAMMA MUNDIAL DE ALIMENTOS**, «Análisis y Cartografía de la Vulnerabilidad a la Inseguridad Alimentaria en Cuba», Septiembre 2001
- **INTER-SECTORAL VULNERABILITY ASSESSMENT AND MAPPING GROUP/FAO & ALII** «Vulnerability Assessment for Mozambique 2000/2001, An Analysis of the Current Vulnerability to Food and Nutritional Insecurity», Series 4, 2000, Maputo, August 2000
- **JEAN PIERRE, J.D.** Revue Bibliographique sur la Vulnérabilité Alimentaire en Haïti. Analyse des données Secondaires. PAM/CNSA, Décembre 2002.
- **JOHN SNOW INC.**, « Rapport d'Evaluation du Programme Amélioration de la Sécurité Alimentaire II », USAID-HAÏTI, Janvier 2001
- **LAMBERT A.**, «Propositions pour la Mise en Oeuvre d'un Système Global d'Information sur la Sécurité Alimentaire en Haïti (SIGSA) », MARNDR-CNSA/COMMISSION EUROPEENNE/IRAM, 1997
- **LUNDY, P., ELISEE, D.** «Rapport de participation, Atelier de travail : Supply/Utilization Accounts and Food Balance Sheets», CNSA, 1999
- **MARNDR/SERVICE DE COOPERATION ET D'ACTION CULTURELLE-AMBASSADE DE FRANCE**, «Les Actes de la Semaine du Déve-

loppement Rural, Les Organisations Professionnelles Agricoles : Enjeux et Stratégies », 1999.

- **MARNDR**, «Bilan des Réalisations du Secteur Agriculture», 2000

- **MINISTRY OF AGRICULTURE AND RURAL DEVELOPMENT OF VIETNAM/DEPARTMENT OF PLANNING AND PROJECTION**, «The State of Food Security in Vietnam. Progress since the 1996 World Food Summit. Key indicators», October 2001

- **MPCE/CLERISME C.**, «Carte de la pauvreté», Version préliminaire, Janvier 2001

- **MSPP/ OPS/OMS**, «Haïti, Analyse de la Situation Sanitaire», 1998

- **NATURAL RESOURCES INTERNATIONAL/NETHERLANDS ECONOMIC INSTITUTE**, «Evaluation de l'Aide Alimentaire de la CE, de la Politique de Sécurité Alimentaire, de la Gestion de l'Aide Alimentaire et de Programmes en Faveur de la Sécurité Alimentaire. *Rapport de l'Étude de cas : Haïti*», Décembre 2000

- **NAVAL G.**, «Programme d'Appui à la Production de Patate Douce dans le Département de l'Artibonite», Programme Spécial pour la Sécurité Alimentaire, MARNDR/FAO, Octobre 2001

- **OGISMA L.**, «Contribution à l'Étude des Relations entre le Déficit Alimentaire et l'Aide Alimentaire Accordée au Nord-Ouest», Mémoire, FAMV, Novembre 2001

- **OXFAM-GB/ANDAH/PAPDA/PAUL, G., DAMAIS G.**, «Impact des Mesures de Libéralisation sur la Sécurité Alimentaire, l'Environnement et la Vie des Petits Producteurs Ru-

raux», Janvier 2000

- **OXFAM/GB**, «Cartes et Étude de Risques, de la Vulnérabilité et des Capacités locales de Réponses en Haïti», Version provisoire, 2002

- **PNUD**, «Haïti : Bilan Commun de Pays», Octobre 2000

- **PROST, M. A.**, «La Sécurité Alimentaire en Haïti», Mémoire DESS, Université Montpellier II, Octobre 2000

- **RESAL-HAÏTI**, «Diagnostic de Sécurité Alimentaire», Rapport trimestriel, Décembre 1998

- **RESAL-HAÏTI**, «Question de Sécurité Alimentaire, Rapport Trimestriel», Avril 1999

- **RESAL-HAITI**, «Rapport de mission», Mai 2001

- **RESAL-HAÏTI**, «Appréciation des échanges commerciaux agricoles transfrontaliers entre la République Dominicaine et Haïti», Septembre 2001

- **RESAL-HAITI**, «Rapport annuel», Septembre 2001

- **SAINT DIC, R. et ALIX, W.**, «Haïti: Situation Economique, Agricole et Alimentaire 2002», FAO, Juin 2002

- **STATE DEPARTMENT FOR STATISTICS OF GEORGIA**, «Georgia. Food Security Situation. *Trends in figures*», Statistical Bulletin, Issue No. 4, Tbilisi, September 2001

- **USAID-MALI/ASSOCIATES IN RURAL DEVELOPMENT, INC./FAMINE EARLY WARNING SYSTEM PROJECT**, «Evaluation de la Vulnérabilité Courante», Février 2000

- **USAID-ZIMBABWE/THE ZIM-**

BABWE NATIONAL EARLY WARNING UNIT, «Zimbabwe Food Security Assessment Report for 2000/01 Consumption Period», December 2000

B) OUVRAGES

- **BURDA M., WYPLOSZ, C.**, « Macroéconomie. Une perspective européenne » 2^e édition traduite de l'anglais par HOUARD, J., De Boeck Université s.a., Paris, Bruxelles, 1998

- **CHARLES L. C./UNICEF**, «Crise, Paupérisation et Marginalisation dans l'Haïti Contemporaine», UNICEF, 1996

- **Save the Children**, «The Household Economy Approach», 2000

- **SEN A.**, «The Standard of Living», University Press of Cambridge, 1985

- **SEN A.**, «Development As Freedom», Anchor Book, New-York, 1999

Sigles et abréviations

AGD	: Administration Générale des Douanes
BID	: Banque Interaméricaine de Développement
BND	: Bureau de Nutrition et Développement
BRH	: Banque de la République d'Haïti
CAE	: Conseil d'Analyse Économique (France)
CAPS	: Centre d'Analyse des Politiques de Santé
CISA	: Conseil Interministériel de la Sécurité Alimentaire
CNSA	: Coordination Nationale pour la Sécurité Alimentaire
CRS	: Catholic Relief Service
EBCM	: Enquête sur le Budget et la Consommation des Ménages
EMMUS	: Enquête Mortalité, Morbidité et Utilisation des Services
FAES	: Fonds d'Assistance Economique et Sociale
FAFO	: Institut de Sciences Sociales de Norvège
FAO	: Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
GTZ	: Office allemand de la coopération technique
HIMO	: Haute Intensité de Main d'œuvre (travaux à)
IHE	: Institut Haïtien de l'Enfance
IHSI	: Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique
Kcal	: Kilocalorie
MARNDR	: Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural
MEF	: Ministère de l'Economie et des Finances
MENJS	: Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports
MPCE	: Ministère de la Planification et de la Coopération Externe
MSP	: Ministère de la Santé Publique et de la Population
ODVA	: Organisme de Développement de la Vallée de l'Artibonite
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OPS/OMS	: Organisation Panaméricaine de la Santé/Organisation Mondiale de la Santé
PAM	: Programme Alimentaire Mondial
PIB	: Produit Intérieur Brut
PNCS	: Programme National de Cantines Scolaires
PNEF	: Plan National d'Education et de Formation
PNUD	: Programme des Nations-Unis pour le Développement
PSSA	: Programme Spécial de Sécurité Alimentaire (FAO-MARNDR)
RESAL	: Réseau Européen de Sécurité Alimentaire
SICIAV	: Système d'Information et de Cartographie sur l'Insécurité Alimentaire
SIDA	: Syndrome d'ImmunoDéficiency Acquis
TCA	: Taxe sur le Chiffre d'Affaire
TEC	: Tonnes Equivalents Céréales
u.c.	: Unité de Consommation
UCG	: Unité Centrale de Gestion
UE	: Union Européenne
UNICEF	: Fonds des Nations-Unis pour l'Enfance
USAID	: Agence Internationale de Développement des Etats-Unis d'Amérique
USDA	: Département de l'Agriculture des Etats-Unis
VAM	: Cartographie et Analyse de la Vulnérabilité

Glossaire

Aire de résidence : unité ou milieu géographique plus ou moins homogène reflétant les caractéristiques socio-économiques de la population qui y habite. En Haïti, les résultats des grandes enquêtes nationales (EBCM et EMMUS) sont présentés en trois strates géographiques ou aires de résidence : aire métropolitaine (Commune de Port-au-Prince et ses environs immédiats : parties des Communes de Kenscoff, Croix des Bouquets, Delmas et Carrefour), autre urbain (l'ensemble des villes secondaires chef-lieu de département ou d'arrondissement) et milieu rural (les autres collectivités territoriales du pays non prises en compte dans les strates précédentes).

Balance alimentaire : représentation de la situation alimentaire globale d'un pays pour une période donnée. Elle met en relief les besoins alimentaires de la population d'une part, la contribution de la production nationale et celle des importations (commerciales et aide alimentaire) à la satisfaction de ces besoins, d'autre part. La balance alimentaire peut être déficitaire dans le cas où les disponibilités alimentaires (locales et importées) sont inférieures aux besoins nationaux.

Besoins caloriques (énergétiques) minimums : quantité d'énergie alimentaire, dans une classe d'âge et de sexe donnée, par personne jugée suffisante pour mener une activité légère et être en bonne santé. A l'échelle d'une population, les besoins énergétiques minimaux sont la moyenne pondérée des besoins énergétiques minimaux des différentes catégories d'âge et de sexe. Ils sont exprimés en kilocalories par personne et par jour.

Capacité d'importation : capacité monétaire et financière d'un pays de disposer suffisamment de devises pour acquérir à l'étranger les biens et services nécessaires pour satisfaire les besoins ponctuels de l'économie. Elle dépend du montant des réserves de change générées par le système monétaire. La capacité d'importation d'un pays est évaluée en nombre de mois d'importation et estimée à partir de la valeur des importations de l'année précédente. Généralement, l'équivalent de trois mois d'importation est le minimum requis pour garantir à un pays la stabilité des approvisionnements en provenance de l'extérieur en prévision d'incertitude et de brusque variation de la conjoncture.

Chômage (sens strict) : Selon la définition du Bureau International du travail (BIT), la population en chômage regroupe toutes les personnes, à partir d'un certain âge (10 ans pour Haïti), qui sont sans emploi (n'ayant pas travaillé durant la période de référence), ou en quête d'un emploi et qui se déclarent disponibles dans les quinze prochains jours.

Consommation : se réfère aux biens et services acquis par le ménage dans le but d'une utilisation qui entraîne leur usure ou leur destruction. Cette acquisition peut donner lieu à une sortie d'argent en contrepartie. On parlera des **dépenses de consommation** ou consommation monétaire des ménages.

La *consommation effective* inclut, outre les dépenses de consommation ou consommation monétaire, les biens et services consommés à titre gratuit (auto-consommation dans la sphère domestique) ou à prix réduits (biens et services non marchands fournis par les administrations publiques ou les institutions sans but lucratif).

Dépenses de consommations alimentaires : consommation monétaire des ménages. C'est l'ensemble des achats d'aliments effectués par les ménages. On utilise les dépenses de consommation plutôt que le revenu comme variable proxy pour mesurer l'Insécurité Alimentaire. Il est constaté que l'« effet quantité » d'une variation du revenu sur la consommation alimentaire est faible alors que l'« effet qualité » peut être fort surtout pour les catégories sociales intermédiaires (les calories chères se substituent aux calories moins chères ou l'inverse). Ces deux effets sont presque nuls pour les catégories sociales les plus élevées. La corrélation du revenu est plus nette avec les dépenses non-alimentaires.

Il est plus opportun d'utiliser les dépenses de consommation qui donnent une meilleure représentation de la consommation des ménages en fonction de leurs caractéristiques socio-économiques. La nature, les quantités des produits et la structure des dépenses de consommation sont généralement connues ainsi que les prix. Ces données peuvent être converties en consommation calorique et permettent ainsi d'associer les dépenses de consommation à la consommation énergétique des ménages. Les *lignes de pauvreté* sont ainsi définies à partir des seuils de dépenses de consommation estimées insuffisantes pour garantir la satisfaction des besoins alimentaires minimums.

Disponibilités alimentaires globales : Quantité de nourriture disponible pour la consommation humaine à l'échelle d'un pays. Elles sont exprimées en tonnes équivalent céréales (TEC) et calculées à partir de la production nationale (déduction de tous les emplois autres que la consommation alimentaire : ex-

portations, alimentations des animaux, transformation industrielle, semences et pertes) à laquelle sont ajoutées les importations alimentaires (commerciales et aide alimentaire).

Enquête Budget Consommation des ménages : elle est réalisée pour la deuxième fois en 1999-2000 (la première a été réalisée en 1986-87). L'EBCM II concerne un échantillon de 4.752 ménages enquêtés par vagues successives entre avril 1999 et mars 2000. Des informations sur les dépenses, le revenu et le patrimoine des ménages ont été collectées ainsi que celles concernant l'habitat, l'éducation et l'emploi. La Coopération française et l'Union européenne ont donné leur appui dans la réalisation de la deuxième édition.

Enquête Mortalité, Morbidité et Utilisation des Services (EMMUS) est réalisée pour la troisième fois avec l'appui de l'USAID (les enquêtes de l'EMMUS III ont été réalisées entre février et juin 2000 sur 9.595 ménages). L'EMMUS II a été conduite en 1994-95 sur 4.818 ménages. L'EMMUS I a été réalisée en 1987. Ces enquêtes sont la principale source d'un grand nombre d'indicateurs sociaux : niveaux de fécondité, mortalité et malnutrition des enfants, santé de la reproduction. Elles renseignent également sur d'autres variables telles que l'accès aux services de santé et aux services communautaires, le niveau d'éducation, l'emploi, l'habitat, etc.

Indice de Gini : indicateur de l'inégalité de la répartition des revenus (ou de la consommation) chez les individus ou les ménages d'un pays. Un indice zéro traduit une situation d'égalité parfaite des revenus et un indice équivalent à l'unité

traduit une situation d'inégalité absolue.

Indice de Masse Corporelle (IMC) : Rapport entre le poids et la taille souvent employé pour estimer la proportion de graisse dans le corps. L'IMC est égal au poids (en kilogramme) divisé par le carré de la taille (en mètre). L'Indice de Masse Corporelle permet d'apprécier l'insuffisance de poids ($IMC < 18.5$) et l'obésité de la population adulte ($IMC > 25$). Cet indicateur n'est pas adapté à l'analyse des enfants en période de croissance, des personnes âgées émaciées et sédentaires ou des femmes enceintes ou allaitantes.

Insécurité alimentaire : Situation caractérisée par le fait que la population n'a pas accès à une quantité suffisante d'aliments, sains et nutritifs, pour avoir une croissance et un développement normaux, être en bonne santé et mener une vie active. L'insécurité alimentaire peut être due à l'insuffisance de la disponibilité alimentaire, à l'insuffisance du pouvoir d'achat, à des problèmes de distribution ou à l'inadéquation de la consommation alimentaire à l'échelon des familles. L'insécurité alimentaire, les mauvaises conditions d'hygiène et d'assainissement et l'inadaptation des pratiques de soins et d'alimentation sont les principales causes de problèmes nutritionnels. L'insécurité alimentaire peut être chronique, saisonnière ou temporaire.

Insuffisance pondérale : état nutritionnel défectueux se traduisant chez l'enfant de moins de 5 ans par une insuffisance du poids par rapport à l'âge ou chez l'adulte par un Indice de Masse Corporelle inférieur à 18.5. Elle est due par un apport alimentaire insuffisant, des épisodes antérieurs de sous-alimentation ou

un mauvais état de santé. L'insuffisance de poids peut s'expliquer par la maigreur aussi bien par un retard de croissance.

Malnutrition : état physiologique anormal causé par des carences, des excès et des déséquilibres de l'alimentation (en énergie, protéines et/ou autres nutriments).

Malnutrition aiguë (taux de) : Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans dont l'indice *poids pour taille* (ou maigreur) se situe à moins de 2 écarts type en-dessous de la médiane de la population de référence à l'âge considéré.

Malnutrition chronique (taux de) : Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans dont l'indice *taille pour âge* (retard de croissance) se situe à moins de 2 écarts type en-dessous de la médiane de la population de référence à l'âge considéré.

Méthode d'estimation de la prévalence de la Sous-alimentation : La méthode employée par la FAO pour estimer la prévalence et la gravité de la sous-alimentation peut être résumée comme suit :

- Calculer le nombre total de calories qu'il est possible d'obtenir à partir de la production alimentaire locale, des échanges commerciaux et des stocks.

- Calculer le nombre minimum moyen de calories requis pour la population, en tenant compte du nombre de calories dont ont besoin les différents groupes de population selon leur âge et leur sexe et de la composition de la population.

- Diviser le nombre total de calories disponibles par le nombre d'habitants du pays.

- Déterminer un coefficient de répartition qui tienne compte de l'inégalité de l'accès à l'alimentation.

- Combiner ces informations pour déterminer la répartition de l’approvisionnement alimentaire au sein du pays et déterminer le pourcentage de la population dont la ration alimentaire est inférieure au minimum requis. Ce chiffre est le taux de prévalence de la sous-alimentation.

- Diviser le nombre total de calories disponibles pour les personnes sous-alimentées par le nombre de ces personnes pour obtenir l’apport calorique moyen par sous-alimenté.

- Déduire l’apport énergétique moyen des personnes sous-alimentées de leurs besoins minimaux (exprimés en kilocalories par personne et par jour) pour obtenir leur déficit énergétique moyen, c’est-à-dire la gravité de la faim.

Mortalité infantile (taux de) : Probabilité de décès entre la naissance et le premier anniversaire calculée pour 1000 naissances vivantes.

Le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans mesure la probabilité de décès entre la naissance et le cinquième anniversaire calculée pour 1000 naissances vivantes.

Pauvreté : Le concept de *pauvreté* se rapporte à la réalité multidimensionnelle des modes de vie précaires d’une proportion de la population. La définition retenue (en Europe) des personnes pauvres est la suivante : « Toutes personnes dont les ressources (matérielles, culturelles et sociales) sont si faibles qu’elles sont exclues des modes de vie minimaux acceptables dans l’Etat (le pays) où elles vivent ». La pauvreté monétaire (voir *seuil de pauvreté*) est l’indicateur le plus utilisé pour déterminer les personnes vivant en situation de pauvreté. L’Indice de Pauvreté Humaine (IPH) est un autre indicateur qui permet de rendre

compte de l’aspect multidimensionnel de la pauvreté.

Pauvreté absolue. Situation de précarité concernant les personnes dont le revenu monétaire est inférieur au montant des dépenses requises pour satisfaire les besoins énergétiques moyens minimums (2240 kilocalories par personne par jour pour Haïti).

Pauvreté générale. Situation de pauvreté touchant les ménages dont les dépenses (revenus) sont inférieures au montant des dépenses nécessaires pour satisfaire les besoins énergétiques minimums et l’accès à un minimum de biens et services dont la consommation est incompressible.

Produit Intérieur Brut (PIB) . C’est la valeur de la production physique (ensemble de biens et de services) réalisée sur un territoire bien identifié (un pays, un département ou une commune) pendant une période de temps (une année, un trimestre). On distingue le PIB nominal (ou PIB courant) du PIB réel (ou PIB constant).

Le PIB nominal mesure la valeur de la production aux prix de la période de production. S’il y a une forte inflation, le PIB nominal aura une valeur très élevée. Le PIB réel mesure les modifications de la production physique entre différentes périodes avec les prix d’une période de référence. L’utilisation des prix de référence permet d’éliminer l’inflation. Généralement le PIB nominal augmente plus rapidement que le PIB réel. La différence entre les deux taux de croissance représente le taux d’inflation. Le taux de croissance d’une économie est le taux auquel le PIB réel augmente.

Le PIB per capita est un autre indicateur couramment utilisé. Il mesure la production d’un pays par habitant. Le taux de croissance réelle

du PIB per capita permet d’analyser la performance en longue période d’une économie et les opportunités d’avoir une amélioration ou une détérioration des conditions de vie de la population.

Retard de croissance : Taille insuffisante par rapport à l’âge, phénomène s’expliquant par un épisode prolongé ou plusieurs épisodes de sous-alimentation dans le passé.

Revenus primaires : Les revenus primaires sont constitués des revenus d’activité et des revenus du patrimoine. Selon les résultats de l’EBCM 2000, les revenus d’activités représentent la plus grande part du revenu total (plus de 60%) et les revenus du patrimoine, une faible part du revenu total (1.7%). Les revenus d’activité proviennent pour l’ensemble du pays de l’activité principale non agricole (73.7%), de l’activité secondaire non agricole (9.7%), de l’agriculture (12.5%), de la chasse, de la pêche et de l’élevage (4.1%). Les revenus primaires incluent ainsi les revenus obtenus des activités principales et des activités secondaires, et ceux gagnés par les propriétaires de logement et de terrains.

Revenus secondaires (ou de transferts) : Les revenus secondaires ne sont pas liés à des activités secondaires et sont plutôt définis comme des revenus de transfert. Ils sont constitués des prestations sociales, de fonds de retraite, de dons d’organismes divers, des transferts internes et externes. Selon les résultats de l’EBCM 2000, les transferts externes proviennent des émigrés (représentent 10% du revenu total). Les transferts internes proviennent des ménages résidant dans le pays (4.7% du revenu total). Le revenu total est la somme des revenus primaires et secondaires.

Sécurité alimentaire : situation alimentaire idéale recherchée par toute communauté qui assure l'accès physique et économique de tous, à tout moment, à une nourriture suffisante, salubre et nutritive, leur permettant de satisfaire leurs besoins nutritionnels et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active.

La sécurité alimentaire comporte donc les dimensions suivantes :

- La disponibilité des aliments en tout temps et en tout lieu de l'espace géographique considéré
- L'accès économique des individus et des ménages aux denrées alimentaires (qui dépend du pouvoir d'achat des revenus)
- La qualité des aliments disponibles (valeur nutritive et conditions de salubrité)
- et l'utilisation biologique qui en est faite par la population (qui dépend des conditions de santé et d'éducation nutritionnelle)

Seuil de pauvreté : il se rapporte généralement à un seuil de revenu monétaire insuffisant pour permettre un niveau de vie minimum bien que l'IPH (l'Indice de Pauvreté

Humaine déterminé à partir de trois variables : le niveau de longévité, de savoir et de conditions de vie) soit de plus en plus utilisé. On peut déterminer des seuils de revenu minimum pour estimer la proportion de la population vivant en situation de pauvreté, par exemple des seuils d'un dollar PPA (Parité de Pouvoir d'Achat) par jour ou deux dollars PPA par jour sont utilisés dans les pays moins avancés. Dans les économies intermédiaires ou développées, des seuils plus élevés (4 ou 11 dollars PPA par jour par personne selon le pays) sont utilisés.

Le seuil de pauvreté nationale est le seuil de pauvreté considéré comme pertinent par les autorités d'un pays. Généralement, on l'estime à 50% du revenu médian disponible des ménages.

Transferts publics et privés :

Les transferts publics se réfèrent aux prestations sociales, aux fonds de pension/retraite versés aux ménages par les organismes publics.

Les transferts privés regroupent les transferts entre ménages et les revenus versés par les organismes privés (ONG, Associations, etc.)

Unité de Consommation : c'est la consommation du ménage exprimée en coût de consommation par équivalent-adulte permettant de mieux évaluer les besoins ou les dépenses nécessaires garantissant un niveau de vie donné comparable entre les ménages, compte tenu des économies d'échelle liées au nombre de personnes formant le ménage et des différences de consommation relatives à la structure d'âge.

Une échelle d'équivalence est utilisée pour estimer les dépenses nécessaires en équivalent-adulte (ou unité de consommation) d'un ménage. Elle précise le coût de consommation par personne (les besoins et les dépenses diminuent avec la taille du ménage) et l'estimation du poids de la consommation d'un enfant en équivalent-adulte.

L'échelle d'Oxford¹, échelle d'équivalence utilisée en Haïti, donne les indications suivantes : une personne seule compte pour une unité de consommation (u.c.), et pour les ménages de deux membres au moins, le chef de ménage compte pour une u.c., les autres adultes 0.7 u.c. et les enfants de 0 à 14 ans, 0.5 u.c.

¹ D'autres échelles d'équivalence existent mais celle d'Oxford est la plus ancienne. La pertinence d'une échelle d'équivalence est fonction des caractéristiques socio-économiques d'un pays.

Annexes statistiques

A. Indicateurs de l'insécurité alimentaire en Haïti

Tableau A.1: Indicateurs de l'insécurité alimentaire

Indicateur	Données antérieures		Données récentes		Source
	Valeur	Année	Valeur	année	
<i>Consommation alimentaire</i>					
Disponibilités énergétiques alimentaires par habitant (Kcal/jour)	1800	90-92	1930	97-99	FAO : L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde, 2001
Part du riz et du maïs dans DEA (pourcentage)	21	79-81	32	97-99	FAO : Compendium des indicateurs de l'alimentation et de l'agriculture, 2001
Disponibilités en riz par habitant (kg)	33.5	96	40	2000	CNSA : Base de données
Disponibilités en protéines par habitant (g/jour)	48	79-81	43	97-99	FAO : Compendium des indicateurs de l'alimentation et de l'agriculture, 2001
<i>Prévalence de la sous-alimentation</i>					
Nombre de personnes sous-alimentées (millions)	4.5	90-92	4.5	97-99	FAO : L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde, 2001
Proportion de la population sous-alimentée (pourcentage)	63	90-92	56	97-99	FAO : L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde, 2001
<i>Etat sanitaire</i>					
Espérance de vie à la naissance (années)	58.4	1995	60.3	2000	IHSI, Haïti en chiffres, 1996 ; PNUD, Haïti. Bilan commun de pays, 2000
<i>Mortalité infantile (sur 1000 naissances)</i>					
Aire métropolitaine	131	94-95	89.8	2000	EMMUS II & III, 1994-95, 2000
Villes secondaires	135	94-95	79.7	2000	EMMUS II & III, 1994-95, 2000
Milieu Rural	144	94-95	90.5	2000	EMMUS II & III, 1994-95, 2000
Ensemble pays	131	94-95	89.4	2000	EMMUS II & III, 1994-95, 2000
<i>Prévalence de l'anémie (pourcentage)</i>					
Enfants de moins de 5 ans	.nd		65.3	2000	EMMUS III, 2000
Femmes de 15-49 ans	.nd		55.1	2000	EMMUS III, 2000
<i>Etat nutritionnel</i>					
<i>Retard de croissance (-2 ET)</i>					
Total enfants de moins de 5 ans	31.9	1995	22.7	2000	EMMUS I et II, 1995 et 2000
Milieu urbain	.nd		12.2	2000	EMMUS I et II, 1995 et 2000
Milieu rural	.nd		27.3	2000	EMMUS I et II, 1995 et 2000
<i>Emaciation (-2 ET)</i>					
Total enfants de moins de 5 ans	7.8	1995	4.5	2000	EMMUS I et II, 1995 et 2000
Milieu urbain	.nd		5.2	2000	EMMUS I et II, 1995 et 2000
Milieu rural	.nd		4.2	2000	EMMUS I et II, 1995 et 2000
<i>Insuffisance pondérale (-2 ET)</i>					
Total enfants de moins 5 ans	27.5	1995	17.3	2000	EMMUS I et II, 1995 et 2000
Milieu urbain	.nd		12.2	2000	EMMUS I et II, 1995 et 2000
Milieu rural	.nd		19.5	2000	EMMUS I et II, 1995 et 2000
Femmes avec Indice de Masse Corporelle <18.5 (%)	18	1995	11.5	2000	EMMUS I et II, 1995 et 2000
Femmes avec Indice de Masse Corporelle >25 (%)	.nd		25.5	2000	EMMUS I et II, 1995 et 2000

Tableau A.2 : Indicateurs macroéconomiques

Indicateur	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	Source
<i>Produit Intérieur Brut (PIB)</i>								
PIB nominal en dollars US (millions)	2.444	2.711	3.190	3.579	4.105	3.951	3.542	BRH, CNSA/Base de données
PIB en gourdes de 1986-87 (millions)	11.602	12.083.45	12.410.20	12.681.20	13.024.60	13.138.00	12.991.00	BRH, Rapport annuel 2001
Taux de croissance	..	4.1	2.7	2.2	2.7	0.9	-1.12	BRH, Rapport annuel 2001
<i>PIB par habitant</i>								
PIB constant par habitant (en gourdes 1981)	604	607	603	611	612	607	...	BRH, CNSA/Base de données
Taux de croissance PIB réel par habitant	1%	1%	-1%	1%	0%	-1%	...	BRH, CNSA/Base de données
PIB nominal \$ US/hab.	340	370	426	470	529	499	...	BRH, CNSA/Base de données
<i>PIB secteur primaire</i>								
Part Agriculture, forêt, élevage et pêche dans le PIB (%)	31.7	30.8	29.5	28.8	27.3	26.3	26.7	IHSI, 2002 ; BRH, Rapport annuel 2001
<i>Investissement global</i>								
Part investissement dans le PIB (%)	14%	14%	12%	13%	13%	13%	...	BRH, CNSA/ Base de données

Tableau A.3. Indicateurs de la disponibilité alimentaire

Indicateur	1996	1997	1998	1999	2000	2001	Source
<i>Indices production alimentaire</i>							
Indice de Production alimentaire (1989-91: 100)	93	96	95	97	103	...	FAO : Compendium des indicateurs de l'alimentation et de l'agriculture (2001)
Indice de production alimentaire par hab (1989-91: 100)	84	85	83	83	88	...	FAO : Compendium des indicateurs de l'alimentation et de l'agriculture (2001)
<i>Productions agricoles</i>							
Production de riz ('000 TM)	100	110	100	105	100	...	CNSA, base de données
Production de maïs ('000 TM)	220	220	200	210	210	...	CNSA, base de données
Production de haricot ('000 TM)	80	80	75	80	80	...	CNSA, base de données
Production de sorgho ('000 TM)	190	190	180	180	180	...	CNSA, base de données
<i>Importations alimentaires agricoles</i>							
Importations de riz ('000 TM)	156.00	82.44	160.00	220.00	221.00	...	CNSA, base de données
Importations de farine et de blé ('000 TM)	80.00	52.00	136.00	214.00	208.00	...	CNSA, base de données
Importations de maïs ('000 TM)	6.40	1.60	1.50	3.00	6.00	...	CNSA, base de données
Importations de haricot ('000 TM)	11.90	5.20	20.00	25.00	23.00	...	CNSA, base de données
<i>Aide Alimentaire</i>							
Milliers de TEC	144.5	127.5	133.3	148.4	167.7	...	CNSA, base de données
<i>Part relative des importations alimentaires/importations totales (%)</i>							
Importations alimentaires	32	28	27	28	23	24	BRH, Rapport annuel 2001
<i>Part des principales exportations agricoles/exportations totales(%)</i>							
Café	23	16	13	8	8	3	BRH, Rapport annuel 2001
Mangues	5	6	3	4	5	3	BRH, Rapport annuel 2001

Tableau A.4. Indicateurs de l'accès aux aliments

Indicateur	Données antérieures		Données récentes		Source
	Valeur	Année	Valeur	Année	
<i>Dépenses alimentaires</i>					
<i>Part de la consommation alimentaire/ consommation totale des ménages</i>					
Ensemble population	51	1986-87	55	1999-2000	IHSI, EBCM I et II, 1987 et 2000
20% des ménages les plus pauvres	nd		63.8	2000	IHSI, EBCM II, 2000
20% des ménages les plus riches	nd		27.6	2000	IHSI, EBCM II, 2000
<i>Pourcentage dépenses riz importé/dépenses céréales</i>					
Population totale	nd		38.9	2000	IHSI, EBCM II, 2000
Population rurale	nd		33.4	2000	IHSI, EBCM II, 2000
Population urbaine	nd		49.4	2000	IHSI, EBCM II, 2000
<i>Pauvreté</i>					
<i>Population en dessous de la ligne de pauvreté générale*</i>					
Population totale (% pauvres)	60	1986	48	2000	IHSI, EBCM I et II, 1987 et 2000
Population Aire métropolitaine (% pauvres)	43	1986	34	2000	IHSI, EBCM I et II, 1987 et 2000
Population villes secondaires (% pauvres)	15	1986	35	2000	IHSI, EBCM I et II, 1987 et 2000
Population rurale (% pauvres)	73	1986	56	2000	IHSI, EBCM I et II, 1987 et 2000
<i>Population en dessous de la ligne de pauvreté absolue*</i>					
Population totale (% pauvres)	nd		30	2000	IHSI, EBCM II, 2000
Population aire métropolitaine (% pauvres)	nd		20	2000	IHSI, EBCM II, 2000
Population villes secondaires (% pauvres)	nd		19	2000	IHSI, EBCM II, 2000
Population rurale (% pauvres)	nd		36	2000	IHSI, EBCM II, 2000
<i>Inégalités</i>					
Part de la consommation effective* des 20% les plus riches dans la consommation totale	nd		54.7	2000	IHSI, EBCM II, 2000
Part de la consommation effective des 20% les plus pauvres dans la consommation totale	nd		5.1%	2000	IHSI, EBCM II, 2000
<i>Indice de Gini* des dépenses totales de consommation des ménages</i>					
Population totale	0.533	1986	0.485	2000	PNUD, 2001
Population aire métropolitaine	0.454	1986	0.574	2000	PNUD, 2001
Population villes secondaires	0.399	1986	0.467	2000	PNUD, 2001
Population rurale	0.494	1986	0.412	2000	PNUD, 2001
<i>Accès aux marchés</i>					
Etendue Réseau routier (en km)	4.545.00	1989	nd		MTPTC, 1989
Routes revêtues (en km)	580	1989	nd		MTPTC, 1989
Routes en terre (en km)	1.495.00	1989	nd		MTPTC, 1989
Pistes (en km)	2.470.00	1989	nd		MTPTC, 1989
Pourcentage Routes en mauvais état			76	2000	PNUD, Bilan commun de pays, 2000

Tableau A.5. Indicateurs de la stabilité de l'accès aux aliments

Indicateur	1996	1997	1998	1999	2000	2001	Source
<i>Indices</i>							
Taux d'inflation générale	17.26	17.01	16.95	8.27	9.92	15.32	BRH, Rapport annuel 2001
Taux inflation alimentaire	19.2	18.7	3.2	3.4	6.0	14.7	CNSA, Base de données
Taux de change (Gourdes pour 1 \$ US)	16	16.17	16.5	16.7	20.1	23.9	CNSA, Base de données

Tableau A.6. Accès aux services de base

Indicateur	Données antérieures		Données récentes		Source
	Valeur	Année	Valeur	Année	
<i>Accès aux services de base</i>					
<i>Education</i>					
Taux brut de scolarisation (enfants 6-11 ans)	nd		64.6%	1998	PNUD, Bilan commun pays, 2000
Pourcentage des enfants n'ayant pas accès à l'école	nd		33.33%	2000	PNUD, Bilan commun pays, 2000
<i>Taux d'alphabétisme</i>					
Taux d'alphabétisme des personnes de 10 ans et plus	34.5	1982	61.5	2000	EBCM 1999-2000, PNUD, 2000
Femmes (%)	32.5	1982	56.7	1999	IHSI, EBCM 1999-2000 ; PNUD, Bilan commun de pays, 2000
Hommes (%)	37.1	1982	66.6	1999	IHSI, EBCM 1999-2000 ; PNUD, Bilan commun de pays, 2000
<i>Accès à l'électricité</i>					
Pourcentage de logements avec électricité	nd		32.3	1999	IHSI, EBCM 1999-2000
Indice de développement humain	0.457	1995	0.471	2000	PNUD, Rapport 2001 développement humain
<i>Caractéristiques des ménages</i>					
Taille moyenne des ménages			4.7	2000	EMMUS 1999-2000
Rapport de dépendance (inactifs/pop. active)	nd		83.5	2000	IHSI, EBCM II, 2000
Rapport de dépend. Aire Métropolitaine	nd		104.0	2000	IHSI, EBCM II, 2000
<i>Accès à l'eau potable</i>					
Population ayant accès à l'eau potable (%)	nd		46	2000	PNUD, Rapport sur le développement humain 2001
Population urbaine avec robinet au logement	nd		23.5	2000	EMMUS III, 2000
Population rurale avec robinet au logement	nd		3.8	2000	EMMUS III, 2000
<i>Accès aux services de santé</i>					
Ménages habitant à plus de 15 km d'un établissement de santé (%)	nd		10.5	2000	EMMUS, III, 2000
Pourcentage de ménage ayant pris au moins 2 heures pour atteindre l'établissement de santé			17.2	2000	EMMUS, III, 2000

Tableau A.7 Démographie et Environnement

Indicateur	Données antérieures		Données récentes		Source
	Valeur	Année	Valeur	année	
<i>Démographie</i>					
Population (millions)	7.6	1996	8.14	2000	IHSI, 2001
Taux de croissance de la population (% par année)	1.6	1996	2.08	2000	FAO, Compendium des indicateurs de l'alimentation et de l'agriculture, 2001
Indice synthétique de fécondité (15-49 ans)	6.3	1987	4.7	2000	EMMUS III, 2000
Pourcentage population rurale	76	1981	64	2000	FAO, Compendium des indicateurs de l'alimentation et de l'agriculture, 2001
<i>Environnement</i>					
Densité de la population (hab./km ²)	277	1996	296	2000	FAO, Compendium des indicateurs de l'alimentation et de l'agriculture, 2001
Quantité terre arable/habitant (ha/hab.)	0.12	1996	0.11	2001	FAO, Compendium des indicateurs de l'alimentation et de l'agriculture, 2001
Pourcentage forêt sur territoire (%)	3	1995	1	2001	PNUD, Bilan commun de pays, 2000

B. Autres indicateurs de l'insécurité alimentaire

Tableau B.1. Evolution de la Structure des dépenses alimentaires pour l'ensemble du pays entre 1986-1987 et 1999-2000

1999-2000		1986-1987	
Types de produits	Pourcentage	Types de produits	Pourcentage
Céréales	26.2	Céréales et produits à base de céréales	21.5
Viandes et poissons	19.3	Viandes, volailles et préparation de viande	11.98
Produits laitiers	3.9	Poissons, crustacés, mollusques	5.26
Huiles, Graisses	8.3	Huiles et graisses comestibles, produits laitiers	13.15
Fruits	2.1	Fruits et dérivés	5.11
Légumes	12.2	Légumes, légumineuses et dérivés	21.3
Féculents	4.7	Racines, tubercules et produits divers	6.9
Boissons, tabac	8.1	Boissons et tabac	5.5
Oléagineux	0.8	Café, thé, cacao, condiments et dérivés	4
Sucres et condiments	10.5	Sucres et préparations à base de sucre	5.3
Autres	3.9	Autres	0
Total	100.0	Total	100

Source : IHSI, EBCM 1986-1987, EBCM 1999-2000

Tableau B.2. Etat Nutritionnel des enfants de moins de cinq ans atteints de malnutrition (en %). EMMUS III, 2000

Département	Retard de croissance		Emaciation		Insuffisance pondérale		Effectif
	< -3 E.T.	< -2 E.T.	< -3 E.T.	< -2 E.T.	< -3 E.T.	< -2 E.T.	
Aire Métropolitaine	3,1	11,2	0,7	5,8	3,1	12,5	1.364
Nord	8,6	24,4	1,1	4,8	4,8	18,6	527
Nord-Est	5,8	22,7	0,5	2,5	2,7	16,3	245
Nord-Ouest	7,8	21,6	0,2	4,5	2,7	16,5	248
Artibonite	8,2	25,9	0,4	3,6	4,1	19,2	1.029
Centre	12,2	32,7	0,2	2,2	2,5	17,0	687
Ouest	8,4	22,0	0,4	3,9	2,9	15,8	809
Sud	12,2	29,3	1,1	5,6	6,3	23,9	510
Sud-Est	9,3	24,7	0,8	6,9	4,9	20,5	375
Grand-Anse	10,1	25,8	0,6	4,8	3,4	19,8	383

**Tableau B.3. Taille moyenne et pourcentage de femmes 15-49 ans avec la taille < 145 cm
Indice de masse corporelle (IMC) moyen et pourcentage de femmes dont l'IMC < 18.5 et > 25**

Département	Taille		Indice de masse corporelle		
	Moyenne	< 145 cm	IMC moyen (kg/m ²)	< 18,5	> 25,0
Aire Métropolitaine	158,5	0,9	24,3	9,2	36,8
Nord	157,9	1,6	22,1	14,1	19,1
Nord-Est	157,9	1,9	21,5	18,5	14,6
Nord-Ouest	158,5	1,1	22,2	10,3	19,3
Artibonite	158,5	1,9	22,3	11,0	25,0
Centre	156,8	4,1	21,8	11,4	12,7
Ouest	158,8	1,2	22,6	12,0	21,9
Sud	157,7	1,2	21,5	15,9	13,5
Sud-Est	158,8	1,1	22,1	11,6	16,4
Grand-Anse	157,2	2,0	21,9	13,4	17,4

Source: EMMUS III, 2000

Tableau B.4 Prévalence de l'anémie chez les enfants
Pourcentage d'enfants âgés de 6-59 mois,
 (En pourcentage)

<i>Département</i>	Sévère (< à 7,0 g/dl)	Modéré (7.0-9.9 g/dl)	Légère (10.0-10.9 g/dl)
Aire Métropolitaine	2,6	29,7	29,5
Nord	0,2	29,9	32,7
Nord-Est	2,9	41,2	30,0
Nord-Ouest	0,3	28,0	29,1
Artibonite	2,0	41,9	27,3
Centre	1,0	39,8	32,7
Ouest	2,4	32,8	32,8
Sud	0,8	29,9	29,9
Sud-Est	0,9	30,1	30,1
Grand-Anse	0,7	32,7	32,7

Source: EMMUS III, 2000

Tableau B.5. Prévalence de l'anémie chez les femmes
Pourcentage de femmes de 15-49 ans atteintes d'anémie

Département	Sévère (inférieur à 7.0 g/dl)	Modérée (7.0-9.9 g/dl)	Légère (10.0-10.9 g/dl)
Aire Métropolitaine	3,5	16,9	36,0
Nord	1,7	13,8	35,4
Nord-Est	2,5	17,5	42,7
Nord-Ouest	1,1	17,6	33,0
Artibonite	3,6	16,1	31,0
Centre	3,7	21,6	34,3
Ouest	3,0	15,1	38,8
Sud	2,3	12,1	40,4
Sud-Est	2,9	9,1	39,3
Grand-Anse	2,3	13,6	42,3

Liste des graphiques

1. Répartition des revenus par u.c. et seuil de pauvreté	17
2. Part de la consommation alimentaire dans la consommation des ménages	17
3. Part de l'alimentation par quintile	18
4. Structure moyenne de la consommation des ménages	18
5. Balance alimentaire globale (2000-2001)	20
6. Estimation de la répartition par culture de la contribution de la production nationale aux besoins caloriques (2000-2001)	21
7. Progression des importations alimentaires et couverture par les exportations	21
8. Production et importations de riz	22
9. Production et importations de maïs	22
10. Production et importations de haricot	22
11. Niveaux d'aide alimentaire	23
12. Répartition de la pauvreté selon le lieu de résidence	24
13. Evolution des transferts privés (1986-2000)	38
14. Evolution du PIB	38
15. Inflation et change (1986-2000)	39
16. Evolution de l'investissement (1986-1991)	39
17. Evolution des volumes de l'aide alimentaire (1991-1994)	40
18. Evolution de l'investissement (1991-1994)	40
19. Déficit public global (1992-1994)	40
20. Evolution des volumes de l'aide alimentaire (1994-1999)	41
21. Evolution de l'investissement (1994-1999)	41
22. Transferts privés et recettes d'exportation (1994-1999)	41
23. Progression des importations alimentaires (1994-1999)	42
24. Accroissement du déficit du commerce extérieur (1990-2000)	42
25. Déficit public global (1994-1999)	42
26. Evolution de l'état nutritionnel de la population (1994-2000)	43
27. Evolution de l'investissement (1999-2000)	43
28. Transferts privés et recettes d'exportation (1999-2000)	43
29. Indice d'Inflation et change (1999-2001)	44
30. Taux d'Inflation et change (1999-2001)	44
31. Evolution du PIB constant (1999-2000)	44
32. Proportion de la population en sécurité alimentaire	48
33. Les taux de prévalence de la malnutrition	49
34. Détérioration des finances publiques (1992-2000)	56
35. Progression de l'endettement externe (1991-2000)	56
36. Accroissement du déficit du commerce extérieur (1991-2000)	57
37. Indice PIB par habitant (100=1981)	58
38. Progression des transferts privés (1991-1999)	72

Liste des tableaux

1. Prévalence de la pauvreté	16
2. Seuils de pauvreté définis sur la base des besoins alimentaires et non alimentaires	16
3. Revenus annuels par u.c.	17
4. Structure de la consommation des ménages	18
5. Prévalence de la malnutrition chez les enfants de moins de cinq ans	19
6. Taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans	19
7. Estimation du déficit alimentaire global	20
8. Evolution des importations alimentaires (en millions de \$ US)	21
9. Evolution des importations alimentaires (en milliers de TM)	22
10. Répartition de la pauvreté selon le lieu de résidence	25
11. Revenus annuels des ménages selon le lieu de résidence	25
12. Comparaison de la structure de la consommation des ménages	25
13. Comparaison des taux de pauvreté relative avant et après transferts, en référence au seuil national (%)	29
14. Profils de vulnérabilité	31
15. Consommation par habitant (En gourdes constantes de 1975/76 entre 1985 et 2002)	36
16. Investissement en pourcentage du PIB et croissance du PIB 198-2000 (Prix constants)	37
17. Consommation alimentaire per Capita	45
18. Evolution de la structure de la consommation des ménages 1986/87 et 1999/00	45
19. Comparaison de la répartition (%) de la consommation alimentaire entre 1986/87 et 1999/00	46
20. Evolution de la population haïtienne 1985/2002	47
21. Production de denrées alimentaires de base (en TM)	47
22. Prix en lb de quelques produits alimentaires en dollar US, 1985 et 2002	55
23. Prix du café sur le marché international (\$ US /sac de 60 Kg)	56
24. Termes de l'échange d'Haïti	56
25. Distribution des transferts internes et externes (%) par milieu de résidences	72

Liste des figures

1. Carte de l'urbanisation de Port-au-Prince	28
2. Carte de risques naturels /Secheresse	59

Institutions et personnes ayant travaillé sur le Bilan

I- Séminaire de lancement 30 et 31 octobre 2001 (Hôtel Montana)

PARTICIPANTS	INSTITUTIONS
Marc JOSUE	ACDI
Eric Alabré FREDERIC	AFVP
Jean Max Dimitri NORRIS	ANDAH
A. Joseph THOMAS	ASPHA
Grégory CHARLES	BATIR
Michel ROUTHIER	BND
Carmel André BELIARD	Bureau de Gestion PL-480
Dominique VIL	Bureau du Premier Ministre
Yves-Laurent REGIS	CARE
Isaac MICHEL	CARE
Cecily BRYANT	CARE
Cécile BERUT	CICDA/ Plate Forme Séc.Alm.
Jean Lesky DOMINIQUE	CIPDSA/MARNDR
Joseph Richard ETIENNE	CNSA
Gary PAUL	CNSA
Myrtho JOSEPH	CNSA
Frisnel DESIR	CNSA
Tony SAINTYL	CPDEP
Gilles BERGERON	FANTA
Volny PAULTRE	FAO
Margareth MATHURIN	GHRAP
Kesner PHAREL	Group Croissance
Jean Claude GAUTHIER	IHSI
Gilles DAMAIS	IRAM
Joseph Camille JACQUES	MARNDR
Jean Chariot MICHEL	MARNDR/DEAP
Gélin NOEL	MAS
Jean Max Dimitri NORRIS	Ministère de l'Environnement (MDE)
Jean Ducarmel CLAUDE	Minist. Commerce et Industrie
Roosevelt COMPERE	Minist. De l'Intérieur DPC
Nélio LEONARD	MPCE
Max MONDESIR	MPCE
Marc Hughes JACQUES	MPCE (UCAONG)
Joseline MARHONE PIERRE	MSPD
William GUSTAVE	OXFAM GB
Ketty PAQUIOT	PAM
Franck SAINT JEAN	PAPDA
Margareth MATHURIN	Plate Forme "Sécurité Alim."
René Jr. DOMERSANT	Plate Forme "Sécurité Alim."
Evelyn PERARD	PNCS
Philippe MATHIEU	UEH
Guirlène FREDERIC CHERY	UNICEF
Jean Mari ROMAIN	UNIQ
Alain MICHEL	UNIQ
Florence CADET	USAID
Léonel ISAAC	World Vision

II- Rencontre mi-parcours du 9 avril 2002 (Hôtel Montana)

PARTICIPANTS	INSTITUTIONS
Eric Alabré FREDERIC	AFVP
Gérard POURRET	Ambassade de France
Luc FRANCOIS	ASSODLO
Carmel André BELIARD	BG/PL_480
Michelle ROUTHIER	BND
Wim IMPENS	C.E.
Michel CHANTRY	C.E.
Yves-Laurent REGIS	CARE
Cecily BRYANT	CARE
Douby EXANTUS	CNSA
Frisnel DESIR	CNSA
Danielle AVIN A.	CNSA
Gary PAUL	CNSA/FAMV
Françoise TRINE	FAO
Volny PAULTRE	FAO
Stéphane BAPTISTE	Group Croissance S.A.
Gilles DAMAIS	IRAM
Nélio LEONARD	MPCE
Lucia ECHECOPAR	PAM
Giovanni RUSCIANI	Séc. Alim. Union Européenne
Gladys Guerrier ARCHANGE	UNIQ
Florence CADET	USAID

III- Travaux en groupes restreints

A. Rencontre de préparation du plan de rédaction 9 novembre 2001 (CNSA)

PARTICIPANTS	INSTITUTIONS
Danielle AVIN	CNSA
Marc JOSUE	ACDI
Philippe MATHIEU	Vice-Recteur UEH
Gilles DAMAIS	IRAM
Margareth MATHURIN	PlateForme Sécurité ALimentaire
William GUSTAVE	OXFAM/GB
Richard ETIENNE	CNSA
Gary PAUL	Consultant CNSA

B. Rencontre du 28 novembre 2001 sur les groupes vulnérables

PARTICIPANTS	INSTITUTIONS
Paolo CURRADI	UE
Marc JOSUE	ACDI
Margareth Mathurin	GHRAP
Gary PAUL	CNSA
Gilles DAMAIS	CNSA/IRAM
Agathe PELLERIN	CRS
Yves Marie LAURENT	CARE

◆ 16 janvier 2002

PARTICIPANTS	INSTITUTIONS
Ketty PAQUIOT	PAM
Marc JOSUE	ACDI
Frisnel DESIR	CNSA
Florence CADET	USAID
Giovanna RUSCIANI	UE
Myrtho JOSEPH	CNSA
Gilles DAMAIS	IRAM

◆ 13 mars 2002

PARTICIPANTS	INSTITUTIONS
Joël D. JEAN-PIERRE	CNSA/PAM
Agathe PELLERIN	CRS
Gilles DAMAIS	IRAM
Giovanni RUSCIANI	UE
Margareth MATHURIN	GHRAP
Gary PAUL	Consultant CNSA

C. Rencontre vendredi 15 février 2002 avec les ONG et la Société civile

PARTICIPANTS	INSTITUTIONS
Agathe Pellerin	CRS
Yves Laurent Regis	CARE
Michel Isaac	CARE
Magareth Mathurin	GHRAP
Gustave William	OXFAM-GB
Myrtho Joseph	CNSA
Frisnel Désir	CNSA
Gary Paul	Consultant CNSA
Gilles Damais	IRAM
Franck St Jean	PAPDA
Michèle Routhier	Coordonnatrice BND

D. Rencontre 19 février 2002 avec les institutions étatiques

PARTICIPANTS	INSTITUTIONS
Evelyne Pérard	Coordonnatrice PNCS
Jean Lesky Dominique	Coordonnateur CIPDSA
Philippe Mathieu	Vice-Recteur UEH
André C. Béliard	consultant PL-480
PSSA	MARNDR-FAO
Léonne Ménager	MARNDR
Lafontant	MARNDR
Gauthier Jean Claude	IHSI
Michel Jean Chariot	MARNDR
Gary Paul	Consultant CNSA
Gilles Damais	Consultant IRAM
Max Mondésir	MPCE
Léonard Nélío	MPCE

E. Rencontre du 22 février 2002 avec les bailleurs de fonds

Walter Engelberg	Coopération Allemande, GTZ
Gérard Pourret	Ambassade de France
Win Impens	Union Européenne
Ketty Paquiot	PAM
Florence Cadet	USAID
Volny Paultre	FAO
Yves Petillon	Coopération Canadienne, UPSE-ACDI
Marc Josué	UPSE-ACDI
Gilles Damais	IRAM
Gary Paul	CNSA

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE : L'INSÉCURITE ALIMENTAIRE EN CHIFFRES

Combien de personnes sont aujourd'hui victimes de l'insécurité alimentaire ?	15
Insécurité alimentaire et pauvreté	15
Insécurité alimentaire et disponibilités alimentaires globales	19
Qui sont les victimes de l'insécurité alimentaire	24
Les pauvres du milieu rural et des poches de pauvreté urbaines	24
Les pauvres des zones suburbaines inappropriées et à risque	27
Les urbains pauvres en situation d'emploi précaire	28
Les foyers monoparentaux, notamment ceux dirigés par une femme	28
Les foyers pauvres ne recevant pas de transferts de l'étranger.....	29
Les enfants en situation difficile	29
Les personnes âgées	29
Les foyers des victimes de maladies endémiques et épidémiques	30
Profils de groupes vulnérables	30

DEUXIÈME PARTIE : EVOLUTION DE L'INSÉCURITE ALIMENTAIRE

Insécurité alimentaire : Progression ou recul au cours des 15 dernières années ?	35
Le contexte socio-politique et économique de 1986 à 2002	36
L'évolution de l'Insécurité Alimentaire : des tendances contrastées	38
Enseignements tirés des indicateurs macro-économiques	38
Situation des ménages : enseignements tirés des enquêtes de budget	44
Evolution dans les habitudes alimentaires	46
Evolution de la disponibilité alimentaire de 1986 à 2002	46
Une poussée démographique et une urbanisation accélérée	46
Une production nationale par tête en déclin	47
Evolution du déficit alimentaire	48
Evolution du nombre de pauvres.....	48

TROISIEME PARTIE : FACTEURS DETERMINANTS DE L'INSECURITE ALIMENTAIRE ET REPONSES

Pourquoi la moitié de la population est-elle aujourd'hui victime de l'insécurité alimentaire ?	53
Les facteurs politiques	54
Les facteurs économiques	54
Les facteurs démographiques et sociologiques.....	58
Les facteurs liés aux menaces conjoncturelles naturelles et anthropiques	60
Les facteurs liés à l'insuffisance des services de base	61
Profils-types de vulnérabilité géographique	62

L'insécurité alimentaire : Quelles réponses ?	63
Les réponses institutionnelles	63
Les réponses des ménages face à l'IA	70
Les principales leçons à tirer	73

QUATRIEME PARTIE : LES PERSPECTIVES ET LES ACTIONS A ENTREPRENDRE

Les perspectives	77
Les perspectives à court et moyen terme	77
Les perspectives à long terme	79
Les défis à relever - les actions à entreprendre	80
Au niveau stratégique	80
Au niveau organisationnel	81
Au niveau opérationnel	81
Les perspectives pour améliorer le suivi	82
Quel suivi ?	82
Les études complémentaires	83
Analyse comparative urbain / rural	84
En guise de conclusion	84

ANNEXES & TABLES

Bibliographie	86
Sigles et abréviations	88
Glossaire	89
Annexes statistiques	93
Liste des graphiques	101
Liste des tableaux	102
Liste des figures	102
Institutions et personnes ayant travaillé sur le Bilan	103



Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire

Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du développement Rural

ISBN: 99935-2-273-2